Le doyen des journaux français d'Amérique Fondé en 1853 169e année, no 36 68 pages Jeudi 9 décembre 2021 1,40$ taxes en sus



PASSAGE DANGEREUX SUR LA 116

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca



PÔLE SANTÉ DES HABITATIONS TRIGONE

L'OPPOSITION FAIT BOULE DE NEIGE

17

Photo Robert Gosselin | Le Courrier

TROIS CORONERS INVITENT À L'ACTION

5



MAGASINAGE DES FÊTES

DES HEURES D'OUVERTURE VARIÉES

18

Contrôle IFRA 2.37 - 100/52/44/44 - 60/53/53 - 30/24/24
PP40051633
6 23526 25121 5

SUBARU
Chez nous, on fait les choses en grand.
Chez nous, c'est Subaru.
RABAIS DE 500 $* à l'achat ou à la location
LA NOUVELLE ACCENT 2022
208 paiements à partir de 99 $** par semaine taxes en sus
Location de 48 mois
Prix de détail suggéré de 39 526 $ Transport, préparation et frais d'administration inclus, taxes en sus.
Avec un acompte de 2 500,00 $. Montant total exigé avant le début de la location : 2 988,20 $ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,15 $ le km.
AWD Traction intégrale symétrique à prise constante
EyeSight
BOXER SUBARU TURBO
7 et 8 PASSAGERS 3 RANGÉES
SUBARU SAINT-HYACINTHE
Complice de vos passions.
2855, Picard, Saint-Hyacinthe, Sortie 130 de l'autoroute 20
450 773-5262
subarusthyacinthe.com
189058

Nous dinde-DONNONS!

C'est avec plaisir que la Maison de la Famille des Maskoutains (MFM), Industrie Gastronomique Cascajares, Groupe Benoit Bienvenue et Saint-Hyacinthe Technopole vous annoncent les résultats de la campagne « Nous dinde-DONNONS! » 2021.

35 146.75 $
en dons d'entreprises maskoutaines.



Donateurs Platine



Benoit Bienvenue
Courtier immobilier
Groupe Benoit Bienvenue



Martin Bazinet
Vice-président
Construction G. Bazinet

Donateurs Or



Claude Corbeil
Ville de
Saint-yacinthe



Mélanie Laflamme
Excavation
Laflamme-Ménard



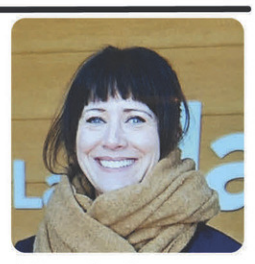
André Barnabé
Saint-Hyacinthe
Technopole



Larry Deslandes
PP Deslandes



Jocelyn Leblanc
Leblanc & Compagnies



Maggie Gagnon
Banque Nationale

Installateur de confort
PLOMBEXEL
PLOMBERIE • CHAUFFAGE



Marcel Gagné
Canadien Tire



Antoine Breton
Construction Lessard

Donateurs Argent

Club Optimiste Douville inc.

TCJ Therrien Couture Joliœur

PLOMBERIE BRYAN LAMBERT 450 230-2735

« JE TRAVAILLE POUR VOUS » CHANTAL SOUCY chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

SUPER SUSHI

La Boustifaille traiteur

CINTECH AGROALIMENTAIRE

GICLEURSBG INC. Le génie au service de la protection incendie

constructions DESLANDES

SYLVESTRE AVOCATS | NOTAIRES

19 F 61 MÉNARD QUÉBEC ANGE-GARDIEN

fcc Financement agricole Canada

CIMENTIER DESROSIERS INC. Plancher de béton | Concrete Floor

CONSUMAJ experts conseils

synairtech

Boulos Groupe Financier | Financial Group

ROBIN GROUPE

PROMUTUEL ASSURANCE BAGOT

Placements mondiaux Sun Life

MRC des Maskoutains Un monde à votre mesure

RBC Gestion mondiale d'actifs

MERCI POUR VOTRE DON!

Donateurs Bronze

- Entreprise
- A3 Communications
- Agri-Marché Inc.
- Association de la construction Richelieu Yamaska
- Association des marchands des galeries St-Hyacinthe
- BMR Pro Ste-Hélène
- BOOM FM
- Carrières St-Dominique
- Centre des Congrès STH / Sheraton
- Céramique Graveline
- Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe
- Cogeco - Nous TV
- Couvre-plancher Larocque
- Éleveurs de vollaille de la Montérégie
- Entreprises électriques A&R
- Entreprises Lemieux et Fils
- Équipe Bonenfant-Malo - Valeurs mobilières Desjardins
- Excavation Luc Beauregard inc.
- Fondations Quatre Saisons
- Gérard Dion et fils
- Germain Larivière
- Groupe CME
- Groupe Vision Gestion
- Jolco Équipements
- Laferté Centre de rénovation
- Langelier Assurances
- Mareiwa Café
- Michael Roy - Assante
- Mobilier H Moquin
- MS Geslam
- Physiothérapie Daigneault
- Les Plâtriers H.Roy inc.
- Productions 540
- Rôtissserie Excellence
- Semences B.F. Inc.
- Simon-Pierre Savard-Tremblay
- St-Hyacinthe Mitsubishi
- Sylvestre, Leblond et associés
- William Houde Ltée

Partenaires Media
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

MFM LA MAISON DE LA FAMILLE DES MASKOUTAINS

Industrie Gastronomique cascajares

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Groupe Benoît BIENVENUE



203611

Contrôle IFRA 2.37 • 100/52/44/44 • 60/53/53 • 30/24/24

sommaire

actualité

Actualité 3

opinion

Carte blanche
Strike 4

Éditorial
Sextage chez les pee-wee : d'intérêt public 10

Forum
Projet de loi 2 : préjudice aux grands-parents 11

affaires

Agroalimentaire 27
Finances 17

culture

Culture 41

sports

Sports 45

chroniques

Automobile 28
Histoire d'ici 40
Météo 40

divers

Carnet de l'âge d'or 30
Communautaire 30
Horaire-télé 44
Horoscope 32
Jeux 43
Loisirs 29
Loteries 30
Nécrologie 37
Petites annonces 31



À l'intérieur

Les camions sont de trop sur la rue des Seigneurs Est

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Le trafic de camions lourds sur la rue des Seigneurs Est à Saint-Hyacinthe fait à nouveau du bruit. Les résidents Andrée Corbeil et Jean-Luc Morin ont relancé le débat en invitant les élus municipaux à augmenter les pressions afin de détourner les camions lourds vers la route 116.

Avec l'arrivée d'un nouveau conseil, ils veulent créer un momentum d'autant plus que le gouvernement provincial sera en élection d'ici un an, en octobre 2022. Andrée Corbeil avait participé à une pétition en 2012, mais depuis, peu de changements se sont concrétisés, déplore-t-elle. De son côté, Jean-Luc Morin a emménagé sur la rue des Seigneurs il y a deux ans. C'est son amour pour une maison traditionnelle construite en 1840, qui fait partie de l'inventaire des bâtiments à valeur patrimoniale élevée de la Ville de Saint-Hyacinthe, qui l'a poussé à s'installer à cet endroit.

« À quelques reprises, je me suis assis avec mon café le matin. Je pouvais compter entre 150 et 175 camions en une heure. Je me suis rendu compte que ça n'avait pas d'allure que les gens endurent ça depuis des années. Je veux protéger ma maison. [...] Ça détruit les maisons. Le sous-sol de la rue n'est pas fait pour autant de trafic lourd », dénonce M. Morin.

Ce dernier assure avoir investi plus de 40 000 $ afin de réparer des dommages causés par les vibrations de la circulation des camions. Ce n'est pas le seul désagrément qu'il soulève. En plus des vibrations, le bruit et les odeurs sont d'importantes nuisances, ajoute-t-il. La sécurité des piétons est aussi déficiente, surtout à proximité de l'école primaire et des parcs municipaux.

La Ville de Saint-Hyacinthe a effectué plusieurs analyses de la circulation par radar au cours des 10 dernières années. La dernière remonte à juillet 2018. En trois jours, 1041 camions entre 12,6 mètres et 25 mètres ont circulé à cet endroit. Les véhicules, de 8,6 à 12,6 mètres, ont été 537 à passer devant le radar durant cette même période.

DÉTOURNER LES CAMIONS

Pour Andrée Corbeil, la solution est simple. Les camions doivent demeurer sur la route 116 pour aller chercher l'autoroute 20. « On ne demande pas une voie de contournement qui va passer à travers les terres agricoles. On demande seulement que le trafic lourd soit interdit sur la rue des Seigneurs Est. On ne comprend pas pourquoi c'est compliqué ici. »

Notons que la rue des Seigneurs Est est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ). La Ville ne peut donc pas intervenir sur cette route sans l'accord du MTQ. Le conseiller municipal du quartier Sainte-Rosalie, Donald Côté, croit qu'il y a plusieurs solutions à explorer, mais l'idéal serait de construire une voie d'évitement qui traverserait des terres agricoles. Toutefois, cette solution exigerait aussi l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

« Des solutions, il en existe, mais elles ne sont pas faciles à appliquer. C'est une voie sous la juridiction complète du ministère des Transports. C'est eux autres qui décident ultimement. [...] Il faut faire passer le dossier à une autre étape. Il y a des élections provinciales qui s'en viennent. Il faut trouver une solution réfléchie. La Ville doit faire l'effort ultime pour régler le problème. Le problème soulevé par M. Morin n'est pas un caprice. Le problème s'est décuplé au cours des dernières années », affirme M. Côté.

Les citoyens ont demandé à former un comité tripartite qui inclurait les résidents du secteur, des représentants de la Ville et des représentants du MTQ. M. Côté s'est montré favorable à la création de ce comité.

Questionné en séance du conseil, le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, a aussi reconnu que le moment était idéal pour interpeller la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, à s'impliquer dans le dossier. « Ça fait des années qu'on fait des interventions auprès du MTQ. On ne reçoit pas une bonne écoute. Il faudra passer à un autre niveau. Il faut impliquer la députée Chantal Soucy. »

Mme Soucy a préféré aller aux sources en questionnant le ministère des Transports avant de répondre aux questions de notre journaliste. Elle n'a pas été en mesure de faire au moment de mettre sous presse. ←



Jean-Luc Morin et Andrée Corbeil demandent à ce que les camions soient détournés de la rue des Seigneurs Est à Saint-Hyacinthe. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©



actualité



carte blanche

Christian « Willie » Vanasse
carteblanche@lecourrier.qc.ca

Strike

J'en ai noirci des feuilles de match Expos-Padres sur un banc jaune du Stade par de fraîches soirées de septembre. J'ai vu jouer Gary Carter, obtenu un autographe de F.P. Santangelo et pris le métro dans l'espoir de croiser Pedro. J'étais aussi présent et en pleurs au dernier match de mes Z'amours et j'ai même ajouté « El Presidente » au certificat de naissance de mon fils. J'ai trippé baseball. Vraiment. Mais pour rien au monde je ne voudrais du projet de Stephen Bronfman.

Le retour des Expos (à temps partagé avec Tampa Bay) et un nouveau stade au bassin Peel à Montréal est une aussi bonne idée que de placer votre réveille-matin entre deux cactus. Comme dirait le poète : le baseball, c'est des milliardaires qui emploient des millionnaires avec l'argent de la classe moyenne.

Alors qu'on cherche à financer nos services publics, à rénover nos écoles ou à servir autre chose que des patates en carton à nos aînés, Bronfman arrive avec le pire « timing » dans l'histoire des pires « timings » depuis le gars qui a ouvert un restaurant/karaoké le 12 mars 2020.

Devant cette proposition de licornes aux lunettes roses qui ne tiennent que par la pensée magique de retombées économiques hypothétiques, n'importe quel comptable avec 20 minutes d'expérience n'hésiterait pas une seconde à demander : « En as-tu vraiment besoin? »

J'irais même plus loin. Mais pas trop. Faites une courte recherche avec des mots-clés comme : paradis fiscaux, fourrer l'impôt et Bronfman.

Le résultat est amusant. Depuis les années 90, les stratégies fiscales de la riche famille nous ont collectivement privés de sommes colossales en impôts. Et les goinfres en redemandent... ←

la question internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet du 2 au 8 décembre :

« Souhaitez-vous une enquête publique sur toute la gestion de la pandémie au Québec?

oui 47 % | non 53 %

Nombre total de votes enregistrés : 224
Selon le relevé effectué mercredi à 15 h 30
Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Répondez-nous sur notre site Internet www.lecourrier.qc.ca
Voici la question de cette semaine :

« Des réveillons à 20 invités vaccinés : est-ce un beau cadeau?

météo

Jeudi :
Faible neige en matinée suivie d'éclaircies en après-midi et froid
Min.: -9 °C | Max.: -6 °C

Vendredi :
Neige intermittente
Min.: -9 °C | Max.: 2 °C

Samedi :
Averses de pluie et très doux
Min.: 0 °C | Max.: 11 °C

Normale pour la période : -6 °C et 0 °C

Levers et couchers du soleil

Date	Lever	Coucher	Durée
Jeudi 9 décembre	7 h 21	16 h 08	8 h 47
Vendredi 10 décembre	7 h 21	16 h 08	8 h 47
Samedi 11 décembre	7 h 22	16 h 08	8 h 46

Premier quartier de lune le 10 décembre à 20 h 36

Sommaire de la météo en page 40

Pour des prévisions gratuites, composez le : 450 771-BEAU

rumeurs & indiscrétions



▪ La traditionnelle *Guignolée des médias* a encore une fois connu un franc succès dans les rues de Saint-Hyacinthe, le jeudi 2 décembre. Malgré une température plutôt maussade, la bonne humeur était palpable et les automobilistes ont fait preuve d'une grande générosité. C'est un montant de 35 545 $ qui a pu être remis à la Moisson maskoutaine au terme de cette activité. Tout cet argent servira à apporter un peu de réconfort à ceux d'entre nous qui en ont besoin.

▪ Parlant des rues de la municipalité, la Ville de Saint-Hyacinthe souhaite profiter du programme Embellir les voies publiques d'Hydro-Québec pour procéder à l'enfouissement de réseaux électriques au centre-ville de Saint-Hyacinthe. Elle a ciblé une portion de la rue Marguerite-Bourgeoys et de l'avenue Sainte-Anne. L'avenue de l'Hôtel-Dieu, entre les rues Girouard et des Cascades, devra encore patienter...

▪ Les conseillers municipaux Claire Gagné et André Arpin siégeront au comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe. Ils seront secondés par les membres externes dont la nomination a été entérinée lundi soir lors de la séance publique du conseil. Il s'agit de Céline Bourgeois, Marc Girouard, Denis Houle, Alain Vaillancourt et Guillaume Champagne. Un poste reste à pourvoir.

▪ Même si le service de raccompagnement fait relâche sur le territoire de Saint-Hyacinthe cette année encore, la Ville de Saint-Hyacinthe a remis un montant de 1000 $ à Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe, en guise d'appui financier. ←



Intersection route 116 et chemin du Grand Rang

Pas d'intervention significative avant 2024

Laurent Théoret | Le Courrier

Selon la mairesse de la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine, Ginette Gauvin, il n'y aura pas de nouveaux gestes concrets qui seront posés avant 2024 de la part du ministère des Transports du Québec (MTQ) ou de la Paroisse concernant l'intersection impliquée dans trois accidents mortels dans la dernière année sur la route 116.



Plusieurs accidents ont causé des décès à l'intersection de la route 116 et du chemin du Grand Rang, dont trois dans la dernière année.
Photothèque | Le Courrier ©

Ce n'est pas faute de volonté de la part du MTQ et de la Paroisse, signale Ginette Gauvin. Certains travaux, comme l'abaissement du chemin de fer ou encore l'aménagement des voies de virage sur la route 116, prennent plus de temps que d'autres à réaliser. Par contre, selon le député fédéral de Saint-Hyacinthe–Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, des gestes plus concrets à court terme devraient minimalement être effectués, comme l'installation de panneaux « Préparez-vous à ralentir ». À ce niveau, il y a seulement le Canadien National (CN) et Transports Canada qui peuvent installer ces panneaux. « Du côté du CN, la collaboration est nulle depuis le début », affirme-t-il.

De plus, le député bloquiste déposera sous peu la pétition que plus d'un millier de personnes ont signée dans l'espoir de forcer une rencontre entre toutes les instances concernées. Une pétition parlementaire oblige légalement le gouvernement à offrir une réponse dans un délai de 45 jours après son dépôt.

RECOMMANDATION DES CORONERS

Afin d'éviter que d'autres décès ne se reproduisent sur ce tronçon de la route 116, le Bureau du coroner du Québec a été mandaté pour se pencher sur les trois plus récents. À la suite de leur enquête, les coroners Karine Spénard, Marilynn Morin et Jean Brochu ont conjointement émis leurs recommandations à la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine, au ministère des Transports et à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Ils recommandent entre autres à la Municipalité de poursuivre la mise en place des mesures déjà identifiées pour accroître la sécurité à l'intersection de la route 116 et du chemin du Grand Rang. « Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qui a été recommandé. Nous sommes présentement en discussions avec le MTQ pour établir une collaboration », explique la mairesse de Sainte-Marie-Madeleine. Cette démarche pourrait à tout le moins forcer le MTQ à effectuer une étude préliminaire pour savoir ce qu'il y a à faire pour améliorer l'intersection, mais seulement en 2022-2023. La Paroisse se dit même prête à assumer 50 % du montant de cette étude.

Les trois coroners recommandent également au MTQ de réaliser l'aménagement de voies de virage sur la route 116 et de poursuivre l'analyse de l'abaissement de la limite de vitesse sur la route 116.

À la SAAQ, les coroners recommandent de poursuivre ses efforts de sensibilisation auprès des conducteurs concernant l'inattention au volant. Il s'agit d'une source de distraction à l'origine de plusieurs accidents.

Finalement, les coroners formulent une recommandation supplémentaire à la SAAQ, soit de sensibiliser les conducteurs de véhicules routiers aux dangers créés par les piliers de parebrise. Il faudrait, disent-ils, inciter les conducteurs à regarder attentivement derrière ces piliers, notamment aux intersections à risque. ←



Cotiser au REER ou au CELI?

Quand vient le temps d'épargner pour sa retraite ou pour un projet précis, il est important de faire les bons choix. Devant les différentes options qui s'offrent à vous, notre équipe peut vous aider à prendre la meilleure décision. Contactez-nous dès maintenant afin d'obtenir des conseils qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

Équipe Bonenfant-Malo
Conseillers en placement

1395, rue Daniel-Johnson Est, bureau 201
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7Y6

450 223-1694 ou 1 888 313-6150

Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

203616

actualité

La CMQ audite les budgets des municipalités

La majorité des villes d'ici sont conformes

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Une Municipalité sur deux au Québec n'a pas rempli les exigences liées à l'adoption et à l'avis public concernant son budget 2021. La Commission municipale du Québec (CMQ) a révélé son premier audit d'envergure à ce sujet dans lequel deux municipalités de la région se sont révélées non conformes.

La CMQ souligne que le budget et les plans triennaux d'immobilisations font partie des documents les plus importants pour une Municipalité puisqu'ils permettent de concrétiser les orientations du conseil municipal en déterminant les priorités financières. Son premier audit a étudié l'adoption des budgets ainsi que des plans triennaux d'immobilisations (PTI) de 1074 municipalités de moins de 100 000 habitants.

« Ce premier audit d'envergure est significatif, car, bien qu'un peu plus de la moitié des municipalités auditées respectent les exigences légales faisant l'objet de l'audit, il démontre aussi une réelle opportunité d'amélioration pour plusieurs centaines d'entre elles. Ce rapport d'audit de conformité arrive à point, car le budget de 2022 doit être adopté avant le 31 janvier 2022, en cette année électorale. Ce constat devrait permettre aux municipalités d'identifier leurs propres lacunes et de s'améliorer », affirme l'auditrice et vice-présidente à la vérification de la Commission municipale du Québec, Vicky Lizotte.

La CMQ a vérifié si le conseil municipal a adopté le budget lors d'une séance extraordinaire entre le 15 novembre et le 31 décembre et si le conseil municipal avait annoncé l'adoption du budget par un avis public publié au moins huit jours avant la séance. Sur les 1074 municipalités auditées, 57 % se sont conformées à ces exigences. Ce sont surtout dans les budgets des municipalités de moins de 2000 habitants que la CMQ a soulevé des manquements. Dans la MRC des Maskoutains, la presque totalité des municipalités a respecté les exigences examinées par la CMQ, à l'exception de Sainte-Madeleine et Saint-Liboire.

Parmi les municipalités auditées, 30 % n'ont pas respecté une ou des exigences liées à l'adoption du budget. Sainte-Madeleine et Saint-Liboire n'ont pas adopté le budget lors d'une séance réservée à cet effet. La Commission rappelle que le budget et le PTI doivent être adoptés dans une séance qui porte uniquement sur ces points afin de permettre aux élus et aux citoyens d'échanger et d'en débattre sans se laisser distraire par d'autres sujets. Dans la presque totalité des cas, incluant Sainte-Madeleine et Saint-Liboire, les élus ont aussi adopté les règlements sur les taux de taxation lors de la même séance.

QUELQUES PTI NON CONFORMES

La CMQ a profité de l'occasion pour vérifier la conformité des PTI des mêmes municipalités en fonction de certains critères de la Loi sur les cités et villes. Ce document doit aussi être adopté au plus tard le 31 décembre dans une séance exclusive et doit faire l'objet d'un avis public publié au moins huit jours avant la séance. Selon la CMQ, seulement 44 % des municipalités se sont conformées à toutes les exigences.

Dans la région, Sainte-Madeleine et Saint-Liboire n'ont pas adopté leur PTI en séance exclusive à l'instar de leur budget. La Municipalité de Saint-Louis n'a pour sa part pas publié d'avis public pour annoncer l'adoption du document. La CMQ relève que 10 % des municipalités n'ont pas rempli les exigences liées aux avis publics. ←



Parmi les municipalités qui n'ont pas rempli toutes les exigences, on retrouve Sainte-Madeleine.
Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

SYLVESTRE
AVOCATS | NOTAIRES INC.

JARRY GAUTHIER
AVOCATS INC.

Dès janvier 2022,
Sylvestre Avocats | notaires et Jarry Gauthier Avocats
unissent leurs forces et leurs expertises afin de mieux vous conseiller

SYLVESTRE AVOCATS | NOTAIRES

2 familles réunies et 3 endroits pour vous servir sur la Rive-sud !

Saint-Hyacinthe
Complexe Synergia
1395, rue Daniel-Johnson Est, bureau 600,
Saint-Hyacinthe, QC.
Bureau : 450 773-8445
Montréal : 514 866-8445

Brossard
Quartier DIX30 | Édifice Banque Nationale
9160, boul. Leduc, local 320, Brossard, QC.
Bureau : 450 462-3553
Montréal : 514 866-8445

McMasterville
175 B, boulevard Laurier,
McMasterville, QC.
Bureau : 450 467-1331
Montréal : 514 866-8445

www.jurisylvestre.ca • etude@jurisylvestre.ca

203477

Ville de Saint-Hyacinthe

Échos du conseil

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

SÉPARATION DES ÉGOUTS SUR L'AVENUE SAINT-LOUIS

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Hyacinthe du 6 décembre, les élus ont autorisé les travaux de séparation des égouts sur l'avenue Saint-Louis. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan de gestion de débordement de la Ville de Saint-Hyacinthe. Ce projet représente un investissement total de 8,8 M$, dont 4 118 4304 $ seront financés par règlement d'emprunt. Tout règlement d'emprunt est soumis au processus d'approbation référendaire.

UNE PÉTITION POUR RENDRE HONNEUR À MADELEINE AREL

Le candidat défait dans le district Saint-Sacrement, Marc Bisaillon, est revenu à la charge lundi soir en proposant de nommer la future place des spectacles en l'honneur de Madeleine Arel. Il en avait fait la suggestion à la séance du 22 novembre pendant la séance de questions du public. Son intervention a fait boule de neige alors que des citoyens se sont mobilisés pour produire une pétition. Il a donc remis une pétition signée par 117 personnes et des documents relatant des témoignages de personnes ayant côtoyé Mme Arel au fil des années. Cette dame a consacré 84 ans de sa vie à enseigner le piano. Le maire André Beauregard a de nouveau salué l'idée.

ENFOUIR LES LIGNES ÉLECTRIQUES

La Ville de Saint-Hyacinthe a demandé à Hydro-Québec d'enfouir le réseau électrique sur une portion de la rue Marguerite-Bourgeoys, entre Sainte-Anne et l'adresse 1555, et de l'avenue Sainte-Anne, entre Saint-Antoine et Marguerite-Bourgeoys, par le biais du programme Embellir les voies publiques.

Ce programme permet à des villes, qui en font la demande, d'obtenir une aide financière d'Hydro-Québec dans le cadre d'un projet de revitalisation d'un quartier. Saint-Hyacinthe a demandé à la société d'État de réaliser une étude d'avant-projet concernant ces portions de rue qui s'étendent sur environ 140 mètres. La demande vise à embellir les rues à proximité de la future promenade Gérard-Côté et de la place des spectacles. ←



Plusieurs Maskoutains aimeraient voir la mémoire de la professeure de piano Madeleine Arel être immortalisée par la Ville de Saint-Hyacinthe. Photo gracieuseté

Face-à-face à Saint-Dominique



Le mardi 7 décembre, vers 19 h, une collision impliquant trois véhicules est survenue sur la route 137 à Saint-Dominique. Lors de cet accident, deux des trois voitures ont fait un face-à-face. Deux personnes ont été transportées au centre hospitalier pour des blessures mineures, tandis que la troisième personne a refusé le transport. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires sur au moins un véhicule. Pour l'instant, on ne connaît pas la cause de l'accident. Photo Adam Bolestridge

Bilan de la députée 2021

Chers citoyens,

L'année 2021 tire à sa fin et je suis très fière de vous présenter les réalisations concrétisées par notre gouvernement, et ce en pleine gestion d'une crise mondiale.

Éducation

- Début des travaux de l'école Domaine sur le Vert
- Construction d'une école primaire de 14 classes pour le secteur de Saint-Hyacinthe
- Plus de 200 000 $ pour la réalisation de cinq projets d'embellissement de cours d'école

Petite enfance

- 108 places subventionnées à Saint-Hyacinthe
- 31 places subventionnées à Saint-Simon
- Formation obligatoire de 45 heures payées à tous les nouveaux responsables de garde en milieu familial
- Trousse de départ offerte gratuitement à tous les nouveaux responsables de garde en milieu familial

Culture

- 160 000 $ pour de nouveaux équipements techniques au Centre Juliette-Lassonde
- 105 000 $ pour des travaux à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe
- 193 200 $ pour les bibliothèques publiques autonomes de Saint-Hyacinthe et de Saint-Pie

Habitation

- Investissement de 1,5 M $ en logements abordables

Immigration

- Près de 2 M $ pour l'intégration des personnes immigrantes
- 845 325 $ au cégep de Saint-Hyacinthe pour la réalisation de deux projets visant à faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes

Loisirs

- Construction d'un toit rigide au-dessus de la patinoire de Saint-Pie
- Plus de 30 000 $ pour soutenir le développement d'activités destinées aux ainés

Je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes, du repos etdu temps de qualité avec vos proches.

Que la santé soit au rendez-vous pour l'année à venir!

Merci de votre confiance!



Chantal SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

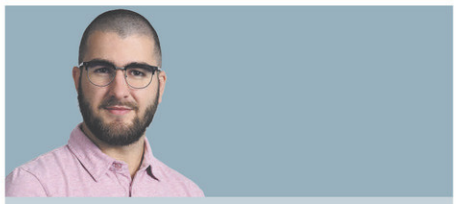
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca
450 773-0550

201220

actualité

Observation sur la peine de Marie-Josée Viau

La Couronne déplore l'absence de remords



Laurent Théoret
ltheoret@lecourrier.qc.ca

Marie-Josée Viau et la famille des frères Falduto se sont retrouvées au palais de justice Gouin à Montréal, le mardi 30 novembre, pour les observations sur la peine.

Présente devant le juge Éric Downs lors de cette journée, Marie-Josée Viau est déjà assurée d'être condamnée à perpétuité. Ayant reconnu Viau coupable de complot et de meurtre au second degré des frères Falduto, le jury avait recommandé une période de 10 ans avant qu'elle puisse demander une libération conditionnelle. La Couronne a quant à elle réclamé une période de 15 à 17 ans.

Tout au long de la journée, des membres de la famille Falduto ont témoigné. Certains témoignages ont été lus et d'autres récités sur place, mais tous ont déploré le fait que les corps n'ont jamais pu être retrouvés.

« Mme Viau a volé notre famille de plusieurs façons. Nous n'avons pas de cimetière à visiter. Elle n'a pas eu assez de cœur pour au moins nous laisser les corps pour nous permettre d'avoir la paix. Elle les a fait disparaître comme s'ils n'avaient jamais existé », ont témoigné le frère et la sœur des victimes.

La procureure de la Poursuite, Me Isabelle Poulin, a mis l'accent sur le fait que Viau a empêché qu'une enquête policière puisse se tenir dans les temps. De plus, elle a évoqué comme facteurs aggravants la gravité des crimes commis, le contexte de crime organisé, la cache d'armes pour la mafia et l'absence de remords de Marie-Josée Viau.

« Elle a eu l'occasion de démontrer de l'empathie, mais elle ne l'a pas fait. La première étape, c'est d'admettre les faits et on est loin de là. Il n'y a pas de processus de réhabilitation d'amorcé et pas de prise de conscience », a ajouté Me Poulin.

Pour sa part, l'avocate de la défense, Me Mylène Lareau, a davantage insisté sur le fait que sa cliente n'a seulement eu qu'un rôle secondaire dans toute cette histoire. Elle ajoute que les deux victimes auraient probablement été tuées, même sans l'aide de Viau. À noter qu'à la fin de l'audience, Marie-Josée Viau a pris la parole pour s'excuser en pleurs.

Le juge Downs devrait rendre sa décision le 11 février ou le 11 mars 2022.

Rappelons qu'en octobre 2019, Marie-Josée Viau et son conjoint Guy Dion avaient été arrêtés à leur résidence de Saint-Jude et accusés de complot et de meurtre prémédité des frères Vincenzo et Guiseppe Falduto survenus à l'été 2016. Le 7 novembre dernier, Guy Dion a finalement été acquitté sur tous les chefs, tandis que sa conjointe a été déclarée coupable de complot et de meurtre au second degré. ←

« Elle a eu l'occasion de démontrer de l'empathie, mais elle ne l'a pas fait.



Marie-Josée Viau a été reconnue coupable de complot et de meurtre au second degré des frères Falduto. Photo gracieuseté

AERA
CONDOS LOCATIFS
Plateforme de santé intégrée incluse
Dialogue
450 253-2266
aerasacrecoeur.com
aerasaintthomas.com
196287





Des rassemblements de 20 personnes vaccinées autorisés

Des célébrations des fêtes permises malgré la hausse des cas de COVID-19

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

L'augmentation des cas de COVID-19, à laquelle la région maskoutaine n'échappe pas, n'aura pas raison des festivités de Noël pour une deuxième année consécutive. Il sera permis de tenir des rassemblements privés avec un maximum de 20 personnes vaccinées, a annoncé mardi le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Christian Dubé.

Cet allégement aux mesures sanitaires entrera en vigueur à partir du 23 décembre. D'ici là, la limite de dix personnes – ou de personnes provenant de trois adresses différentes – réunies dans un rassemblement privé à l'intérieur sera maintenue.

Cette décision a été prise malgré la menace du variant Omicron, qui est pour l'instant peu présent au Québec, et la hausse importante des cas de COVID-19 dans les dernières semaines. La stabilité des hospitalisations et des décès permet d'aller de l'avant avec ces nouveaux assouplissements, a expliqué le ministre Dubé.

« Avec la situation actuelle, malgré les incertitudes, on pense qu'il est important de récompenser les Québécois pour leur excellent travail au niveau de la vaccination et du respect des règles sanitaires », a-t-il souligné en point de presse.

L'augmentation des cas de COVID-19 qui est observée à l'échelle du Québec se répercute également à Saint-Hyacinthe et dans la MRC des Maskoutains. En date de mardi, 64 cas actifs étaient rapportés dans la MRC, ce qui représente près de trois fois plus de personnes infectées qu'à la mi-novembre. Pour Saint-Hyacinthe seulement, on dénombrait 38 cas, puis les municipalités de Saint-Jude et Saint-Louis comptaient respectivement sept et cinq cas actifs. Les 14 autres cas étaient dispersés dans sept municipalités, soit à Saint-Damase, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Liboire, Saint-Pie, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Bernard-de-Michaudville.

Pendant ce temps, la campagne de vaccination progresse chez les 5 à 11 ans alors qu'un peu plus de 34 % des enfants de ce groupe d'âge ont reçu une première dose au sein du Réseau local de santé Richelieu-Yamaska, qui couvre les territoires de Beloeil, Saint-Hyacinthe et Acton Vale. Ce taux augmente de jour en jour, a souligné la direction de santé publique de la Montérégie, alors que la campagne se poursuit à travers les écoles et dans les centres de vaccination.

Actuellement, les jeunes enfants (0 à 9 ans) sont les plus touchés par la COVID-19, a fait savoir la santé publique. Pas moins de 40 % des éclosions en Montérégie surviennent présentement en milieu scolaire, plus particulièrement dans les écoles primaires.

Au sein des établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, 42 cas étaient rapportés mardi, dont 36 dans des écoles primaires. Parmi les plus touchées, l'école aux Quatre-Vents compte 18 cas, puis l'école Roméo-Forbes en dénombre huit.

Par ailleurs, il a été annoncé en début de semaine que de nouveaux groupes de personnes seront admissibles à recevoir une troisième dose de vaccin. Dès maintenant, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et les travailleurs de la santé sont invités à prendre un rendez-vous s'il s'est écoulé six mois ou plus depuis leur deuxième dose. Une dose de rappel sera aussi recommandée aux personnes de 60 ans et plus. Les personnes âgées de 65 à 69 ans pourront prendre leur rendez-vous à compter du 4 janvier sur le portail Clic Santé, tandis que les 60 à 64 ans pourront le faire dès le 6 janvier. ←

Accident mortel à Saint-Simon



Le conducteur d'un camion semi-remorque a perdu la vie après une sortie de route survenue dans la nuit du 1er au 2 décembre, vers 1 h 30. L'homme de 53 ans aurait perdu le contrôle de son camion sur l'autoroute 20 ouest, près du km 147, à la hauteur de Saint-Simon, avant de terminer sa course dans le terre-plein central. Selon les premiers éléments de l'enquête, la fatigue pourrait être en cause, selon la Sûreté du Québec. Le conducteur de Louiseville a été conduit au centre hospitalier où son décès a été constaté. Les services d'urgence ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour libérer la victime. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a été avisée. Le tronçon de route a été complètement fermé pendant 3 h pour permettre aux policiers d'analyser la scène. Photo Adam Bolestridge

Stéphane Magnan CPA
COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ



VOS AFFAIRES...
ça compte pour nous!

> **François-Xavier Bonneau-Charland,**
CPA auditeur, CA, LL.M. Fisc.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN CAS DE CONFINEMENT ET PEREC

Le projet de loi C-2 était en première lecture le 24 novembre dernier. Il vise à rendre effectives les nouveautés dans les mesures de soutien à la Covid-19 annoncées dans le communiqué du 21 octobre 2021 émis par le ministère des Finances du Canada. Le Programme de relance pour le tourisme d'accueil (PRTA) et le Programme de relance pour les entreprises plus durement touchées (PREPDT) ont déjà été abordés. Il sera maintenant question de la mesure de Soutien en cas d'ordre de confinement de la santé publique et des modifications proposées au Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC).

Soutien en cas d'ordre de confinement de la santé publique

Cette mesure vise l'entreprise qui se verrait assujettie à une nouvelle restriction de la santé publique l'obligeant au confinement. Celle-ci pourrait alors bénéficier des subventions pour les salaires et pour le loyer prévues dans le PRTA. Tous les secteurs seraient alors admissibles plutôt que seulement celui du tourisme. Il faut prendre note également que le critère de la baisse des revenus d'au moins 40 % sur une période de 12 mois ne serait pas à rencontrer pour être admissible.

Il reste que la restriction de la santé publique devrait être d'une période d'au moins sept jours pendant la période de demande visée et celle-ci devrait avoir pour effet que l'entreprise soit obligée d'arrêter des activités représentant au moins environ 25 % du total de ses revenus pendant la période de référence antérieure.

PEREC

Le programme, avant le communiqué, était prévu jusqu'au 20 novembre 2021. Les taux de subvention actuellement en vigueur sont de 50 % pour les périodes 17 à 19 (du 6 juin au 28 août 2021), de 40 % pour la période 20 (du 29 août au 25 septembre 2021), de 30 % pour la période 21 (du 26 septembre au 23 octobre 2021) et de 20 % pour la période 22 (du 24 octobre au 20 novembre 2021).

L'annonce effectuée aurait pour effet de prolonger le programme jusqu'au 7 mai 2022 avec possibilité d'ajouter deux périodes additionnelles et de ramener le taux de subvention à 50 % pour les périodes 22 et suivantes, soit dès le 24 octobre 2021.

Faites partie de l'équipe ! Stéphane Magnan CPA inc.
est actuellement à la recherche de 2 CPA prêts à travailler auprès
de la clientèle des PME. Communiquez avec nous dès maintenant !

450 778-1211 • 514 454-1211
www.stephanemagnan.com
199614

éditorial

Sextage chez les pee-wee

D'intérêt public



Martin Bourassa
mbourassa@lecourrier.qc.ca

C'est sûrement l'une des plus grandes craintes de tout parent. Savoir que des photos de nudité de son enfant existent et qu'elles sont partagées.

Quand ces photos à caractère sexuel sont l'œuvre d'une jeune personne de moins de 18 ans et qu'elle les partage à d'autres jeunes de son âge via les technologies de l'information, on appelle cela du sextage. Ou un véritable cauchemar, c'est selon. Nous avons fait état la semaine dernière d'un cas de sextage qui s'est produit récemment dans l'entourage d'une équipe de hockey de la structure du Vert et Noir de l'école secondaire Fadette. Chez les pee-wee ou, si vous préférez, les M13 AAA, soit la division d'âge des moins de 13 ans. Aussi bien dire chez des enfants doués pour le hockey.

Selon ce qu'on a pu apprendre, un ou deux joueurs de l'équipe auraient pris des photographies pour le moins inappropriées dans le vestiaire. Ils auraient ensuite partagé ces images à d'autres élèves. On devine que c'était pour faire une bonne blague. Une enquête dira peut-être s'il y avait consentement ou pas et si cela change quelque chose. Cela dit, ces jeunes n'avaient sûrement pas conscience qu'ils étaient en train de commettre une infraction de nature criminelle. Le sextage entre adolescents peut pourtant constituer une forme de pornographie juvénile. C'est du sérieux.

L'histoire veut que l'équipe de hockey ait pris les choses en main. Les parents ont été informés et rencontrés. Et les fautifs suspendus pour deux parties. Fin de l'histoire? Pas vraiment. Certains ont trouvé que la sanction n'était pas à la hauteur du préjudice. Ils auraient aimé une plus longue suspension de l'équipe et aussi de l'école, le temps que toute la lumière soit faite sur les événements. Mais ces parents n'ont pas osé rouspéter.

Pourquoi? Par solidarité, par peur de déplaire à l'entraîneur ou au responsable de la structure de hockey qui jugent que la suspension de deux parties était la meilleure décision à prendre dans l'intérêt de tous. Ces parents sont ébranlés, mais pas au point de défier celui qui dicte le temps de glace de leur hockeyeur vedette en devenir. Vous voyez le genre?

Ils ont donc refilé la rondelle au COURRIER. La journaliste Sarah-Eve Charland a résumé l'histoire dans un récit étonnant à plusieurs égards. Pour ma part, ce n'est pas la sentence de deux matchs qui retient mon attention. Est-ce une sentence bonbon? Je n'ai pas tous les éléments requis pour me prononcer.

Non, ce qui me chicote, c'est la réaction du Vert et Noir et du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Le directeur du programme sport-études a refusé de s'expliquer, prétextant que ce n'était pas d'intérêt public. Je ne suis pas de cet avis. Il est certainement d'intérêt public de savoir comment une organisation de hockey mineur traite des dossiers de sextage et en vient à décider de ce qui est convenable ou pas d'imposer comme réprimande à des jeunes.

Et puisque des mineurs sont impliqués et que tout cela s'est déroulé dans un contexte de sport-études, il faut faire davantage que suggérer que cette histoire aurait dû demeurer dans la chambre de hockey. On est en droit de s'attendre à mieux comme réaction quand ce genre d'histoire sort au grand jour. Il faut donner l'assurance que l'image et la réputation d'un programme de sport-études sont secondaires et faire face à la musique.

À cet effet, je n'ai pas été impressionné par la réaction du CSSSH. On nous a bien entendu mentionné que toute l'organisation souscrivait au protocole SEXTO, un partenariat établi entre les intervenants scolaires, les policiers et le Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Mais on nous a aussi précisé que cette histoire s'était produite lors du volet sport-études, c'est-à-dire en marge du cadre scolaire. Comme s'il y avait une distance et aucun vase communicant entre le volet sport-études et l'école secondaire. Comme si ce qui arrive aux jeunes dans le volet sportif était à ce point indépendant du volet éducatif de l'école. Cette histoire n'est pas tant une histoire sportive. Elle est surtout une occasion riche d'enseignements et d'apprentissages.

C'est pour tous les parents une opportunité d'instruire leurs jeunes sur un tas de trucs comme l'utilisation judicieuse du cellulaire, le respect d'autrui, le droit à l'image et au respect de la vie privée et bien sûr les conséquences de nos actes. Tout cela relève des parents et de l'école, pas tant du coach de hockey. ←



les fleurs de la semaine

LA ROSE
À un cadeau



Des réveillons à 20 vaccinés, c'est le cadeau (?) du directeur national de santé publique, Horacio Arruda, à tous les Québécois à qui il demande quand même d'être responsables. On va le prendre, c'est certain, et on fera avec. Personnellement, je n'ai pas une si grande famille et je m'accommode très bien des nouvelles directives, même s'il est quand même étrange de pouvoir se réunir à plus de 150 vaccinés dans une salle de réception pour un party de bureau, en groupe de 10 vaccinés. Oui, il y aura encore des écornifleux qui joueront à la police de quartier aux fêtes. Ho ho ho... ←

LE PISSENLIT
À une fermeture



Pas moins de 27 résidents du Manoir de la Rive se retrouveront à la rue le 17 décembre et devront être relocalisés dans une autre ressource d'hébergement. On croit comprendre que l'établissement a été vendu et que le nouveau propriétaire a de nouveaux plans. Il a le droit, bien entendu, mais il a aussi la responsabilité de s'expliquer. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est a été appelé à la rescousse, mais de ce côté aussi, les informations sortent au compte-gouttes, confidentialité des patients oblige. Assez ordinaire merci pour les familles à quelques jours de Noël... ←

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Le doyen des journaux français d'Amérique
ÉDITEUR : Benoit Chartier

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITORIALISTE : Martin Bourassa
JOURNALISTES : Sarah-Eve Charland, Maxime Prévost-Durand, Laurent Théoret, Eliane Tremblay-Moreau
ADJOINTE À LA RÉDACTION : Annie Blanchette | **PHOTOGRAPHES :** Robert Gosselin, François Larivière
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ ET PRODUCTION : Guillaume Bédard
PUBLICITAIRES : Louise Beauregard, Michel Bienvenue, Manon Brasseur, Candy Corriveau, Ginette D'Amour, Luc Desrosiers, Isabelle St-Sauveur
COORDONNATRICES AUX VENTES : Linda Douville, Marlène Laurence
CONTRÔLEUR : Monique Laliberté
DIRECTEUR DU TIRAGE : Pierre Charbonneau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
hebdos QUÉBEC | RÉSEAU SÉLECT | Alliance for Audited Media | Conseil de presse du Québec | RECYCLE MÉDIAS

DÉPOT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec © 239971
ISSN : 0841-3037
ABONNEMENT :
Par le camelot, 1,40$ la semaine, 53$ par année.
À l'extérieur du Canada 250$ par année.
Il faut ajouter les taxes s'il y a lieu.
Salle de rédaction : redaction@lecourrier.qc.ca
Publicité : publicite@dbc.ca

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.
PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉDITEUR : Benoit Chartier
655, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe J2S 5G4
Téléphone: 450 773-6028 | www.dbc.ca
Imprimé par Imprimerie Transcontinental SENC division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou H1J 1T7.
Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite
Poste publication - convention : PP40051633

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC
PEFC/01-31-106
www.pefc.org

Merci de recycler ce journal.

Projet de loi 2 : préjudice aux grands-parents

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) joint sa voix à celle de l'Association des grands-parents du Québec (ADGPQ) en dénonçant maints aspects du projet de loi réformant le droit de la famille, déposé récemment par le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette. À la lumière des vérifications effectuées, plusieurs dispositions du projet de loi seraient jugées discriminatoires envers les aînés du Québec.

Le projet de loi 2, dans sa version actuelle, est inacceptable puisqu'il ouvre la porte à une réduction de la relation significative entre les grands-parents et leurs petits-enfants. Plusieurs aînés n'auront tout simplement pas les moyens financiers de faire valoir leur cause devant les tribunaux si des parents en venaient à décider de faire obstacle aux relations de ces derniers avec leurs petits-enfants. Ils deviennent des étrangers auprès de leurs petits-enfants. Le projet de loi remet le fardeau de la preuve entre les mains des grands-parents, lesquels devront démontrer au tribunal leur importance dans la vie de l'enfant. Actuellement, la loi prévoit spécifiquement que les parents ne peuvent, sans motif grave, faire obstacle aux relations personnelles des enfants avec leurs grands-parents.

De plus, dans certaines situations, la présence des grands-parents est primordiale pour le bien-être et le développement des enfants. Le projet de loi 2 trace la voie au chantage affectif du genre « Si tu ne fais pas ceci ou si tu ne me donnes pas tel montant d'argent, tu ne verras plus tes petits-enfants », lequel peut créer un préjudice grave tant pour les enfants que pour les grands-parents.

L'AQDR a également déploré qu'aucun groupe de défense des droits des aînés n'ait été invité aux consultations publiques sur le projet de loi. Il est impératif que tous les acteurs potentiellement touchés par un tel projet de loi soient partie prenante des discussions.

L'AQDR Richelieu-Yamaska encourage la population à s'informer auprès de l'Association des grands-parents du Québec afin de bien comprendre les principales recommandations qui ont été présentées dans le cadre des consultations publiques sur la réforme du droit de la famille. AGPQ@grands-parents.qc.ca ou 1 866 745-6110 ←

Lucie Gravel, vice-présidente de l'AQDR Richelieu-Yamaska

Cela va-t-il changer?

Je suis un résident d'un CHSLD et j'ai 20 ans, j'ai vu ce qui s'est produit et ce qui va se passer...

Fatigué
Exténué
Épuisé
Crevé
Stressé
Sous-payé
C'est comme ça que se sent le personnel de la santé
Un système de santé qui est en train de s'effondrer
Des préposés qui demandent à être écoutés
Respectés
Épaulés
Mieux payés
Des congés mieux placés pour se reposer
Je les connais, je les écoute parler, chanter, je les endure, je les côtoie, j'écoute chaque chose qu'ils me disent que ce soit niaiseux, important ou triste, je sais qu'ils sont écœurés du manque de personnel
Un manque d'infirmières auxiliaires et d'infirmières qui est très lourd
Fatigué
Exténué
Épuisé
Crevé
Stressé
Sous-payé
C'est comme ça que se sent le personnel de la santé
Des infirmières auxiliaires et infirmières qu'on doit ramasser à la petite cuillère
Elles peuvent à peine faire la litière de leur chat
Car elles travaillent
7
8
9
Jours d'affilée
Obligées de rentrer durant leur seule journée de congé
Sans même pouvoir refuser
Sinon qui donnerait les médicaments et ferait les pansements
Un gouvernement
Qui fait des promesses
Mais sa seule solution, c'est de donner plus d'argent
Pour acheter leur paix
Sans régler aucun problème
Une révolution
Une guerre
Une défaillance
C'est ce qui va arriver si rien ne change
Ça leur prend tout leur petit change pour rester
Sans oublier les infirmières auxiliaires et préposées
Qui sont
Blessées
Dépressives
Problème de santé qui ne peut pas se régler par manque de temps
Leurs familles se sentent oubliées, abandonnées
Laissées à elles-mêmes
C'étaient nos héros de la pandémie, mais elles sont traitées comme des zéros
Il est grand temps que le gouvernement ouvre les yeux avant que le pire arrive
Fatigué
Exténué
Épuisé
Crevé
Stressé
Sous-payé
C'est comme ça que se sent le personnel de la santé
Mais pendant ce temps, je peux faire une seule chose, les soutenir jusqu'à ce que tout change, les encourager à longueur de journée, leur rappeler pourquoi ils sont là et surtout les remercier, car sans eux, en vérité, je ne pourrais jamais me lever ou me coucher... ←

Zack Bouchard, résident du Centre Andrée-Perrault

Écrivez-nous

Le Courrier invite les lecteurs à faire connaître leurs opinions et il accordera une attention spéciale aux textes traitant des questions locales ou régionales. Les lettres doivent être courtes et précises. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume l'entière responsabilité. Celui-ci doit aussi fournir les indications relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres.

Faire parvenir toute correspondance à : Lettres ouvertes, 655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Qc), J2S 5G4. Nous recevons aussi vos courriels à: redaction@lecourrier.qc.ca

Ne m'enlevez pas mes avis publics

Lettre ouverte en réaction à l'article intitulé « La MRC retire les avis publics des journaux » publié dans Le Courrier du 28 octobre.

Vous avez raison, M. Chartier, éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, ce serait très décevant de ne plus recevoir ces informations régionales en retirant les avis publics des journaux, moi qui lis le journal de la première page à la dernière, de A à Z!

Je suis une personne âgée de 80 ans qui n'a pas Internet et qui n'a pas de tablette électronique. Ce serait un deuil pour moi puisque tout m'intéresse dans ce journal. Je suis une abonnée depuis plus de 60 ans!

La décision de la MRC « d'entrer dans la modernité » nous met de côté, nous, les personnes âgées. Je suis très déçue. ←

Georgette Racine, Saint-Simon

Offrez des
chèques-cadeaux
Nos restos
en cadeau!



Les chèques-cadeaux *Nos restos en cadeau!* sont universels et échangeables dans plus de 50 restaurants participants de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Pour les commander ou consulter la liste des restaurants participants :
chambrecommerce.ca/nos-restos-en-cadeau

Une initiative de
SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
La Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe

203671

EXCELDOR
COOPÉRATIVE

FIER TRANSFORMATEUR DE VOLAILLE DEPUIS 1945

ON RECRUTE

Usine de Saint-Damase

JOURNALIERS

23,85 $/h dès l'embauche





Postule dès maintenant!

450-797-3331 # 8269

exceldorcooperative.ca/carrieres

203619

Des pièces de l'ancien pont Champlain débarquent à Chouette à voir!

Sarah Villemaire | Le Courrier

Comme promis, 72 tonnes d'acier de l'ancien pont Champlain sont finalement arrivées à bon port au site de Chouette à voir!. Un soutien matériel notable pour l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) qui donnera le coup d'envoi de la réfection du pont menant au site à l'automne 2022.

La cour est pleine au site de l'organisme qui a reçu des treillis modulaires et des poutres en acier du pont Champlain d'origine afin de remplacer l'infrastructure actuelle. Ingénieurs, entrepreneurs et camionneurs de la société des Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) étaient présents sur les lieux afin de s'assurer au bon déroulement du déchargement.

Supervisant le chantier lors de cette journée, la chargée de projet de l'UQROP, Suzie Plourde, reconnaît que le travail a été fait de façon rapide et efficace. « On avait hâte de recevoir les matériaux, car il y a eu du retard au niveau de la livraison en raison des grands vents des dernières semaines. Le déchargement s'est très bien passé au point où les travailleurs ont terminé trois heures plus tôt que prévu, selon l'horaire initial », affirme-t-elle. La valorisation de ces matériaux est dans la lignée des valeurs de conservation de l'organisme et répond aux objectifs de développement durable, tient à préciser la chargée de projet.

Bien que sécuritaire, le pont enjambant la rivière Salvail à Saint-Jude doit être restauré pour assurer le passage des véhicules d'urgence vers le nouveau centre d'interprétation au besoin. Les travaux de ce centre ont d'ailleurs débuté et prendront fin au cours de l'année 2023.

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT SE POURSUIT

Estimée à 1,2 M$, la facture entourant le nouveau pont sera assurée, en partie, par des instances gouvernementales et municipales. Un manque de 20 % du montant, soit 240 000 $ provenant du secteur privé et des particuliers, est à combler pour mener à terme le projet.

À ce jour, plusieurs partenaires privés ont donné leur appui, dont Tourisme Montérégie, la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe, la PJCCI, l'Association des concessionnaires automobiles de Saint-Hyacinthe, Les Équipements Harjo ainsi que quelques particuliers.



Les poutres et les treillis modulaires d'acier de l'ancien pont Champlain serviront à la réfection du pont menant au site de Chouette à voir!. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Heureuse des retombées jusqu'à maintenant, Suzie Plourde souhaite relancer encore une fois les entreprises et la population à poser un geste de solidarité dans ce projet en contribuant à la campagne de financement « Votre nom sur le pont » où chaque donateur ou groupe de donateurs aura droit à une plaque personnalisée sur le nouveau pont.

« On encourage tout le monde qui souhaite participer à ce beau projet. C'est une belle façon de redonner à la communauté et de faire profiter de ce pont à tous », renchérit-elle.

Mentionnons que, depuis le début de la pandémie, Chouette à voir! a connu un gain de popularité auprès des visiteurs faisant grimper l'achalandage de 21 % durant les derniers mois. ←



actualité

Nouveau service de périnatalité au Grand Galop

Laurent Théoret | Le Courrier

Le Centre de pédiatrie sociale Grand Galop met sur pied un nouveau service de périnatalité social qui se nommera O'tour du bébé. Il sera disponible en janvier 2022.



De gauche à droite, Christiane Di Lalla-Besner, directrice clinique et intervenante sociale du centre Grand Galop, Véronique Pépin, médecin pédiatre, et Sandrine Dionne, médecin gynécologue, sont les trois principales instigatrices du projet O'tour du bébé.
Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Dès le 5 janvier, l'organisme Grand Galop pourra accueillir les mères qui sont en pleine grossesse. L'idée d'ajouter ce nouveau service au centre de pédiatrie social germait dans la tête des intervenantes depuis le printemps dernier. Le projet a finalement pu voir le jour lorsque le gouvernement québécois, notamment par l'entremise du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, a ouvert un appel de projets à travers le Québec. Le gouvernement subventionnera le projet maskoutain à une hauteur d'environ 950 000 $ sur trois ans.

« Le but de ce projet est de pouvoir, dès la grossesse de la mère, prendre soin du bébé. Nous allons pouvoir avoir un suivi sur le plan médical, mais aussi sur le plan psychosocial », explique la directrice clinique et intervenante sociale du Centre, Christiane Di Lalla-Besner.

En ce qui concerne les suivis médicaux, c'est la gynécologue Sandrine Dionne qui les effectuera au départ en plus de faire le lien avec l'hôpital. Elle a entendu parler du projet par un heureux hasard. « C'est une coïncidence, je montais par moi-même un projet semblable et quand je me suis renseignée dans les plus hautes sphères [CISSS], j'ai vu que Grand Galop travaillait aussi sur le sujet. On s'est donc associés », explique la médecin.

En plus du suivi médical, le projet inclura certaines activités comme du yoga, des ateliers maman-bébé, des massages, des cours prénataux et des ateliers de couture.

Ce nouveau projet s'étendra sur tout le territoire du Réseau local de santé (RLS) Richelieu-Yamaska. Grand Galop embauchera une dizaine de nouvelles personnes avec notamment quatre à cinq médecins, des éducatrices spécialisées et deux personnes pivots qui seront situées à Acton Vale et à Beloeil.

Concernant les personnes pivots, elles constitueront un rouage important du service dans les régions plus éloignées du RLS Richelieu-Yamaska. « Les personnes pivots vont beaucoup soutenir les mères et les enfants dans leur région. Elles les guideront vers Saint-Hyacinthe pour les services médicaux et certains ateliers. Par la suite, elles les accompagneront dans leur région avec les services qu'il y a déjà. Les ateliers qui pourront être donnés en région, elles le feront », annonce Christiane Di Lalla-Besner.

CRÉER UNE DIFFÉRENCE

« Dans ma pratique, je vois beaucoup de patientes vulnérables et leurs suivis médicaux étaient auparavant faits en silo. Je faisais mes suivis, mais c'était compliqué d'aider ma patiente dans les autres sphères de sa vie », explique la gynécologue.

Les femmes que le service O'tour du bébé compte aider sont souvent très méfiantes envers le système de santé et de services sociaux du Québec, car elles ont eu de mauvaises expériences par le passé. Une organisation à l'extérieur de l'hôpital et disponible en tout temps pour elles pourra grandement les aider. « Nous voulons créer un milieu de vie pour que nous puissions les accompagner sans qu'elles se sentent jugées », raconte Sandrine Dionne. De plus, lors des consultations médicales, il y aura toujours une intervenante qui accompagnera les femmes pour diminuer leur stress. ←

MARCHÉ DE NOËL
SAINT-HYACINTHE

DU 17 AU 19 DÉCEMBRE 2021
Au 1555 Marché public
PLUS DE 30 MARCHANDS ET PRODUCTEURS • DÉGUSTATIONS
marchedenoel.ca

AUTHENTIQUE • GOURMAND • FESTIF

MERCI À NOS PARTENAIRES !

PARTENAIRE MAJEUR
Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

PARTENAIRES / COMMANDITAIRES
MRC des Maskoutains
centre-ville Saint-Hyacinthe

PARTENAIRES OR
Desjardins Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe
Le Courrier de Saint-Hyacinthe

PARTENAIRES ARGENT
Famille Fontaine Family
Maskatel
boom 104.1 - 106.5 | Bell Média

PARTENAIRES BRONZE
Agiska Coopérative
fcc Financement agricole Canada
SADC Société d'aide au développement de la collectivité Saint-Hyacinthe Acton
Labbé Lavallée et filles
BUROPRO Citation

203644
CONCEPTION KHÖGIT

On a tous de bonnes questions sur le vaccin

Pourquoi faire vacciner mon enfant s'il court moins de risques qu'un adulte face à la COVID-19 ?



Même si certains symptômes de la COVID-19 peuvent sembler légers, d'autres comme l'essoufflement peuvent durer plusieurs mois.

Bien que les enfants aient moins de risques de développer des complications, ils peuvent facilement transmettre le virus.

La vaccination demeure le meilleur moyen pour protéger votre enfant et ses proches.

Obtenez toutes les réponses à vos questions sur le vaccin à

Québec.ca/vaccinJEUNE

Le vaccin, un moyen de nous protéger.

Votre gouvernement

Québec

202725

IDÉES-CADEAUX GERMAIN!

GRAND CHOIX DE CELLIERS

WINE CELL'R

Celliers.



IDÉES CADEAUX



Machines à café.

Crédit photo:Édika

jura

*Voir détails en magasin.

COMMODE SE TRANSFORMANT EN LIT

350$ DE RABAIS



solde réconfortant



Sleep Chest

*Voir détails en magasin.

GERMAIN LARIVIERE

SAINT-HYACINTHE
(SECTEUR SAINTE-ROSALIE)
450 799-5522

enchanté

NOUS EMBAUCHONS!
Poste temps plein à combler
CONSEILLER (ÈRE) À LA VENTE
Faites parvenir votre c.v. à
isimard@germainlariviere.com

Malgré le soin apporté à la description des produits et des prix, il est possible que des erreurs techniques ou typographiques se produisent ou qu'il y ait des omissions, mais nous ne pouvons en être tenus responsables. Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait causer. *Les offres sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 2021 ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantité limitée. Cette promotion ne peux être jumelée à aucune autre. Les photos sont à titre indicatif seulement. Certaines conditions s'appliquent. ** Détail sur www.germainlariviere.com

/germain.enchante/

188733

affaires



UN EXCELLENT COMPROMIS
28

Des citoyens veulent contrecarrer Habitations Trigone

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Le comité 1tourdepassepasse s'est formé afin d'agir avant que le projet Viva-Santé de Trigone ne soit irréversible. Quatre citoyens bien actifs assurent avoir l'appui de 276 personnes par le biais d'une pétition s'opposant au projet de pôle santé et de résidences pour personnes retraitées de 115 M$.



Le comité 1tourdepassepasse est composé de Jacques Beauséjour, Jean Dubé, Danielle Viens et Michel Barré. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Jacques Beauséjour a publié dans le journal *Le Clairon* du 28 septembre un appel à la mobilisation. Son avis a reçu l'appui, par courriel ou par la poste, de 276 personnes dans un rayon d'environ un kilomètre autour du quadrilatère visé par le projet, soit les rues Blanchet et Turcot, l'avenue Bernier et le boulevard Laframboise.

Pour le comité 1tourdepassepasse, cela démontre qu'il n'y a aucune acceptabilité sociale. « On trouve odieux de démolir des bâtiments sains. [...] Ce qu'on demande, c'est que le projet soit abandonné. On dénonce le côté sauvage du projet. On met dehors des locataires au nom de la densification », déplore le résident Jean Dubé, qui est voisin du quadrilatère.

Le projet immobilier respecte le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains. La grille des spécifications de la zone autorise plusieurs usages, mais ne permet pas la construction d'immeuble plus haut que trois étages. Viva-Santé se composera de trois bâtiments de 8, 13 et 16 étages, soit sensiblement la même hauteur que l'hôtel Sheraton.

La demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) avait été déposée le 19 octobre à la Ville. Le projet est à l'étude depuis peu puisque le comité consultatif d'urbanisme a été suspendu pendant la période électorale. Les membres élus du comité ont été confirmés à la séance du conseil du 22 novembre. Si le conseil municipal est favorable, le PPCMOI devra être soumis à un processus d'approbation référendaire.

Le conseiller municipal de Sacré-Cœur, David Bousquet, dit être conscient des inquiétudes soulevées par les citoyens au cours des dernières semaines. Les inquiétudes sont variées et touchent autant la hauteur du bâtiment que la circulation, le stationnement et les impacts environnementaux.

« Ce sont toutes des préoccupations pertinentes. C'est certain qu'il va falloir avoir des discussions sur le projet et sur sa capacité à répondre favorablement aux besoins de la population. Il y a toujours le phénomène du "je ne veux pas ce genre de projet là dans ma cour". Je pense qu'il faut faire les débats un peu plus globalement. Il faut voir les aspects positifs et négatifs d'un projet de cette ampleur-là. Notre objectif est de mettre en place un environnement qui permet ces échanges-là et, si c'est possible, arriver à un consensus. On est à l'étape où, au niveau réglementaire, on discute de ce qui est acceptable ou non », souligne M. Bousquet.

AU NOM DE LA DENSIFICATION

Jean Dubé dénonce aussi l'argumentaire utilisé à tout vent au nom de la densification. Bien qu'il reconnaisse l'importance de protéger les terres agricoles, il prône une densification intelligente. M. Dubé estime que construire un bâtiment sur plus de 10 étages près de l'hôpital, alors que la Ville continue de délivrer des permis de construction pour des maisons unifamiliales dans d'autres secteurs de la Ville ne représente pas une densification intelligente.

« La Ville doit avoir une vision stratégique. Elle doit développer un plan qui doit être voté et soumis à la population comme cela a été fait en 2010 [avec l'adoption du plan d'urbanisme actuel]. Toute la population s'était commise. En ce moment, c'est du cas par cas », poursuit M. Dubé.

Le conseiller municipal se défend toutefois d'analyser les projets à la pièce en rappelant l'existence du plan d'urbanisme qui prévoyait un redéveloppement du noyau urbain central (où se trouve le projet d'Habitations Trigone).

« Les services sont plus présents dans ce secteur-là. C'est là aussi qu'on a les infrastructures les plus adaptées pour accueillir de gros projets. C'est là aussi qu'on a les voies de circulation les plus organisées et des services de transport en commun ou actif. [...] On souhaite concentrer la densification dans les secteurs où les services sont les plus présents. C'est un discours qui a du sens, mais c'est sûr qu'en pratique, c'est beaucoup plus difficile à appliquer », répond M. Bousquet.

La directrice du développement d'Habitations Trigone, Stéphanie Cocozza, assure que le projet s'intégrera de façon harmonieuse dans le voisinage.

« La création d'un véritable pôle santé doit être réalisée à proximité de l'hôpital. C'en est le principal atout. [...] Le projet a été élaboré depuis deux ans en collaboration avec les experts de la Ville, de concert avec les nôtres, pour assurer une intégration harmonieuse avec le voisinage. Il respecte aussi les exigences du développement durable en ajoutant des espaces verts et de la végétation. Il augmente aussi la densité afin de réduire la pression sur le milieu agricole. L'intégration architecturale dégradée préserve l'échelle humaine au niveau de la rue pour les rues résidentielles et respecte le volet institutionnel de l'hôpital et du boulevard Laframboise. » ←

Les Métallos font pression devant le magasin L'Équipeur



Près d'une centaine de membres du Syndicat des Métallos se sont rassemblés, le 25 novembre, devant le magasin L'Équipeur situé aux Galeries St-Hyacinthe afin de dénoncer les conditions des travailleurs de l'industrie du vêtement au Bangladesh qui reçoivent un salaire moyen de 120 $ par mois, selon les informations fournies par ce syndicat. Les membres présents ont tenu à sensibiliser ce propriétaire et celui du Canadian Tire face à cette réalité alors que ces vêtements fabriqués outre-mer sont par la suite vendus au Canada. Cette action de sensibilisation s'inscrivait dans le cadre de la 57e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos qui a eu lieu du 24 au 26 novembre au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Horaire des fêtes

Les commerçants ajustent leur montre

Sarah Villemaire | Le Courrier

Chamboulées par la pandémie, les habitudes des consommateurs ne sont plus les mêmes en cette période du magasinage des fêtes. Des commerces ont dû adapter leurs heures d'ouverture pour suivre la demande.



Le royaume du père Noël est ouvert aux Galeries St-Hyacinthe depuis le 22 novembre.
Photo François Larivière | Le Courrier ©

Il faudra être patient avant de revoir des néons de magasins s'illuminer jusqu'à 21 h tous les soirs de décembre. En raison de la pénurie de main-d'œuvre et de l'achalandage en baisse de la clientèle en boutique, les commerçants n'ont pas eu le choix de modifier leur calendrier.

« Avec la pandémie, le magasinage ne se fait plus de la même façon. Comme les magasins étaient souvent déserts en soirée, plusieurs ont décidé de fermer leurs portes à 19 h au lieu de 21 h. Cette formule va aussi perdurer après la période des Fêtes », explique André Marcotte, directeur général de la Société de développement commercial (SDC) du centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Bien que l'organisme assure le développement économique durable au centre-ville, le directeur ne peut demander aux commerces affiliés d'uniformiser leurs



heures, ce qui explique les disparités constatées sur la rue des Cascades.

« Notre plus grand rêve serait d'uniformiser l'horaire de nos commerçants, mais chacun a son droit de regard sur le sujet. Pour plusieurs, ça fonctionne bien, car ces derniers ont les mêmes chiffres d'affaires qu'avant la réorganisation des horaires », précise M. Marcotte.

Par manque de personnel, certains propriétaires n'ouvrent plus leurs portes tous les jours de la semaine afin de se donner un moment de répit. « Les gens préfèrent fermer le dimanche, par exemple, pour se reposer et offrir le meilleur service à leur clientèle », souligne-t-il.

La situation est tout autre aux Galeries St-Hyacinthe, qui a uniformisé l'heure d'ouverture de tous ses commerces, et ce, peu importe la période.

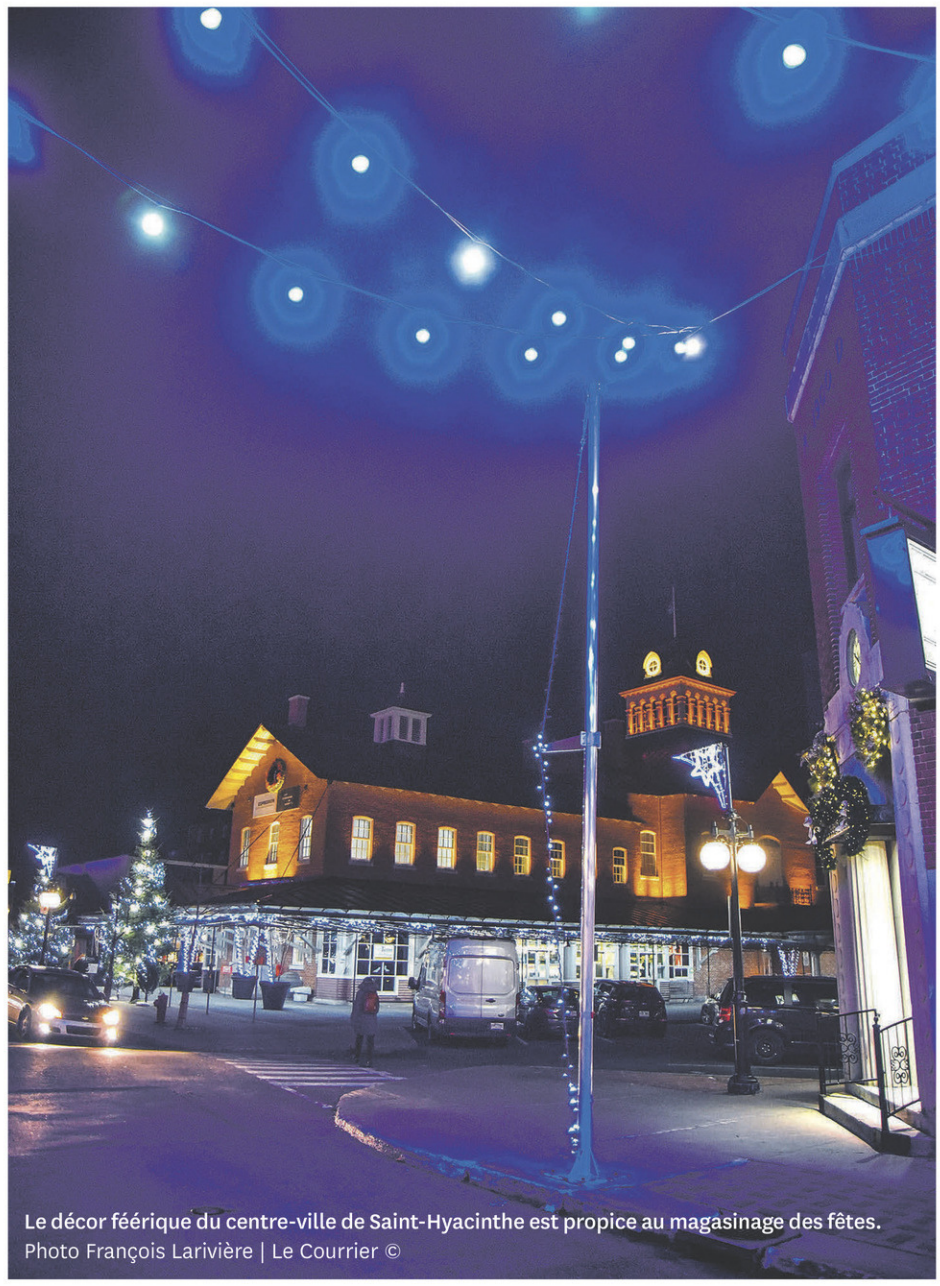
« On ne va pas se raconter d'histoire, on fait face à une baisse régulière d'achalandage. C'est clair que la pénurie de main-d'œuvre ne nous aide pas, mais on a espoir d'un retour à la normale pour 2022 », mentionne André Brochu, directeur général des Galeries St-Hyacinthe. Jusqu'à nouvel ordre, les Galeries sont ouvertes de 10 h à 17 h 30 du lundi au mercredi, de 10 h à 20 h le jeudi et le vendredi ainsi que de 10 h à 17 h la fin de semaine. Les Galeries seront toutefois ouvertes en semaine jusqu'à 20 h du 20 au 23 décembre.

Avec le retour graduel des employés dans les espaces de bureaux avoisinant le centre commercial, le directeur se dit confiant des retombées sur les commerces et restaurateurs du coin. « On a environ 350 000 pi^2 d'espace qui sont occupés par des bureaux. Le retour des employés va nous aider, car ils vont revenir consommer aux Galeries », affirme M. Brochu.

UNE CLIENTÈLE CONCILIANTE

Bien que les habitudes aient quelque peu changé durant les derniers mois, la clientèle du centre-ville semble suivre le rythme. « Le client s'est adapté aux nouvelles heures et comprend la situation. Comme le commerce au détail est fragile, il faut en prendre soin. Il y a même des commerçants qui proposent de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture pour accommoder leur clientèle dite fidèle », affirme André Marcotte .

Dans un tout autre univers, les familles ont su s'adapter à l'horaire du père Noël aux Galeries alors que la prise de rendez-vous se fait en ligne. Une approche qui ne décourage pas les enfants et leurs parents à célébrer la magie des fêtes. « Nos plages horaires sont presque toutes remplies chaque jour. Les parents ont gardé cette tradition et c'est beau de voir ça », conclut André Brochu. Rappelons que le père Noël sera aux Galeries St-Hyacinthe jusqu'au 24 décembre. ←



Le décor féérique du centre-ville de Saint-Hyacinthe est propice au magasinage des fêtes.
Photo François Larivière | Le Courrier ©



Xplornet. Internet ultrarapide.
Aucune limite de données.

Nous vous offrons des forfaits Internet sans fil conçus pour répondre à vos besoins tout en éliminant vos inquiétudes, car nous n'imposerons **aucune limite de données**; votre débit restera donc le même, quelle que soit votre consommation![2] De plus, votre tarif mensuel est fixé pour toute la durée de votre entente – **c'est GARANTI!**

LTE 25	LTE 25 sans limite	Xplore 50/10 ILLIMITÉ
350 Go par mois	aucune limite de données	aucune limite de données
59,99 $ /mois[1]	79,99 $ /mois[1]	89,99 $ /mois[1]

Frais d'installation de 49 $.[3] Contrat d'un an obligatoire.

Offrez-vous en cadeau un nouveau forfait Internet plus rapide et sans aucune limite de données!
Composez le 1-844-976-0106 dès aujourd'hui!

[1]La promotion est offerte jusqu'au 31 décembre 2021 pour les nouveaux abonnés seulement. Le cout de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet qui est facultatif) est calculé dans ce tarif. Taxes en sus. [2]Le débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; consultez le www.xplornet.com/fr/section-juridique pour en savoir plus. Le tarif est garanti pour la durée de l'entente (ainsi, vous devez signer un contrat d'un an pour garantir votre tarif pour un an, et signer un contrat de deux ans pour garantir votre tarif pour deux ans). [3]L'accès Internet peut fluctuer selon les régions. Des frais d'évaluation de votre site pourraient s'appliquer. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'est pas suffisante. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. Netflix est une marque de commerce de Netflix inc. YouTube est une marque de commerce de YouTube inc. Xplornet est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2021 Xplornet Communications inc.

xplornet.com/fr | XPLORNET Branché à ce qui vous tient à cœur

202110

affaires

Sur la piste des motoneiges

Sarah Villemaire | Le Courrier

En pleine croissance, l'industrie de la motoneige ne cesse de gagner du terrain au Québec depuis les cinq dernières années. Tant et si bien que les fournisseurs de bolides, de pièces et d'accessoires peinent à répondre à la forte demande des 10 000 adeptes attendus dans les sentiers balisés par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ).



Annuellement, plus de 10 000 personnes se procurent leur carte de droit d'accès de la FCMQ. On constate une augmentation de plus de 2 % dans les dernières années. Photo gracieuseté

Les affaires vont bon train pour la bannière ADM Sport qui a récemment lancé sa nouvelle saison hivernale avec la mise en marché des manteaux, des casques et autres accessoires sur ses étagères. De ses trois succursales, la boutique de Saint-Hyacinthe, située sur la rue Picard, est équipée d'un atelier mécanique ouvert la semaine.

Contrairement à certaines rumeurs, la frénésie pour ce sport d'hiver date d'avant la pandémie, comme le précise Michel Lafond, directeur marketing chez ADM Sport. « On le sentait depuis les cinq dernières années que la motoneige et le quad gagnaient en popularité. Il y a des gens qui ont tout simplement repris goût à ce sport et d'autres qui se sont aventurés dans cette nouvelle avenue en famille. Comme la mode change vite dans ce secteur, les gens ont tendance à se rééquiper au complet à chaque début de saison », affirme-t-il.

Somme toute, la pandémie a quelque peu moussé le nombre de nouveaux adeptes durant les derniers mois, occasionnant ainsi un effet de rareté dans les allées de ces magasins. « Au début de la pandémie, on s'est fait vider nos inventaires. On a manqué de marchandise et on en manque encore d'ailleurs. Comme pratiquement tout est fabriqué en Asie, on a subi les conséquences de la fermeture des usines provoquant du retard dans la fabrication et la livraison de nos produits. En ce moment, ça rentre au compte-goutte et on ne sait pas encore quand nous allons revenir à une certaine normalité », confirme M. Lafond.

Malgré la situation, la clientèle semble garder le moral et continue de s'approvisionner pour la nouvelle saison. « On a confiance pour la saison qui arrive. Avec toutes les contraintes que l'on a eues ces derniers mois, les gens ont le goût de se changer les idées. La plupart des clients sont prêts à faire des compromis sur le choix de certains items pour être bien équipés », mentionne le directeur marketing.

NOMBREUX SUR LA PISTE

Une fois bien équipés, les motoneigistes se donnent rendez-vous sur les pistes prévues à cet effet. Tout comme dans la vente au détail, la FCMQ a d'ailleurs remarqué un gain de popularité. Les cartes de droit d'accès annuel ont connu une augmentation de plus de 2 % dans les dernières années.

Avec cette hausse de nouveaux usagers, le directeur général de la Fédération, Stéphane Desroches, tient à rappeler les bonnes pratiques de conduite en piste. « On est là pour sensibiliser les gens à bien se comporter en sentier. Nous n'avons d'ailleurs pas de difficulté à recruter des bénévoles et des agents de surveillance, car ce sont eux aussi des motoneigistes qui veulent préserver l'accès aux sentiers », précise M. Desroches.

Rappelons que bon nombre de ces sentiers de la Montérégie traversent des champs agricoles. Un privilège que les membres ne veulent pas se faire enlever par quelconque contrevenant dans le secteur.

« C'est grâce aux producteurs agricoles que l'on peut aménager un sentier de motoneige en plein milieu de leur terre. La moindre des choses est de respecter ce qui a été mis en place. On veut réprimander le motoneigiste vagabond en recommandant des sanctions, comme la saisie de la motoneige pendant 30 jours, par exemple », souligne le directeur général.

Mentionnons qu'à ce jour, un comité regroupant des clubs et le ministère des Transports se penche sur la révision des réglementations concernant la sécurité dans la pratique des véhicules hors route. ←



COUPONS PRIVILÈGES

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

Abonnez-vous et économisez
avec nos offres privilèges!

Possibilité de renouveler ou prolonger votre abonnement en vigueur.

450 773-6028



17 RABAIS EXCLUSIFS*

VALIDES JUSQU'AU 31 JUILLET 2022

***Différentes conditions s'appliquent selon le marchand participant.**

200774

188025

PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS



Présents sur la photo : Pascal Lemaire, Éric Leblanc et Éric Guertin.

LUXE ROYAL AUTO

Nouveau commerce de vente de véhicules usagés à Saint-Hyacinthe : Luxe Royal Auto, une branche de plus à la compagnie Point S Vulcanisation Royale Docteur du Pare-Brise.

Si vous avez besoin d'un véhicule exotique ou électrique, que se soit pour une deuxième voiture, un premier véhicule pour vous ou votre enfant, ou encore le fameux véhicule dont vous avez toujours rêvé, n'hésitez pas à communiquer avec eux au 450 774-8159.

Membre de l'AMVOQ (Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec) et avec plus de 31 ans d'expérience dans le domaine de l'automobile, l'équipe de Luxe Royal Auto saura bien vous conseiller pour l'achat de votre nouvelle voiture!



LA DRUMATHÈQUE

Le Maskoutain Nico Quintal dévoile La DRUMATHÈQUE; un espace conçu par un passionné du drum, pour les passionnés du drum. À la fois école de batterie privée, à la fois salon de perfectionnement, La DRUMATHÈQUE est un environnement complètement insonorisé qui appelle à la créativité et au focus des adeptes de batteries acoustiques.

Avis aux intéressés, La DRUMATHÈQUE n'a pas d'horaire fixe. Installé à Saint-Hyacinthe dans le quartier La Providence, le studio sera accessible sur rendez-vous uniquement : info@drumatheque.com

À toutes et tous, quel que soit votre âge, votre niveau musical ou votre coupe de ch'veux, bienvenue!



MIYU RESTAURANT S'INSTALLE AU CENTRE-VILLE

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes au 1220, des Cascades Ouest. Miyu sert des produits à saveur asiatique directement en salle à manger, pour emporter ou sur livraison. En plus d'une variété de sushis, cette nouvelle place d'affaires propose différents plats de spécialité japonaise ainsi qu'une grande variété de smoothies et de thés aux perles. Il est opéré par Liao May Qui, Soui Ping Wong et Qui Nicoul et a reçu l'appui de Saint-Hyacinthe Technopole, représenté par Sylvain Gervais.



ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Saint-Hyacinthe Technopole a complété son service de développement industriel en accueillant trois nouveaux conseillers. L'ajout de ces ressources s'inscrit dans la mise en place du réseau Accès entreprise Québec (AEQ), par le gouvernement du Québec, dont Saint-Hyacinthe Technopole sera le guichet de service pour la région de Saint-Hyacinthe. Ainsi, Pierre Mbali Lusasa, Martine Beaulieu et Noeimy Dulude se joindront à Karine Guilbault et Luc Messier afin d'offrir des services aux entreprises manufacturières.



UN PROJET UNIQUE À SAINT-HYACINTHE

Une maison de soins exceptionnelle!
Une nouvelle aile s'ajoute au Complexe le Saphir avec l'Unité de soins la Maison Célestine, offrant un espace de vie sécuritaire et chaleureux pour les résidents aux prises avec des troubles cognitifs ou en perte d'autonomie. Une visite s'impose, communiquez avec nous au 450 250-4444



UNE RÉGION MODÈLE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Saint-Hyacinthe Technopole et la SADC Saint-Hyacinthe | Acton souhaitent faire de la région l'une des plus actives en matière d'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire. Avec Symbiose agro-alimentaire Montérégie, ils établiront un réseau d'échanges de matières résiduelles qui pourrait devenir un modèle de référence au Québec dans la filière agroalimentaire. Le projet a été lancé par Steve Carrière et Karine Guilbault de Saint-Hyacinthe Technopole, Yona Qi de Symbiose agro-alimentaire Montérégie, ainsi que Éric Thibodeau et Chantale Delorme de la SADC Saint-Hyacinthe | Acton.

Présenté par :

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Nous dinde-DONNONS : une 3e édition réussie

La 3e édition de la campagne de financement Nous dinde-DONNONS aura été couronnée de succès. Cette année, la Maison de la Famille des Maskoutains (MFM) et le président d'honneur, Benoît Bienvenue, auront amassé 35 146 $ en dons d'entreprises.

En plus de la somme d'argent récoltée, près de 65 boîtes festives de dinde d'Industrie Gastronomique Cascajares seront distribuées à des familles dans le besoin, bénéficiaires des services de la MFM.

Au cours des mois d'octobre et novembre, toute la communauté d'affaires s'est mobilisée pour recueillir des dons dans le cadre de cette grande campagne et ainsi permettre à des familles de recevoir une dinde.

Les sommes amassées ont été remises à la MFM, qui s'assurera de les investir dans le développement des services au bénéfice du plus grand nombre de familles dans le besoin.

« Un grand succès pour cette opération qui s'est déroulée pour la 3e année consécutive sur le territoire maskoutain », s'est réjouie Lizette Flores, directrice générale de la MFM. De plus, le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, s'est dit très heureux que les gens de la région se soient mobilisés pour atteindre les objectifs fixés par la MFM.

Afin de permettre le déploiement de cette campagne, Industrie Gastronomique Cascajares, à qui revient d'ailleurs cette initiative, a offert gratuitement ses fameuses boîtes festives de dinde à la MFM. « Je suis reconnaissante de la générosité des entreprises de la région. Je ressens un élan de communauté tissée serrée lorsque je vois de telles choses se produire », explique Isabelle Eysseric, directrice générale d'Industrie Gastronomique Cascajares.

La MFM s'est quant à elle chargée d'identifier les familles vivant une situation précaire. ← L.T.



Benoît Bienvenue et sa fille Julia remettent une boîte festive de dinde d'Industrie Gastronomique Cascajares à une famille choisie par la Maison de la Famille des Maskoutains.
Photo François Larivière | Le Courrier ©

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

POSTE VACANT
AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Saint-Hyacinthe est à la recherche d'un citoyen intéressé à siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le conseil municipal mandate ce comité pour étudier des dossiers se rapportant notamment au plan d'urbanisme, au contrôle architectural, aux règlements de zonage, de lotissement et de construction, aux plans d'aménagement d'ensemble, ainsi qu'aux règlements sur les dérogations mineures et ceux concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble. Pour chaque demande, le CCU doit faire des recommandations au conseil municipal en vue d'améliorer les projets soumis.

Le comité se réunit habituellement deux fois par mois par visioconférence. Ces rencontres pourraient également avoir lieu en présentiel dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les séances durent en moyenne deux heures et, pour chaque rencontre, une allocation de 50 $ est versée aux membres du comité. Les résidents de Saint-Hyacinthe intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation au plus tard le 22 décembre 2021, par courriel à elisanne.vincent@st-hyacinthe.ca ou par courrier postal à l'adresse ci-dessous :

Ville de Saint-Hyacinthe
Comité consultatif d'urbanisme
À l'attention de Mme Élisanne Vincent
955, rue Morison, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8T7
Information : 450 778.8378

La Ville de Saint-Hyacinthe ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

203667

SALON DE L'ARME ET DU MILITARIA
DE ST-HYACINTHE

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
De 9h30 à 14h

ADMISSION GÉNÉRALE $10.00

VENTES - ACHATS ÉCHANGES

Armes à feu modernes et anciennes, armes blanches, munitions, médailles, écussons, livres, uniformes, accessoires, miniatures et tout objet militaire présentant un intérêt historique ou de collection.

Masque et double vaccination requise

Nous appliquerons les règles de la Santé publique en force au 12 décembre

SÉCURITÉ
Plusieurs agents sont sur place pour assurer votre sécurité

VOUS POUVEZ APPORTER VOS ARMES À FEU POUR VENDRE OU ÉCHANGER

PLACE LA COOP
2740 Av. Beauparlant, Saint-Hyacinthe, QC J2S 4M8
De Montréal: (514) 463-0000
De l'extérieur de Montréal: 1-833-800-1960

Des représentants de la Sûreté du Québec seront sur place pour répondre à vos questions.

www.lca-canada.com

Salon organisé par l'Association des Collectionneurs d'armes du Bas-Canada

203623



Horaire des messes et des célébrations du pardon pour le temps des Fêtes 2021

SECTEUR URBAIN

Église Cathédrale

- 12 décembre : confessions individuelles de 13 h 30 à 15 h 30
- 22 décembre : confessions individuelles de 13 h 30 à 15 h 45
- 24 décembre : messe à 16 h 30 prélude musical à 23 h 25 messe à minuit (Mgr Christian Rodembourg)
- 25 décembre : messe à 9 h 30 prélude musical à 15 h 30 vêpres à 16 h messe à 17 h (Mgr Christian Rodembourg)
- 31 décembre : messe à 16 h 30 (Mgr Christian Rodembourg)
- 1er janvier : messe à 9 h 30 et à 17 h (Mgr Christian Rodembourg)

Église Saint-Thomas d'Aquin

- 13 décembre : célébration du pardon à 19 h
- 24 décembre : messe à 21 h
- 25 décembre : messe à 10 h
- 1er janvier : messe à 10 h

Église Notre-Dame-Du-Très-Saint-Sacrement

- 14 décembre : célébration du pardon à 14 h
- 24 décembre : messe à 16 h 30 et à 20 h (espagnol)
- 25 décembre : messe à 11 h
- 31 décembre : messe à 16 h 30
- 1er janvier : messe à 11 h

Église Sainte-Rosalie

- 24 décembre : messe à 19 h 30
- 25 décembre : messe à 9 h 30
- 1er janvier : messe à 9 h 30

Église Sainte-Eugénie (Douville)

- 21 décembre : célébration du pardon à 19 h
- 24 décembre : messe à 17 h 30 et à minuit
- 31 décembre : messe à 16 h 30

Église Saint-Joseph

- 19 décembre : célébration du pardon à 15 h
- 24 décembre : messe à 19 h
- 25 décembre : messe à 10 h 30
- 1er janvier : messe à 10 h 30

FONDATION DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

Merci de soutenir la vie de votre Église!

fondation.ecdsh.org

169133

Église Assomption-de-Notre-Dame

- 12 décembre : célébration du pardon à 19 h
- 24 décembre : messe à 16 h 30 et à minuit
- 31 décembre : messe à 16 h 30

Église Précieux-Sang-de-N.-S.-J.-C (La Providence)

- 19 décembre : célébration du pardon à 13 h 30
- 24 décembre : messe à 16 h
- 25 décembre : messe à 9 h
- 1er janvier : messe à 9 h

SECTEUR BAGOT

Église Saint-Ephrem d'Upton

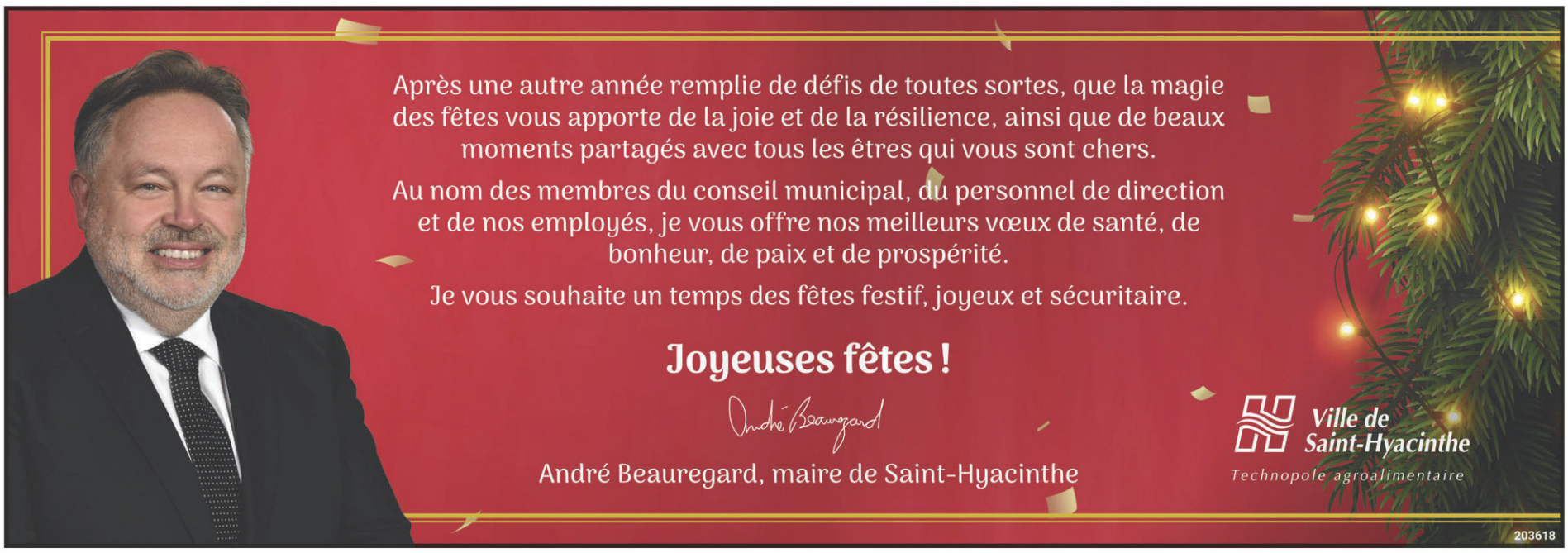
- 24 décembre : messe à 16 h 30

Église Sainte-Hélène

- 19 décembre : célébration du pardon à 14 h
- 24 décembre : messe à 16 h 30

Église Saint-Liboire

- 15 décembre : célébration du pardon à 19 h
- 25 décembre : messe à 10 h



• 1er janvier : messe à 10 h

Église Saint-Valérien
• 24 décembre : messe à 21 h 30

Église Saint-Simon
• 24 décembre : messe à 19 h 30

Église Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls
• 24 décembre : messe à 16 h 30

Église Sainte-Cécile-de Milton
• 19 décembre : célébration du pardon à 14 h
• 24 décembre : messe à 19 h 30
• 25 décembre : messe à 9 h
• 1er janvier : messe à 9 h

Église Saint-Damase
• 5 décembre : célébration du pardon à 14 h
• 24 décembre : messe à 17 h
• 25 décembre : messe à 9 h
• 1er janvier : messe à 9 h

Église Saint-Dominique
• 19 décembre : célébration du pardon à 19 h
• 24 décembre : messe à 19 h
• 1er janvier : messe à 9 h

Église Saint-Pie
• 12 décembre : célébration du pardon à 14 h
• 24 décembre : messe à 16 h 30 et à minuit
• 25 décembre : messe à 10 h 30
• 1er janvier : messe à 10 h 30

Église Saint-Hugues
• 24 décembre : messe à 19 h 30
• 1er janvier : messe à 10 h

Église Saint-André d'Acton Vale
• 24 décembre : messe à 19 h 30
• 25 décembre : messe à 10 h
• 31 décembre : messe à 16 h

Église Saint-Théodore
• 24 décembre : messe à 16 h
• 1er janvier : messe à 10 h

Église Saint-Nazaire
• 24 décembre : messe à 16 h

SECTEUR NORD

Église La Présentation
• 14 décembre : célébration du pardon à 19 h
• 24 décembre : messe à 20 h et à minuit
• 25 décembre : messe à 10 h
• 1er janvier : messe à 9 h

Église Saint-Denis-sur-Richelieu
• 24 décembre : messe à 18 h
• 25 décembre : messe à 10 h 30
• 1er janvier : messe à 9 h

Église Saint-Charles-sur-Richelieu
• 12 décembre : célébration du pardon à 14 h
• 24 décembre : messe à 16 h
• 1er janvier : messe à 10 h 30

Église Saint-Jude
• 19 décembre : célébration du pardon à 14 h
• 24 décembre : messe à minuit
• 1er janvier : messe à 10 h 30

Église Saint-Barnabé
• 24 décembre : messe à 19 h

Église Saint-Bernard
• 24 décembre : messe à 22 h

Église Sainte-Madeleine
• 22 décembre : célébration du pardon à 15 h
• 24 décembre : messe à 16 h 30 et à minuit
• 25 décembre : messe à 10 h 30
• 1er janvier : messe à 10 h 30

Église Saint-Jean-Baptiste
• 22 décembre : célébration du pardon à 13 h 30
• 24 décembre : messe à 19 h 30
• 25 décembre : messe à 9 h 30
• 1er janvier : messe à 9 h 30

203455
La Fondation Aline-Letendre profite de ce temps de l'année pour remercier toute la population qui la soutient!
Bonheur, santé et succès pour 2022!
Pour ajouter un peu de magie au Noël de nos résidents, il est encore temps d'acheter des lumières du grand sapin au coût unitaire de 5$. Ensemble "Illuminons l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe"!
www.fondationalineletendre.com
450-771-3600

203184


Les préarrangements funéraires, une décision de votre vivant pour ceux qui restent.
Services exclusifs et avantageux.
Sylvie Bissonnette
Directrice générale
Richard Thibault
Conseiller en préarrangements funéraires
En cette période de réjouissances, toute l'équipe des Résidences Funéraires Mongeau vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes et que l'amour, la joie et la santé vous accompagnent tout au long de la prochaine années !
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité
450 774-8000
dignitequebec.com
SAINT-HYACINTHE 1115, rue Girouard Ouest | SAINT-PIE 244, rue Saint-Paul

nettoyeur René enr.
Que la magie de Noël comble vos désirs les plus chers et qu'elle apporte santé et harmonie pour vous et ceux et celles que vous aimez. Et que l'année 2022 soit gage de grand bonheur.
Joyeux Noël et Bonne Année 2022!
450 774-4252
SECTEUR LA PROVIDENCE
1924, rue Saint-Pierre Ouest, Saint-Hyacinthe
203322

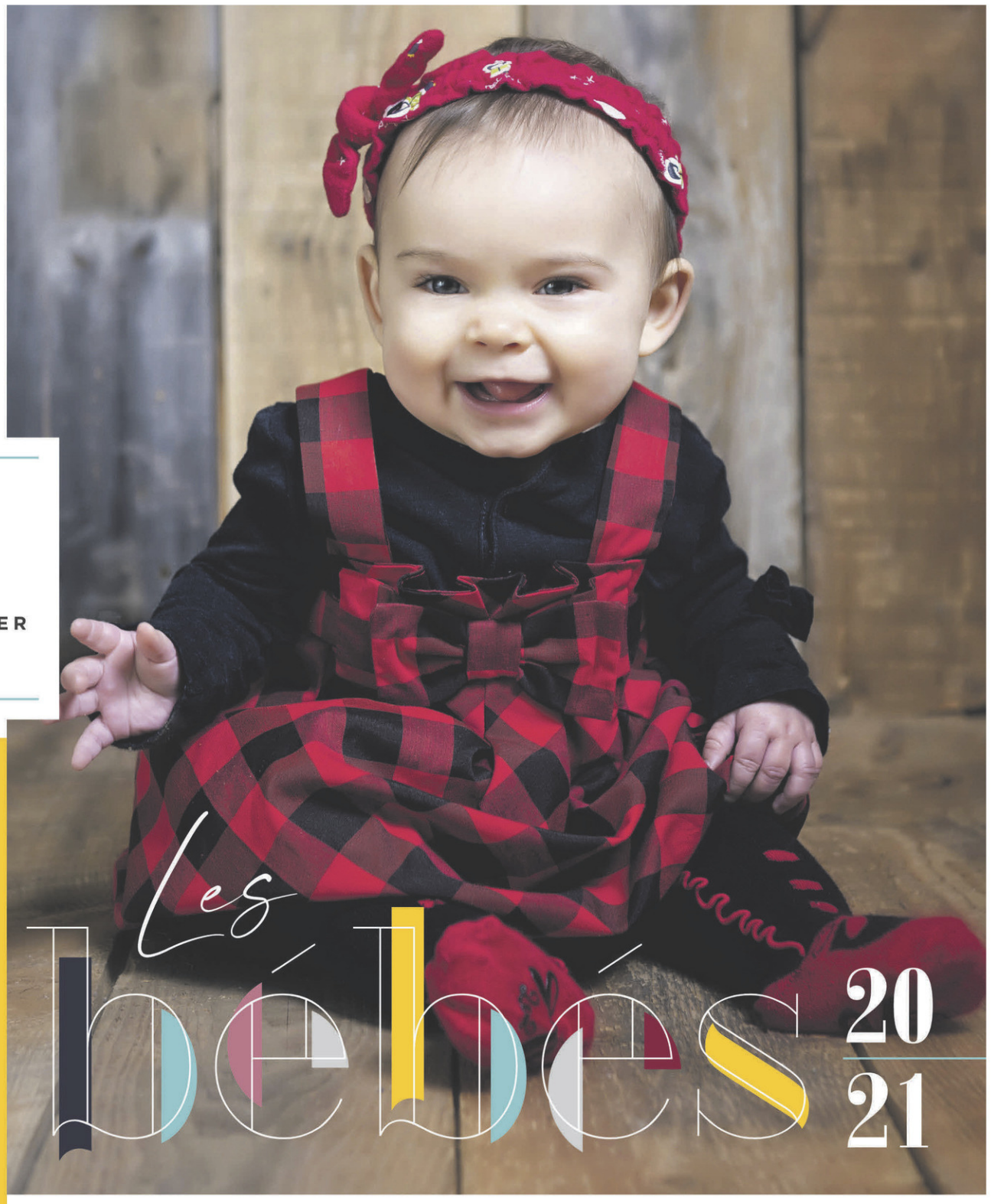
Inscrivez VOTRE BÉBÉ

en réservant votre espace dès maintenant pour seulement 20$ taxes incluses pour Le Courrier et 30$ taxes incluses pour Le Courrier et La Pensée

LES DIX

PREMIERS INSCRITS AURONT DROIT À UNE SÉANCE PHOTO INCLUANT UN 8" X 10"

PATRICK ROGER
PHOTOGRAPHE



PREMIER prix

400$

PATRICK ROGER
PHOTOGRAPHE

DEUXIÈME prix

250$

PAVILLON
Service traiteur

TROISIÈME prix

100$

Cousin-Cousine

Pour être éligible, bébé doit être né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Une seule inscription par enfant. Vous devez fournir une photo couleur de bébé seulement, identifiée à l'endos (son nom, date de naissance et noms des parents ou un fichier numérique).

Les coupons de participation dûment complétés accompagnés des photos et du paiement des frais d'inscription de 20$ ou 30$ taxes incluses, doivent être déposés ou expédiés au bureau du journal Le Courrier **avant le lundi 10 janvier 2022** à midi :

655, av. Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe J2S 5G4 • Tél.: 450 773-6028
ou par courriel : **classees@dbc.ca**

Tirage : *Le mardi 11 janvier 2022 à 14 h. Nous ferons connaître les bébés gagnants dans l'édition du journal Le Courrier du 20 janvier 2022.*

COUPON DE PARTICIPATION

Nom du bébé : _____

Date de naissance du bébé : _____

Nom de la mère : _____

Nom du père : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

S'IL VOUS PLAÎT, COMPLÉTEZ EN LETTRES MOULÉES

○ **C'EST UN GARÇON!**

○ **C'EST UNE FILLE!**

☐ **20$** taxes incluses pour Le Courrier

☐ **30$** taxes incluses pour Le Courrier et La Pensée

Le Courrier de Saint-Hyacinthe — La Pensée

☐ VISA
☐ MasterCard

No. carte : _____ Date d'expiration : ___ – ___

202579

Bourses agreauresponsables 2021

Trois fermes maskoutaines honorées

Sarah Villemaire | Le Courrier

Trois entreprises agricoles de la MRC des Maskoutains ont reçu les grands honneurs lors de la remise des Bourses agreauresponsables 2021 où près de 4000 $ ont été remis aux récipiendaires lors de cette cérémonie.



À l'avant, de gauche à droite, les lauréats Marco Casavant, propriétaire de la ferme Marco Casavant et fils, et sa conjointe Chantal Plourde ainsi que Ginette Daviau de la ferme P.G.C. À l'arrière, de gauche à droite, Richard Veilleux, maire de la Municipalité de Saint-Hugues, Daniel Paquette, préfet suppléant de la MRC des Maskoutains, Jessica Codey, directrice de compte, marché agricole chez Desjardins Entreprises, et Julien Pagé, vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Mieux connu sous le nom de Ferme agreauenvironnementale, ce programme, lancé par la Fédération de l'UPA de la Montérégie en partenariat avec le Fonds du Grand Mouvement Desjardins, met en lumière les actions concrètes des agriculteurs afin de réduire leur empreinte écologique sur le territoire.

Pour sa première édition, ce programme a voulu souligner les récentes réalisations des fermes Jardins et Serres Girouard (Sainte-Madeleine), Marco Casavant et fils (Saint-Bernard-de-Michaudville) et P.G.C. (Saint-Hugues) dans la conservation de la biodiversité dans le secteur.

Ce processus s'est fait naturellement pour ces agriculteurs qui souhaitent préserver l'environnement tout en développant leur champ d'activité. « Il faut que tout le monde embarque dans la protection de l'environnement pour assurer un bel avenir à nos enfants et nos petits-enfants », affirme Marco Casavant, propriétaire de la ferme Marco Casavant et fils. Plusieurs gestes ont alors été posés récemment par ces agriculteurs, dont la plantation d'arbres et l'élargissement des bandes riveraines sur leur terrain pour éviter le dépôt de pesticides dans les cours d'eau.

Ces gestes sont salués par les initiateurs de ce mouvement qui espèrent une plus grande participation des agriculteurs lors de la prochaine édition. « Ces agriculteurs deviennent des modèles pour les autres et on veut leur donner les outils nécessaires pour changer les mentalités des entrepreneurs plus réfractaires à ce genre d'initiatives », souligne Julien Pagé, vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

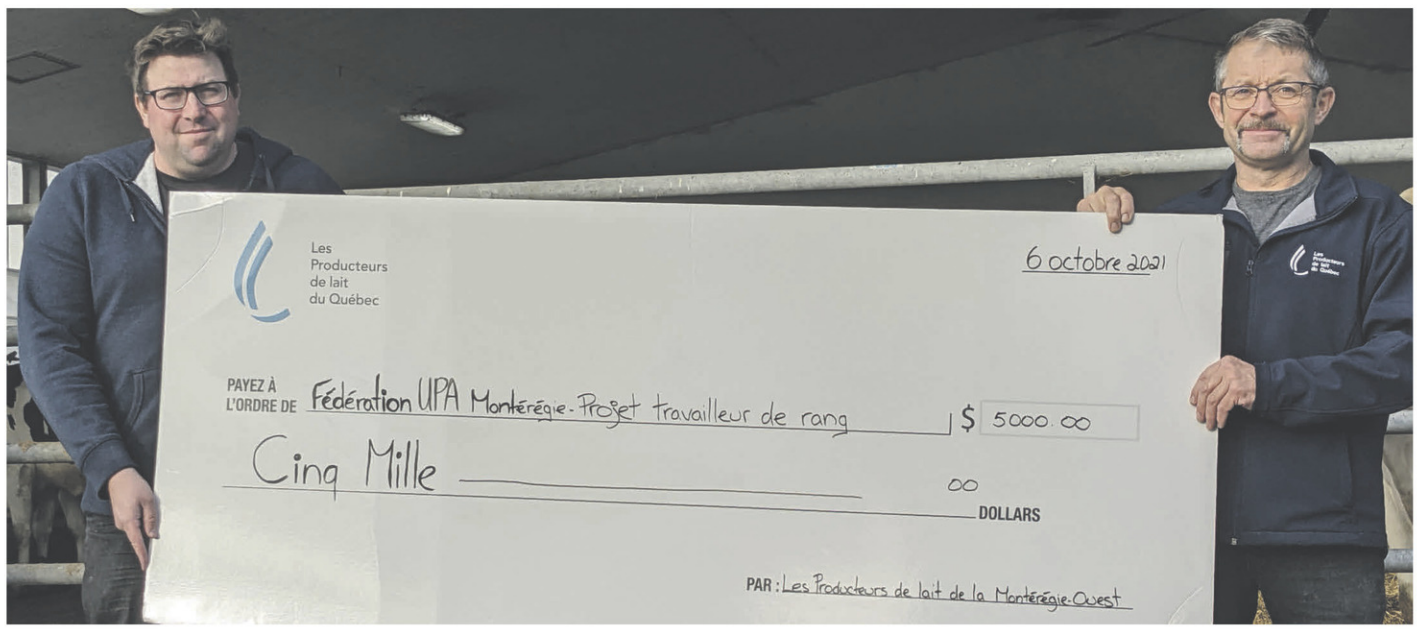
Le Fonds du Grand Mouvement Desjardins y va dans cette même lignée en soulignant le travail de ces agriculteurs. « C'est une belle façon de récompenser les entrepreneurs d'ici qui osent faire la différence dans la préservation de l'environnement. On va continuer à les motiver pour les prochaines années », explique Jessica Codey, directrice de compte, marché agricole chez Desjardins Entreprises.

Au-delà de la MRC des Maskoutains, ce programme vise à encourager l'ensemble des agriculteurs établis en Montérégie en offrant des bourses totalisant 450 000 $ sur trois ans investis par Desjardins. La période de mise en candidature pour les prochaines bourses est prévue au printemps 2022. ←

Producteurs de lait du Québec

Un don pour maintenir les travailleurs de rang

Les Producteurs de lait du Québec ont remis 5000 $ à la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre de la campagne de sociofinancement ayant comme objectif d'assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie, en collaboration avec l'organisme Au Cœur des familles agricoles (ACFA).



À droite, Peter Strebel, président du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec, a remis 5000 $ à Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA Montérégie, pour assurer les services de deux travailleurs de rang en Montérégie. Photo gracieuseté

Le gouvernement du Québec octroie annuellement à l'organisme un soutien financier récurrent de 400 000 $. Ce soutien permet de rehausser l'accessibilité, pour les agriculteurs dans l'ensemble des régions du Québec, aux services de proximité offerts par les travailleurs de rang. Ce montant réparti à travers le Québec représente 75 % du montant nécessaire pour assurer le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Depuis janvier 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ses partenaires, conscients des besoins en santé mentale des agricultrices et agriculteurs de la région, travaillent en collaboration afin d'amasser le montant de 35 000 $ annuellement qui permettra de compléter le financement à 100 % pour les besoins de la région.

Les Producteurs de lait du Québec tiennent à soutenir cette cause puisque leurs producteurs laitiers figurent parmi ceux qui ont recours aux services d'écoute et d'accompagnement offerts par les travailleurs de rang de l'ACFA.

« La pression financière, les longues heures de travail, le regard porté sur nos pratiques par certains groupes de citoyens, l'impact des conditions climatiques sur la gestion de nos fermes et les conflits intergénérationnels sont des raisons qui peuvent affecter notre santé mentale. Quand la pression devient trop forte, quand rien ne va plus, il est essentiel de pouvoir se confier à des gens qui connaissent la nature de notre travail et qui nous aident à trouver des solutions adaptées à nos réalités afin que nous puissions retrouver notre équilibre psychologique », a affirmé Peter Strebel, président du conseil régional des Producteurs de lait de Montérégie-Ouest et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

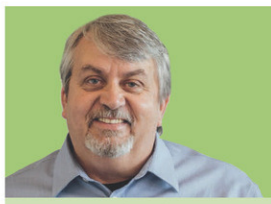
« Pour notre organisation, l'enjeu de la santé mentale de nos membres constitue une priorité. La Montérégie étant un grand territoire comptant plus de 6800 fermes, l'embauche d'une deuxième ressource pour répondre aux besoins des agriculteurs est vite devenue nécessaire. Le don des Producteurs de lait du Québec est significatif et nous sommes reconnaissants pour cet appui », a ajouté Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

La Montérégie compte 6880 fermes, dont 879 fermes laitières réparties entre la Montérégie-Est (511) et la Montérégie-Ouest (368). Ces fermes sont la propriété d'agricultrices et d'agriculteurs fiers de livrer annuellement 20 % du lait produit au Québec. ←

en voiture

170987
ST-HYACINTHE MITSUBISHI MITSUBISHI MOTORS
www.st-hyacinthemitsubishi.ca

Ford Escape PHEV : l'élément de transition



Marc Bouchard
autos@cgocable.ca

Les voitures électriques, bien que plus populaires que jamais, n'attirent pas encore les foules. Les coûts, plus élevés à l'achat, l'usage encore méconnu et les réticences normales à l'égard de toute nouvelle technologie rendent leur adoption un peu plus lente. Il existe cependant des moyens de se rassurer tout en franchissant le pas électrique partiellement : les voitures hybrides branchables.



Photo Ford Canada

C'est exactement ce que Ford propose avec son Ford Escape PHEV (pour Plug-in Hybrid Electric Vehicle). En gros, vous profitez des joies du moteur électrique pour de courtes distances et vous vous sentez rassuré par la présence d'un moteur à essence qui se remplit en quelques minutes pour les distances plus imposantes.

Il y a longtemps que l'on attendait la version Ford de ce modèle. Il devait d'abord faire son apparition en début d'année, mais des problèmes de batterie et des problèmes de microprocesseurs ont retardé sa venue. Cette fois, c'est sérieux, le Ford Escape hybride branchable a fait son entrée chez les concessionnaires, et en nombre suffisant pour être remarqué.

Petit détail intéressant : c'est d'abord le Québec et la Colombie-Britannique qui recevront le gros de la production en vente au Canada. La raison? Ce sont les incitatifs financiers offerts par les deux provinces aux acheteurs de véhicules électriques.

Ainsi, en jumelant rabais provincial et fédéral, les acheteurs de Ford Escape PHEV 2022 peuvent déduire quelque 6500 $ de leur facture totale, après taxes. En gros, cela signifie qu'une version Titanium coûte presque la même chose, qu'elle soit branchable ou plus traditionnelle.

DEUX MOTEURS

Pour propulser le petit utilitaire, Ford mise sur le moteur quatre cylindres de 2,5 litres et sur un moteur électrique qui fournissent une puissance totale de 220 ch, transmise aux roues avant par une transmission électronique à variation continue. Et c'est ici que la déception s'amorce, car on aurait bien aimé un rouage intégral, comme le Toyota RAV4 Prime qui propose sensiblement le même genre de technologie.

Rappelons quand même que le Ford Escape n'est pas un grand baroudeur. Il est mignon, certes, et efficace, mais affiche davantage une silhouette de berline haute sur patte que de véritable aventurier des grands bois. Ce qui rend le rouage intégral un peu moins nécessaire, quand on considère le Ford Escape comme un usager urbain.

Précisons aussi qu'après une recharge de 3,3 heures sur une borne de niveau deux (ou 10 heures environ sur une simple prise 120 à la maison), vous aurez une batterie de 14,4 kW pleine à craquer, bonne pour vous fournir quelque 60 kilomètres d'autonomie 100 % électrique. Ce qui peut sembler peu aux premiers abords, mais qui est largement suffisant pour la plupart des conducteurs qui font moins que cette distance quotidiennement.

Le groupe d'instruments numériques en option, qui fait partie de notre modèle d'essai Titanium, fournit également beaucoup d'informations. Les graphiques indiquent clairement quand la batterie fonctionne seule, quand elle est rechargée par le freinage par récupération et quand le moteur à combustion interne est en marche, ce qui permet au conducteur d'effectuer facilement des ajustements en temps réel pour optimiser les performances.

Quatre modes de conduite EV sont inclus pour permettre au conducteur d'utiliser au mieux la batterie : auto, EV Now (qui force le mode EV complet jusqu'à ce que la batterie soit déchargée), EV Later (qui force le moteur à combustion interne à travailler à plein temps et réserve la batterie pour une utilisation ultérieure), et EV Charge, qui optimise la recharge de la batterie par le freinage et le moteur à combustion interne pendant la conduite.

Pour le reste, soyons honnêtes, un Ford Escape demeure un Ford Escape. Son ergonomie est correcte sans être exceptionnelle. Son système multimédia SYNC est efficace, notamment en matière de commandes vocales, et l'espace dans l'habitacle est assez vaste. Du moins pour les occupants avant, car il faut bien avouer que les passagers arrière ne peuvent pas se lancer dans de grands déhanchements en raison de l'espace limité.

Malheureusement, malgré les prétentions utilitaires du véhicule, la capacité de remorquage est inexistante. On ne peut pas tout avoir.

Le Ford Escape PHEV est un excellent compromis. Confortable, économique, il répond aux exigences en matière de consommation. Ce n'est pas pour partir à l'aventure, mais pour votre usage quotidien, il deviendra vite un compagnon indispensable. ←

Fiche technique

FORCES :
- Système multimédia
- Autonomie électrique
- Douceur de roulement

FAIBLESSES :
- Pas de rouage intégral
- Aucune capacité de remorquage
- Espace arrière

FICHE TECHNIQUE :

Moteur : 4L 2,5 l
Puissance : 165 hp @ 6250 tr/min (123 kW)
Couple : 155 pi·lb @ 4500 tr/min (210 N·m)
Moteur : électrique
Puissance : 118 hp (88 kW)
Couple : 129 pi·lb (175 N·m)
Puissance combinée : 221 hp
Transmission : CVT
Rouage : traction
Type de batteries : lithium-ion (Li-ion)
Énergie : 14,4 kWh
Temps de charge
120V : 10,5 h
240V : 3,3 h
Prix : à partir de 37 549 $



Loisirs de quartier : inscription à la session hiver 2022

Chaque hiver, l'ensemble des corporations de loisirs de quartiers offrent à la population différentes activités pour toute la famille. Nous vous invitons à prendre connaissance des activités organisées dans les différents secteurs. Que ce soit le yoga, les divers cours de mise en forme, la pétanque, la danse ou encore la méditation, il est certain que vous trouverez une activité pour vous!

N'oubliez pas que votre carte Accès-Loisirs doit être valide afin de procéder à l'inscription. Il est possible de consulter les sites Internet de chaque corporation afin d'obtenir les informations à l'avance. ←

COORDONNÉES DES CORPORATIONS DE LOISIRS DE SAINT-HYACINTHE

Loisirs Assomption : www.loisirsassomption.com | 450 771-6914
Loisirs Bourg-Joli : www.bourg-joli.com | 450 773-1824
Loisirs Christ-Roi : 450 773-1102
Loisirs Douville : 450 773-7811
Loisirs La Providence : www.loisirslaprovidence.ca | 450 773-7711
Loisirs Notre-Dame : 450 773-4559
Loisirs Saint-Joseph : www.loisirsst-joseph.com | 450 778-7728
Loisirs Sainte-Rosalie : www.loisirs-ste-rosalie.com | 450 223-2091
Loisirs Saint-Thomas-d'Aquin : 450 796-4466

Qui joindre ?

Service des Loisirs : 450 778-8333
Corporation Aquatique Maskoutaine : 450 778-8335
Maison des Jeunes : 450 774-2249

DANS NOS QUARTIERS :

Assomption | Julie Dansereau : 450 771-6914
Bourg-Joli (Sacré-Cœur et Saint-Sacrement) Diane Thomas : 450 773-1824
Christ-Roi | Cynthia Dolbec : 450 773-1102
Douville | André Beauregard : 450 773-7811
La Providence | Amélie Faille : 450 773-7711
Notre-Dame | Nancy Maillet : 450 773-4559
Saint-Joseph | Josiane Bonin : 450 778-7728
Saint-Thomas-d'Aquin | Bernard Leroux : 450 796-4466
Sainte-Rosalie | Guillaume Lemieux : 450 223-2091

Venez vous amuser avec les Chamaniers!



Le samedi 11 décembre, les Chamaniers de Saint-Hyacinthe vous invitent à leur spectacle de Noël. C'est une belle occasion de voir évoluer petits et grands qui dansent dans les groupes de la Fanrandole, du Contretemps et de la Refoulade. La troupe de spectacle des Chamaniers fera aussi une prestation lors de l'événement. C'est donc un rendez-vous le samedi 11 décembre, à 10 h, au Centre culturel Humania Assurance au 1675, rue Saint-Pierre O. Coût : 5 $ (13 ans et +), 3 $ (5 à 12 ans) et gratuit pour les moins de 5 ans. Passeport vaccinal exigé. Photo gracieuseté

Cours de langues

Vous aimeriez apprendre à converser en anglais ou en espagnol?

POUR APPRENDRE L'ANGLAIS

Loisirs Assomption : 450 771-6914
Loisirs Bourg-Joli :450 773-1824

POUR APPRENDRE L'ESPAGNOL

Loisirs Bourg-Joli :450 773-1824 ←

Atelier libre de peinture : programmation hiver 2022

TOUTES TECHNIQUES DESSIN ET PEINTURE - TOUS NIVEAUX - STYLE COACHING

De 10 à 12 personnes
Début 12 janvier
Mercredi – 13 h 30 à 16 h 30, adultes
Début 13 janvier
Jeudi – 13 h 30 à 16 h 30, adultes
10 semaines – 200 $
Doris Chassé : 450 250-6874
art@dorischasse.com

ATELIERS D'INITIATION À LA PEINTURE ACRYLIQUE - DÉBUTANTS

De 10 à 12 personnes
Début 11 janvier
Mardi – 18 h à 21 h, adultes
10 semaines – 200 $

LES JEUNES À L'HONNEUR - ATELIERS D'INITIATION AUX MÉDIUMS

De 10 à 12 jeunes
Début 15 janvier
Samedi – 10 h à 12 h
Samedi – 13 h à 15 h
10 semaines – 200 $ - matériel non fourni
Andréanne Rioux : 819 347-8712
andreannerioux@gmail.com

ATELIERS CRÉATIVITÉ PLUS

De 10 à 12 personnes
Début 10 janvier
Lundi – 13 h à 16 h
6 semaines – 120 $ - matériel non fourni
Sylvie Fournier : 450 501-3526
sf.fournier5@gmail.com

ATELIERS LIBRES

Mardi et vendredi – 8 h 30 à 16 h 30
Début 11 janvier
Infos : atelierlibredepeinture@gmail.com

ATELIERS LIBERTÉ ET CRÉATIVITÉ : AQUARELLE, ENCRE ET TECHNIQUES MIXTES

De 10 à 12 personnes
Début 4 avril
Lundi – 13 h à 16 h
10 ateliers 200 $ - matériel non fourni
Francine Leroux : 450 922-8649
info@francineleroux.com
1675, rue Saint-Pierre Ouest, 3e étage
La carte Accès-loisirs est obligatoire pour s'inscrire. ←



Cours de gardiens avertis – session d'hiver



Les loisirs de quartier de l'Assomption, de Bourg-Joli et de Sainte-Rosalie offriront des cours de Gardiens avertis lors de la session d'hiver. Pour plus d'informations, communiquez avec ceux-ci : Loisirs Assomption (450 771-6914), Loisirs Bourg-Joli (450 773-1824), Loisirs Sainte-Rosalie (450 223-2091). Photo Pexels

communautaire

LOISIRS SAINT-JOSEPH

Fête familiale le vendredi 10 décembre. Spectacle de magie avec Bizou le clown à 18 h et prestation musicale « des Divas », un duo dynamique à saveur pop, à 19 h 30. L'entrée est gratuite, il suffit d'apporter une denrée non périssable qui sera remise à la Moisson maskoutaine. Port du masque obligatoire et passeport vaccinal exigé. Infos : 450 778-7728 poste 221.

CHŒUR DE L'AREQ

Concert de Noël par le Chœur de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec le dimanche 12 décembre, à 14 h, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement. Contribution volontaire.

DANSE EN LIGNE

Après-midi de musique pour danse en ligne, sociale et country le dimanche 12 décembre, de 13 h à 16 h 30, aux Loisirs Notre-Dame, au 2860, rue Saint-Prosper. Coût : 8 $. Les consignes sanitaires seront respectées et le passeport vaccinal exigé. Infos : Jean-Rock Latour au 450 771-8717.

ROSAIRE

Le lundi 13 décembre, à 13 h 15, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

LE PHARE SAINT-HYACINTHE ET RÉGIONS

Nos groupes de soutien et formations continuent de se donner sur la plateforme Zoom en visioconférence. Le groupe de soutien du lundi 13 décembre, à 13 h 30, aura pour sujet « La visualisation créatrice, pour retrouver ses repères et se reconstruire : se préparer à créer consciemment ». Le groupe de soutien psychoéducatif sera de retour le 5 janvier. Inscription : reception@phare-apamm.ca.

COMPTOIR FAMILIAL SAINT-DENIS

Vente régulière (à petits prix) le mercredi 15 décembre, de 10 h à 15 h, au 601, chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu. Aucun article, seulement vêtements. Consignes à respecter : une seule personne par famille, car espace restreint, port du masque, apportez votre sac réutilisable.

PERSONNEL RETRAITÉ CSSS RICHELIEU-YAMASKA

Déjeuner mensuel le jeudi 16 décembre, à 8 h 30, au restaurant Casa Flora, situé au 3275, boul. Laframboise à Saint-Hyacinthe. Infos : Louise Descôteaux au 450 773-9867 ou Jacqueline Demers au 1 819 336-3478.

CENTRE DE FEMMES L'AUTONOMIE EN SOIE

Le Centre sera fermé du 16 décembre 12 h jusqu'au 4 janvier 13 h pour le congé des fêtes. D'ici là, passez nous voir pour parler, échanger, partager de beaux moments et réchauffer vos cœurs avec un bon café chaud. Infos : 450 252-0010.

BAZAR ASSOMPTION

Vente régulière le vendredi 17 décembre, de 9 h à 13 h 30, au sous-sol de l'église Assomption-de-Notre-Dame (entrée rue Ledoux, sortie rue Bernard). Consignes à respecter : port du masque obligatoire pour les 5 ans et plus, distanciation, limite de personnes permises, aucun essayage, temps de magasinage limité. SVP, apportez vos sacs.

CHEVALIERS DE COLOMB SAINTE-MADELEINE

Les activités se déroulent à la salle des Chevaliers, au 1025, rue Saint-Simon. Souper smoked meat le vendredi 17 décembre, de 17 h à 20 h. Menu : smoked meat, poutine, hamburgers, ailes de poulet et frites. Réservation obligatoire. Aussi, souper traditionnel des fêtes (ragoût, dinde, tourtière, tarte au sucre) le vendredi 24 décembre, à 18 h, suivi d'une soirée dansante. Coût : 30 $, 20 $ (7 à 16 ans) et gratuit (1 à 6 ans). Date limite pour réserver : 20 décembre. Réservation : Monik au 450 795-3243, Michel au 514 553-7735 ou André au 450 278-8052. Port du masque et passeport vaccinal exigés.

CENTRE MUSICAL SOL/DO/FA

Cours d'accordéon diatonique et chromatique pour novices ou étudiants en musique. Début des cours privés en janvier 2022. Infos : Fernand au 450 768-5830 ou à rass.folk.monteregie@hotmail.fr. ←

Une conférence pour contrer la cyberdépendance chez les jeunes

Satellite, organisme en prévention des dépendances, en partenariat avec la Maison l'Alcôve, présente la première édition de la conférence-parents sur l'utilisation problématique de l'Internet, *Alice au pays virtuel*. Cette activité gratuite se déroulera le jeudi 16 décembre, de 18 h 30 à 20 h, au Centre culturel Humania Assurance.

L'utilisation problématique de l'Internet, communément appelée la cyberdépendance, inquiète une partie de la population. À la suite d'une pandémie où tous devaient rester à la maison et utiliser davantage les technologies, il est maintenant temps de poser notre regard sur certaines nouvelles habitudes de vie et de nous questionner. Il est du ressort du parent d'encadrer l'utilisation des technologies, car à certains stades du développement de l'enfance, l'enfant par lui-même ne peut poser cette introspection.

Alice au pays virtuel est une conférence-parents qui amènera le parent à avoir une analyse précise de son utilisation en plus de celle de son enfant. L'hyperconnectivité ainsi que la surexposition aux écrans laissent tranquillement place à des contacts en personne et à des événements de groupes, et la conférence s'inscrit dans ce retour à un usage possiblement plus modéré.

Les intervenants de Satellite et de la Maison l'Alcôve tentent de dépeindre un portrait juste de l'utilisation problématique de l'Internet en plus d'offrir des pistes d'actions, suivant le continuum d'intervention en dépendance. Allant de la prévention universelle à l'intervention spécifique, la conférence-parents a pour but de donner aux participants des balises claires quant aux actions à poser dans l'utilisation des technologies de leurs enfants.

La soirée se veut conviviale. Un goûter sera proposé aux participants et une activité sous le même thème sera présentée aux enfants dans une salle juxtaposée afin de laisser les parents profiter pleinement de l'heure et demie d'informations pertinentes.

Étant donné les mesures sanitaires actuelles, les places sont limitées, mais cette formule de conférence-parents se répétera à l'hiver ainsi qu'au printemps. Il s'agit d'une conférence gratuite offerte à la population de la MRC des Maskoutains et les participants se doivent de réserver leur place au preventiondes dependances.org/boutique.

Pour plus d'information, contactez Satellite, organisme en prévention des dépendances au 450 888-2572 ou par courriel à l'adresse coordo@prevention desdependances.org. ←

carnet de l'âge d'or

CLUB ÂGE D'OR DOUVILLE

Les activités se déroulent au Centre communautaire, situé au 5065, rue Gouin. Bingo le jeudi 9 décembre, à 18 h 45. Ouverture des portes à 17 h. Port du masque, distanciation et passeport vaccinal obligatoires. Infos : Ginette Massé au 450 773-0815.

FADOQ AQUINOIS

Les activités se déroulent au Centre Aquinois, situé au 5925, av. Pinard. Dernière semaine avant les fêtes pour les activités hebdomadaires. Palet américain, crible et cartes le jeudi 9 décembre, à 13 h. Infos : Serge Mathieu au 450 888-8125.

FADOQ SAINT-HUGUES

Les activités se déroulent à la salle municipale, située au 390, rue Notre-Dame. Soirée de bingo le 3e mercredi de chaque mois, à 19 h. Prochain bingo le mercredi 15 décembre. Passeport vaccinal exigé. Port du masque et distanciation de mise. Infos : Michel Desroches au 450 794-2228. Notez que la soirée de danse du samedi 11 décembre doit être annulée étant donné les récentes directives de la santé publique en lien avec le nouveau variant Omicron.

FADOQ SAINT-JOSEPH

Bingo le samedi 11 décembre (dernier de l'année), à 12 h 15, au sous-sol de l'église Saint-Joseph (porte 1). Passeport vaccinal requis avec pièce d'identité.

FADOQ SAINT-PIE

Cartes tous les mardis, à 13 h, sauf le 28 décembre. Retour le 11 janvier. Collation servie. Belle surprise aux cartes du 21 décembre. Bingo le lundi 20 décembre, à 19 h. Café gratuit. Port du masque et passeport vaccinal requis. Infos : Paul Ravenelle au 450 772-5131.

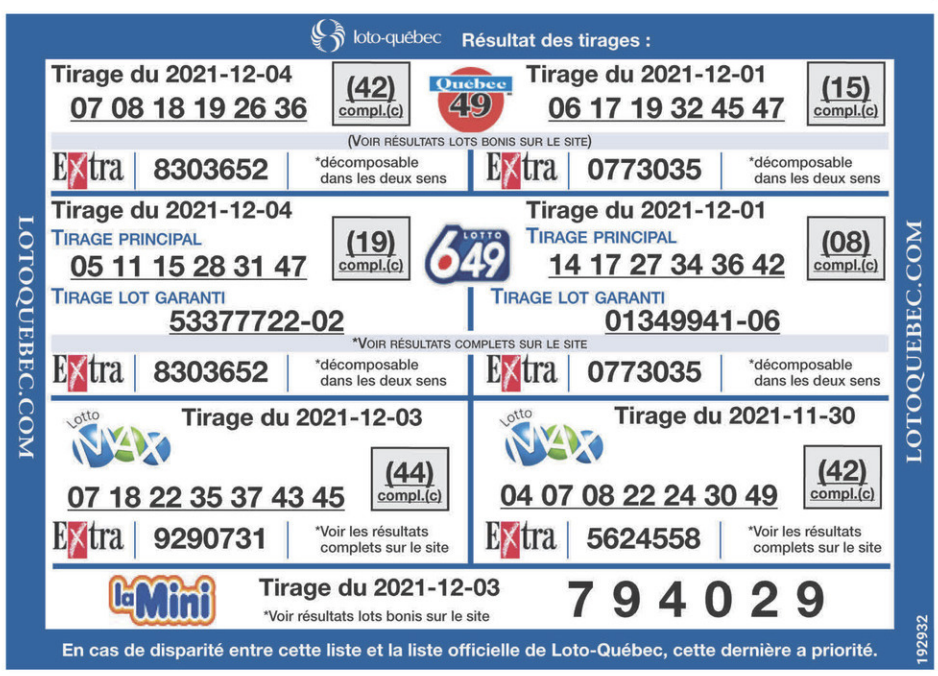
FADOQ SAINTE-ROSALIE

Les activités se déroulent au Centre Rosalie-Papineau, situé au 5250, rue Gérard-Côté. Pétanque et cartes tous les jeudis, à partir de 13 h 30. Passeport vaccinal et port du masque obligatoires. Infos : Jocelyne Normand au 450 778-5265.

SATA SACRÉ-CŒUR

Les activités se déroulent au 2710, av. Beauparlant, pavillon Jefo. Bingo le mardi, à 19 h. L'ouverture des portes se fait à 17 h. Port du masque, distanciation et passeport vaccinal obligatoires. Infos : Cécile Gévry au 450 888-3054. ←





Les petites annonces 450 771-0677

HEURE LIMITE : L'heure de tombée pour les petites annonces est le mercredi 13 h. Après cette heure, elle seront automatiquement reportées à la parution suivante.

Informations générales : *450 773-6028* Rive-Sud et Montréal: 514 875-1948

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

index des rubriques

IMMOBILIER À LOUER
100 À partager
105 Bureaux - locaux
110 Chalets - Roulottes
115 Chambres
120 Condominiums
125 Garages - entrepôts
130 Lofts
135 Logements 1-1/2 - 2-1/2
140 Logements 3-1/2
145 Logements 4-1/2
150 Logements 5 -1/2 et plus
155 Maisons
160 Terrain à louer

IMMOBILIER À VENDRE
200 À revenus
205 Chalets - Roulottes
210 Commerces - Édifices commerciaux
215 Condominiums - lofts
220 Fermes - Terres
225 Maisons à vendre
230 Maisons unifamiliales À VENDRE
235 Terrains

À VENDRE
300 Ameublements - Électroménagers
305 Animaux
310 Antiquités
315 Articles de sports
320 Bois de chauffage
325 Machinerie et pièces agricoles
330 Matériaux de construction
335 Musique
340 Outillage
345 Ventes de garage
350 Divers

SERVICES
400 Amitiés - Rencontres
405 Astrologie
410 Construction - Rénovation
415 Cours - Formation
420 Entretien ménager
425 Événements - Voyages
430 Garderies
435 Occasions d'affaires
440 Offres d'emploi
445 Perdu - Trouvé
450 Santé
455 Services comptables - Impôts
460 Services divers
470 Recherche divers

VÉHICULES
500 Automobiles
505 Bateaux - Motomarines
510 Camions - Camionnettes - Vus
515 Motoneiges-Motocyclettes-VTT
520 Véhicules - Garages
525 Véhicules récréatifs

PRIÈRES - REMERCIEMENTS
600 Prières - Remerciements

ENCANS
700 Encan

135 LOGEMENTS 1 1/2 - 2 1/2

1-1/2: 450$/mois, 2-1/2: 550$/mois, meublé, chauffé/éclairé, libres immédiatement, service buanderie, propriétaire sur place 280, rue Saint-François, Saint-Hyacinthe. 450-771-9539.

1-1/2 et 2-1/2 meublés ou semi-meublés, chauffés/éclairés; situés près hôpital, salle de bain privée. Buanderie, stationnement automobile. non-fumeur. S'adresser: 2805, Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe. 450-773-0107.

2-1/2; Manoir des Cascades, Saint-Hyacinthe. Pour personnes retraitées autonomes ou semi-retraitées, ascenseur, stationnement. Chambre fermée. Non-fumeur, sans animaux. Contactez: 450-252-8907

2-1/2; Manoir des Cascades, Saint-Hyacinthe. Pour personnes retraitées autonomes ou semi-retraitées, ascenseur, stationnement. Style loft. Non-fumeur, sans animaux. Contactez: 450-252-8907

145 LOGEMENTS 4 1/2

4-1/2 Saint-Hyacinthe, libre immédiatement, pas d'animaux. 450-278-0733

300 AMEUBLEMENT / ÉLECTROMÉNAGERS

BUREAU chambre 6tiroirs avec mirroir biseauté, parfaite condition, payé: 1900$ (voir facture,) laisse 395$. Trop gros pour futur appartement. 450-252-6942

320 BOIS DE CHAUFFAGE

BOIS franc, 105$ la corde, livraison gratuite 4 cordes et plus,St-Hyacinthe, Sorel, Beloeil et Saint-Hilaire Frais de livraison si moins de 4 cordes ou hors cercles. Luc Leblanc 450-230-2106.

BOIS franc, sec 16 pouces. 105$/corde. Livraison possible à Saint-Damase. Cell: 450-230-2847 ou 450-797-3472. Serge

335 MUSIQUE

GUITARE Godin 5th avenue night club, bleue indigo, payée: 2000$ printemps 2020, peu utilisée, avec étui. Prix demandé: 1500$ 450-774-0887

350 DIVERS

ARBRE de Noël Noma, arbre à DEL LINDEN, couleur changeante, lumière intégré dedans Prix: 100$ 450-774-8901

FAUTEUIL souleveur, jamais utilisé, vert foncé: 400$. Huche avec couvercle, bois de pin 108x49 cm: 300$. Oreiller laine Murano 16x27: 150$ 450-488-0523

POÊLES à granules, à bois, au gaz, cheminées et tuyaux. Installation. Prix compétitifs. 450-798-2686.

400 AMITIÉ / RENCONTRES

CONTACTS et rencontres. Service#1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues. Goûtez la différence. Appelez: 438-899-7001 ou depuis votre cell.: (carré)#6920. www.lesseductrices.ca

405 ASTROLOGIE

ANA Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, réponses précises et datées. 450-309-0125

410 CONSTRUCTION / RÉNOVATION

PEINTRE compagnon offre mes services pour résidentiel ou commercial. RBQ#5610-7311-01 Tél.: 450-521-1487

440 OFFRES D'EMPLOIS

CAMELOT demandé pour Publisac. Travail en équipe de deux. Mardi et mercredi ou mardi seulement ou mercredi seulement. Pour informations: Clément LeBire: 450-513-3375.

LES terrasses St-Thomas sont à la recherche d'un ou des déneigeurs pour le déneigement des trottoirs sur le site. Jean-Jacques St-Germain 450-796-5081 ou jeanjacques.stg@gmail.com

450 SANTÉ

LA massothérapie, bénéfique pour le corps et l'esprit. Lundi au vendredi de 10h à 22h. 514-929-0969

450 SANTÉ

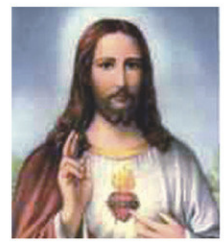
PRODUITS Gerbex offre une gamme de produits naturels. Idéal pour les cliniques, les massothérapeutes et aussi vendeurs à domicile. Sans obligation de votre part. Notre liste des prix. Produits Gerbex inc. 7345, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe, QC J2R 1E3, Tél.:450-796-5868. Téléc.:450-795-1705 Visitez notre site Internet: www.gerbex.qc.ca Courriel: gerbex@gerbex.qc.ca

460 SERVICES DIVERS

SOLUTIONS à l'endettement. Laissez-nous vous aider. Un versement/mois. 7/7, 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004.

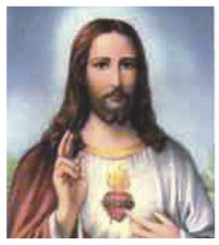
TRANSFERT film Kodak, 8mm et cassette vidéo tous formats incluant négatifs, photos, diapo., cassette audio. Service rapide, personnalisé 450-796-5730

600 PRIÈRES REMERCIEMENTS



REMERCIEMENTS
AU SACRÉ-COEUR
POUR FAVEUR
OBTENUE
Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
J.M.T.





REMERCIEMENTS
AU SACRÉ-COEUR
POUR FAVEUR
OBTENUE
Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
H.L.



PRIÈRE
Seigneur, Tu as donné à la Vénérable Élisabeth Bergeron une foi simple et confiante pour vivre les appels intérieurs et les événements quotidiens dans la recherche constante de Ta Volonté, un filial abandon à Ta Providence, un amour tendre et ardent pour les petits, les pauvres, les démunis. Daigne, à sa prière, nous entraîner dans le même sillage de foi, d'amour, de service, et de nous accorder ce que nous Te demandons avec une absolue confiance. Seigneur, glorifie ton humble servante, la Vénérable Élisabeth Bergeron, par son intercession, exauce-nous. Amen.
T.K

AJOUTEZ DE LA VISIBILITÉ

Mettez-y de la couleur POUR SEULEMENT 3 65$ DE PLUS taxes incluses


Une photo vaut mille mots POUR SEULEMENT 5 75$ DE PLUS taxes incluses

Disponible dans Le Courrier de Saint-Hyacinthe | Le Clairon Saint-Hyacinthe et région 450 771-0677

10 65$ + TAXES 20 mots par annonce 35¢ + taxes le mot additionnel
Sauf exception rubrique 700 encans PRIX SUR DEMANDE
VISA MasterCard Interac Paiement direct

LES PETITES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE
HEURE DE TOMBÉE MERCREDI 13 h

AVIS AUX ANNONCEURS
Le Courrier de Saint-Hyacinthe ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Le journal se réserve le droit de refuser toute publicité ne convenant pas à sa politique. Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: "Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant." Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute correction à apporter ou tout retrait d'une petite annonce doit parvenir au bureau du journal avant 13 h, le mercredi. Après ce moment, l'annonce sera facturée comme entendu.

Toutes les petites annonces sont disponibles sur Internet à l'adresse lecourrier.qc.ca et ce, sans frais additionnels.

RECYCLEZ-MOI, après m'avoir lu!
PENSEZ VERT!
Le Courrier de Saint-Hyacinthe


cartes professionnelles 450 773-6028

ORDINATEUR



COURTIER IMMOBILIER



PÈRE NOËL



CARTE PROFESSIONNELLE

REPRODUISEZ
VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
INFO : 450 467-1821

LISTE DES DÉPOSITAIRES À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE POUR VOTRE JOURNAL

ACTON VALE
Accommodation Acton
1236, rue Boulay, Acton Vale
450 546-7153
Carrefour Le Paysan
1360, boul. Acton, Acton Vale
450 546-7040
Marché Richelieu
1145, rue du Marché, Acton Vale
450 546-2759
Dépanneur Mini-Golf
1795, rue Landry, Acton Vale
450 546-3757
Tabagie Surprise Ernest Joly & Fils
1530, boul. Acton, Acton Vale
450 546-4066
Couche-Tard
699, rue Roxton, Acton Vale
450 546-0053

BELOEIL
Tabagie Zut
600, boul. Laurier, Beloeil
450 464-0980
Jean Coutu Beloeil
350, boul. Laurier, Beloeil
450 467-0296

GRANBY
Tabagie Tabac Kek
432, rue Principale, Granby
450 378-5579

LA PRÉSENTATION
Dépanneur La Présentation
779, rue Principale, La Présentation
450 796-2531

MARIEVILLE
Marché National
650, rue Sainte-Marie, Marieville
450 460-4801
Dépanneur de Ramezay
175, rue Claude de Ramezay, Marieville
450 460-0443
Dépanneur Patenaude L.W.
347, rue Ouellet, Marieville
450 460-4731

MASSUEVILLE
Dépanneur S.G. Bardier
948, rue Royal, Massueville
450 788-2000

MONT-SAINT-HILAIRE
Dépanneur Noémie
40, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire

OTTERBURN PARK
Dépanneur Des Vergers
459, rue Ozias-Leduc, Otterburn Park
450 446-6050
Dépanneur Beausoir
539, chemin des Patriotes, Otterburn Park
450 446-9783

ROUGEMONT
Dépanneur Mila
200, rue Grande Caroline, Rougemont
450 469-5754
Dépanneur Rougemont
454, rue Grande Caroline, Rougemont
450 469-9999

ROXTON FALLS
Paframa Inc.
244, rue Notre-Dame, Roxton Falls
450 548-2866
Dépanneur Les Frères Claude
115, rue de l'Église, Roxton Falls
450 548-2848

SAINT-BARNABÉ-SUD
Coop Comax
580, rang Haut Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
450 792-3381

SAINT-CÉSAIRE
Super C
2060, Route 112, Saint-Césaire
450 469-4793
Au Petit Marché
1142, rue Vimy, Saint-Césaire
450 469-2373

SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU
Marché de la Traverse
464, chemin des Patriotes, Saint-Charles
450 584-2642

SAINT-DAMASE
Dépanneur Chez Vic
26, rue Principale, Saint-Damase
450 797-3980
Dépanneur St-Damase
172, rue Principale, Saint-Damase
450 797-3363

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
Marché Lachambre & Fils
140, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2838
Dépanneur Les Patriotes
98, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-1122

SAINT-DOMINIQUE
Marché Extra St-Dominique
1187, rue Principale, Saint-Dominique
450 773-3880
776670 Canada Inc.
1147, rue Principale, Saint-Dominique
450 773-1274

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
Station-Service Éric Marchand
546, 3e Rang, Sainte-Hélène
450 791-2304
Marché Bonichoix
685, rue Principale, Sainte-Hélène
450 791-2412

SAINT-HUGUES
Marché Désilets
411, rue Notre-Dame, Saint-Hugues
450 794-2132

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Marché Tradition
3104, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-5502
Super Dépanneur SOS
3447, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 464-4265
Marché Touchette & Fils
3255, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-7867
9135-7962 Québec Inc.
3627, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste
450 467-9275

SAINT-JUDE
Entreprises M. Brazeau
962, rue Saint-Édouard, Saint-Jude
450 792-3891

SAINT-LIBOIRE
9316-5413 Québec Inc.
1145, rang Saint-Édouard, Saint-Liboire
450 793-2335
Dépanneur 4 Étoiles Enr.
1830, rang Saint-Édouard, Saint-Liboire
450 793-4499
Marché Tradition
54, rue Saint-Patrice, Saint-Liboire
450 793-4442

SAINTE-MADELEINE
Dépanneur Ste-Madeleine (Magasin Harnois)
5, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-0010
Marché Ste-Madeleine
30, rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine
450 795-3355
Camping Ste-Madeleine
10, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-3888

SAINTE-MARCEL-DE-RICHELIEU
Épicerie du Village
427, rue Saint-Pierre, Saint-Marcel
450 794-2851

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

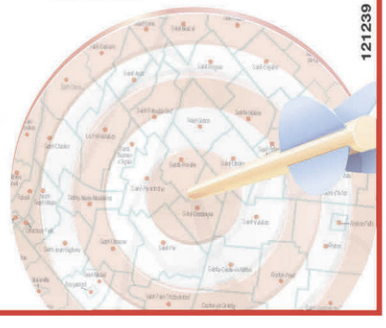
SAINT-OURS
Épicerie Axep Arpin & Fils inc.
2471, rue Immaculé Conception, Saint-Ours
450 785-2308

SAINT-PIE-DE-BAGOT
Ji-Li
329, rue Notre-Dame, Saint-Pie
450 772-2468
N. Brodeur & Fils
157, rue Saint-Pierre, Saint-Pie
450 772-5518
Dépanneur Kanika
336, chemin Lussier, Saint-Pie
450 772-1100
Dépanneur Des Mag
80, rue Saint-François, Saint-Pie
450 772-6533
Dépanneur HRQ
2081, Haut de la Rivière Sud, Saint-Pie
450 772-6620

SAINT-SIMON-DE-BAGOT
Épicerie de Chez Nous
34, rue Principale, Saint-Simon
450 798-2157

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON
Marché St-Valérien
1380, rue Principale, Saint-Valérien
450 549-2336

UPTON
Marché Upton
747, rue Saint-Ephrem, Upton
450 549-4612
Dépan-Stef
261, rue Principale, Upton
450 549-4020



horoscope



Alexandre Aubry
alexandre.aubry@norja.net
www.norja.net
514 640-8648

Bélier
Du 21 mars au 20 avril

Si vous fêtez Noël en grand cette année, il y aura de la planification à faire. Le temps sera une denrée rare, mais ce sera un véritable succès au bout du compte. En amour, les petites attentions garantissent la longévité du couple.

Taureau
Du 21 avril au 20 mai

Vous aurez besoin de quitter votre nid pour faire de belles découvertes. La nouvelle année qui s'amène le mois prochain vous inspire déjà un grand renouveau. En suivant un cours, vous aurez de meilleures perspectives d'avenir.

Gémeaux
Du 21 mai au 21 juin

Une personne ou une situation particulière vous touchera et vous émouvra. Au travail, toute forme de changement ne peut que vous être profitable. Célibataire, l'amour saura vous surprendre au moment où vous vous y attendez le moins.

Cancer
Du 22 juin au 22 juillet

Il sera facile de s'entendre avec vous. Vous n'avez pas peur de la tâche au bureau et vous accepterez aussi de commencer à faire certains préparatifs pour les prochaines réceptions. Un conflit familial pourrait vous inquiéter.

Lion
Du 23 juillet au 23 août

Vous vous retrouverez avec la chaise du patron lorsque celui-ci prendra des vacances bien méritées. Cette situation aura un bel impact sur votre carrière. Si l'affection est absente du couple, les sentiments s'évanouiront aussi.

Vierge
Du 24 août au 22 septembre

Vous serez au centre de toute l'attention pour une raison ou pour une autre. Notamment, vous pourriez sauver quelqu'un, ne serait-ce qu'en lui accordant une oreille attentive. Vous aurez droit à toute sa reconnaissance.

Balance
Du 23 septembre au 23 octobre

Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour offrir des cadeaux à vos proches. Vous êtes dans un élan de générosité qui vous apportera un mieux-être extraordinaire. Un projet familial mérite davantage de réflexion.

Scorpion
Du 24 octobre au 22 novembre

Pas facile de coordonner une vie sociale intéressante lorsque le travail est exigeant. Vous avez besoin de lâcher prise, alors n'hésitez pas à accepter les invitations à sortir et à faire de belles activités avec vos proches.

Sagittaire
Du 23 novembre au 21 décembre

Vous mettrez la main sur une somme d'argent et vous vous accorderez bien quelques gâteries. Que ce soit pour l'achat d'une propriété ou pour démarrer une entreprise, vous aurez enfin le feu vert pour le financement du projet.

Capricorne
Du 22 décembre au 20 janvier

Parviendrez-vous à réunir toute la famille et à faire une grande fête cette année afin de compenser l'an dernier? Tout un défi vous attend! Artiste, vous aurez beaucoup d'inspiration pour créer une œuvre de votre cru.

Verseau
Du 21 janvier au 19 février

Il y a un artiste qui sommeille en vous et il se réveillera de manière assez spectaculaire. Si vous avez l'esprit rêveur, prenez en note vos différentes idées afin de pouvoir les réaliser un jour, autrement elles risquent de tomber dans l'oubli.

Poissons
Du 20 février au 20 mars

Vous aurez sans cesse une foule d'invitations à sortir que vous vous empresserez d'accepter avec plaisir même si vous sentez que vous brûlez la chandelle par les deux bouts. Un peu de repos sera nécessaire par la suite.

CHANGER POUR CHANGER OU CHANGER EN MIEUX?

En temps de pénurie de main-d'œuvre, les employeurs semblent avoir de la difficulté avec la fidélisation de leur personnel. Un bon nombre de travailleurs décident d'aller voir ailleurs croyant ou espérant avoir de meilleures conditions de travail, parfois pour quelques dollars de plus.

Le roulement de personnel en plus du manque de main-d'œuvre crée un réel casse-tête pour les gestionnaires qui doivent revoir leurs stratégies d'intégration et de maintien en emploi. Du côté des employés, est-ce toujours une bonne idée d'aller voir de l'autre côté de la clôture? Avant de quitter son emploi, il est bon de se rappeler que mis à part le salaire, qui devrait être juste et équitable, il y a aussi l'ambiance de travail et toutes les autres conditions dont il faut tenir compte dans sa décision.

Les employeurs sont beaucoup moins indépendants envers les chercheurs d'emploi lorsqu'ils traversent une période de manque de main-d'œuvre. Ils ont à faire face à une compétition à laquelle ils ne sont pas vraiment habitués. Les gestionnaires en ressources humaines doivent faire preuve de plus en plus d'imagination pour attirer de nouvelles recrues et surtout les garder.

En tant que conseillers en emploi, nous répétons souvent à notre clientèle que trouver un emploi c'est bien, mais que le garder c'est mieux. Pour ce faire, il est de loin préférable de trouver un poste qui convienne à nos capacités et surtout à nos intérêts. Même si cette aptitude à s'adapter demeure une compétence importante chez un candidat, elle a toutefois des limites. Un individu peut bien sûr occuper plus d'un type de poste dans une vie à condition d'avoir les aptitudes et les compétences requises. Si ce n'est pas le cas, le salarié a des raisons légitimes de changer d'emploi.

Il y a « changer » d'emploi et il y a aussi un autre phénomène, celui de revenir en emploi. De plus en plus de retraités souhaitent se remettre au boulot, parfois après 2 à 3 ans d'arrêt. Ils ne recherchent pas nécessairement le même genre de poste qu'ils occupaient, mais se réorientent dans un secteur d'activité qui les attire et où ils ont les compétences et la capacité d'accomplir les tâches demandées.

Beaucoup de travailleurs changent d'employeur et un bon nombre de retraités retournent au travail. Cela veut peut-être dire que c'est le marché du travail qui est en fin de compte en train de changer. Si c'est le cas, souhaitons qu'il change en mieux.



Action Emploi
MON PARTENAIRE POUR L'EMPLOI

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :
Richard Plouffe,
Conseiller en employabilité
Action Emploi Saint-Hyacinthe
440, av. Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe (Québec)
Tél. : 450 773-8888 | Télécopieur : 450 773-7985
rplouffe@action-emploi.ca

Prorec 25 Ans Years

SALAIRE DE SOIR
23 $/H
FIN DE SEMAINE
25 $/H

Expérience reconnue
Hausse de salaire après
6 mois

OPÉRATEURS
DE PRODUCTION

SOIR 40 H
(lundi au jeudi)
FIN DE SEMAINE 36 H
(vendredi au dimanche)

EXIGENCES
- Expérience sur chariot élévateur
- Bonne forme physique

AVANTAGES
- Assurances collectives complètes
- Programme de REER (jusqu'à 4%)
- Uniformes fournis
- Congés de maladies payés
- Bien plus!

APPLIQUEZ MAINTENANT
Geneviève Bilodeau
gbilodeau@prorec.ca
450 796-5219 #119

201930

NOTRE ÉQUIPE
A BESOIN DE TOI!

AGRO CENTRE TECHNOVA INC.

Chef de file spécialisé dans la vente et le service agronomique dédiés aux agriculteurs!

POSTE PERMANENT SITUÉ À ST-PIE
ADJOINT(E) AUX INVENTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE
Sous la responsabilité du contrôleur, l'adjoint(e) aux inventaires aura pour principales tâches :
- Analyser les demandes de produits et effectuer la gestion appropriée pour le bon fonctionnement des multisites;
- S'occuper des dépôts clients, de la facturation des frais de fin de mois et de répondre aux questions des clients;
- Toutes autres tâches connexes nécessaires au bon fonctionnement des opérations.

QUALIFICATIONS :
- DEC en comptabilité ou toute autre expérience similaire;
- Expérience minimale de 5 ans;
- Connaissance fonctionnelle de la gestion des inventaires;
- Connaissance fonctionnelle de la gestion des comptes clients.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES :
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité de s'adapter aux changements;
- Maîtrise de la suite Office (Excel avancé);
- Sens de l'organisation et des priorités.

CONDITION D'EMPLOI :
- Rémunération compétitive;
- Gamme complète d'avantages sociaux;
- Régime de retraite.

Viens travailler dans une entreprise en milieu agricole où l'esprit d'équipe et le plaisir font partie des valeurs de la compagnie!

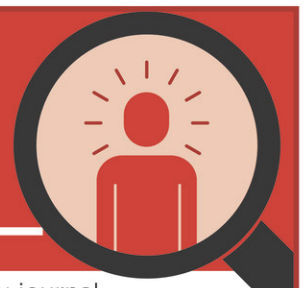
Envoyez votre C.V. par courriel
emplois@agrotechnova.com
T. 450 772-2475

203482

carrières et professions

emploi@dbc.ca | **450 773-6028**

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CANDIDAT ?



Affichez dans la section Carrières et Professions du journal.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
lecourrier.qc.ca

emploi@courrierclairon.qc.ca

450 773-6028

Grand GALOP
Centre de pédiatrie sociale Saint-Hyacinthe

CERTIFIÉ FONDATION DR JULIEN

Nous sommes à la recherche d'un(e)

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE
(Temps partiel - horaire flexible)

Le CPS Grand Galop offre aux enfants de 0 à 18 ans de Saint-Hyacinthe, et vivant en contexte de grande vulnérabilité, des services de pédiatrie sociale (de santé, sociaux et juridiques) de grande qualité.

Il/elle participe à la gestion des ressources financières de l'organisation.

Il/elle administre les finances avec la plus grande efficacité et efficience, en assurant le processus budgétaire et la production des états financiers, les demandes de financements, les redditions de comptes, la recherche de subventions gouvernementales (à l'échelle fédérale, provinciale ou municipale), subventions de fondations et autres tâches connexes.

Faire parvenir votre curriculum vitæ : dg@grandgalop.ca
Tél. : 450 252-4974

203272

Grand GALOP
Centre de pédiatrie sociale Saint-Hyacinthe

CERTIFIÉ FONDATION DR JULIEN

Nous sommes à la recherche d'un(e)

ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

Le/la titulaire du poste participe à différentes interventions auprès d'enfants et de familles vulnérables de la communauté afin d'assurer le développement de leur plein potentiel. Il/elle offre des services de consultation, de soutien et de référence, en collaboration avec une équipe interdisciplinaire du centre de pédiatrie sociale en communauté ainsi qu'en partenariat avec les autres services de soutien social de la communauté. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le CISSSME dans le cadre d'un projet visant le développement des compétences parentales et la stimulation. Il/elle aura également la charge de la coordination de l'accompagnement établi auprès de bénévoles.

Faire parvenir votre curriculum vitæ : dg@grandgalop.ca
Tél. : 450 252-4974

203270

203199

Entreprise Électrique M.J.L. inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pour Saint-Hyacinthe, est à la recherche d'un(e)

COMMIS D'ENTREPÔT

Début du poste : immédiatement
Horaire de travail: 40 heures par semaine
Salaire : selon expérience

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
- Réception et vérification de la marchandise
- Inspection quotidienne des chariots élévateurs
- Entretien du bâtiment extérieur et intérieur
- Préparation du matériel à livrer sur nos chantiers

FORMATION ET COMPÉTENCES REQUISES
- Diplôme d'études professionnel
- Posséder sa carte de compétence cariste
- Permis de conduire valide

Envoyez-nous votre CV à : **info@mjlelectrique.com**

203604

CONSTRUCTION BUGÈRE INC.
Est à la recherche d'un(e)

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)
Horaire flexible de 3 à 4 jours/semaine

Relevant de la secrétaire comptable, le titulaire du poste pourra effectuer les tâches suivantes :
- Réception;
- Gestion des comptes payables et recevables;
- Paye construction;
- Préparation documents de soumission et autres.

Exigences :
- DEC ou DEP en administration;
- Expérience de travail dans un poste similaire;
- Connaissance Excel, Word et Maestro (un atout).

Salaire selon expérience

Faire parvenir votre C.V. à :
Construction Bugère Inc.
4040, av. Bérard, Saint-Hyacinthe QC J2S 9G3
Télécopieur : 450 778-1418
Courriel : chantal.gagnon@bugere.com

203479

Carrosserie 2000

PRÉPARATEUR PEINTRE

TÂCHES :
- Application des apprêts
- Préparation et sablage de finition
- Masquage
- Préparation et agencement des couleurs
- Application de peinture et vernis

EXIGENCES :
- DEP en carrosserie serait un avantage
- Expérience de 3 ans et plus ou grande motivation à apprendre

NOUS OFFRONS :
- Environnement de travail de qualité supérieure
- Équipe de travail dynamique
- Système d'aspiration des poussières automatisé
- Système de ventilation adapté
- Formation PPG
- Avantages sociaux complets
- Assurance collective
- Fonds de pension adapté aux besoins de l'employé
- Congés de maladie payés (4)
- 4 semaines de vacances/année
- Vêtements de travail payés par l'employeur
- Salaire très compétitif

HORAIRE DE TRAVAIL :
- 38 à 40 h/semaine
- Semaine de 4 jours du lundi au jeudi
- Poste disponible pour janvier 2022

Envoyez votre C.V. par courriel :
info@car2000.ca
Tél. : 450 771-7550, demandez Robin

203410

ADJOINT(E) AUX VENTES
POSTE TEMPS PLEIN

DBC Communications inc. édite les hebdomadaires Le Courrier de Saint-Hyacinthe, Le Clairon de Saint-Hyacinthe, L'Oeil Régional, Les 2 Rives et La Pensée de Bagot, de même que le périodique GTA Gestion et Technologie Agricoles.

DBC Communications inc. est présentement à la recherche d'un(e) **adjoint(e) aux ventes.** Le (la) titulaire assumera les responsabilités suivantes :

Tâches :
- Assurer le lien entre la clientèle, les conseillers en publicité, la production et l'administration;
- Entrer des données et produire des rapports;
- Fournir un support aux ventes;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences :
- Diplôme d'études collégiales;
- Un (1) à trois (3) années d'expérience dans un poste relié au service à la clientèle;
- Habiletés marquées en communication;
- Capacité de travailler en équipe;
- Maîtrise des logiciels Word, Excel ainsi qu'Internet;
- Débrouillardise et facilité à gérer les priorités



Candidatures :
Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 17 décembre 2021** à l'attention de **Guillaume Bédard** par courriel : **gbedard@dbc.ca**

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Le Clairon Saint-Hyacinthe et région

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Votre candidature sera traitée confidentiellement et dans le respect du principe de l'équité en matière d'emploi.

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

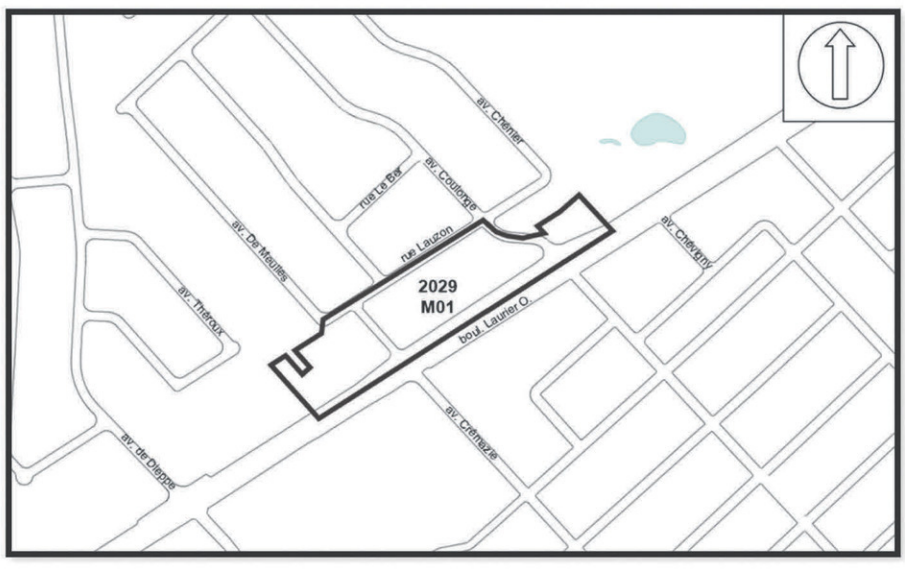
AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
(Districts Douville et Saint-Sacrement)

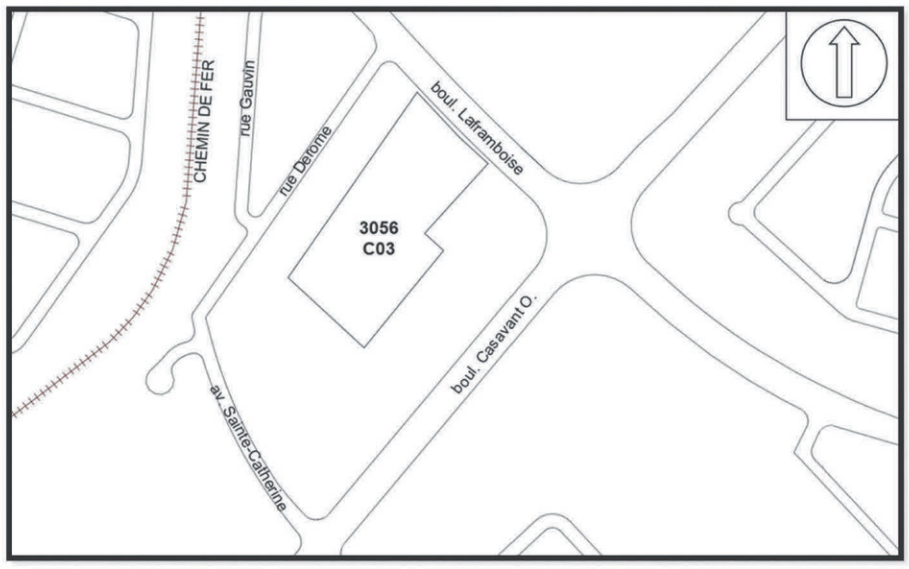
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption des projets de résolutions numéros 21-717 et 21-718 en date du 6 décembre 2021, tiendra une assemblée publique de consultation le **20 décembre 2021**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.
Les demandes d'autorisations de ces projets particuliers (PPCMOI) visent à permettre la délivrance de permis:
1) pour la construction d'un immeuble à vocation résidentielle comportant 32 logements abordables au **5560, boulevard Laurier Ouest;**
et
2) pour la construction d'un immeuble à vocation mixte regroupant des unités d'habitation et des espaces commerciaux de bureau au **3245, boulevard Laframboise.**

La nature des projets particuliers se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 21-717 (district Douville)	La construction d'un immeuble à vocation résidentielle comportant 32 logements abordables au **5560, boulevard Laurier Ouest** (lot 1 967 915), dans la zone 2029-M-01, ayant comme caractéristiques : - un usage « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) », lequel groupe d'usages n'est pas autorisé dans la zone visée; - un ratio de cases de stationnement hors-rue de 1,3 case par logement, alors que l'article 19.9.2 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prévoit un ratio minimal de 1,5 case par logement; - un pourcentage moyen de maçonnerie de 40 %, alors que le pourcentage minimal imposé par l'article 20.1.2 alinéa 5 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* est de 70 % pour les résidences multifamiliales de plus de 8 logements; - une allée d'accès d'une largeur de 5 mètres pour celle située devant les cases de stationnement ayant un angle de stationnement de 60 degrés, alors que l'article 19.8.1 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* prévoit que la largeur minimale pour une telle allée d'accès est de 5,20 mètres; - L'absence d'une zone tampon de 3 mètres de largeur, alors que l'article 17.8.7 alinéa 1 du *Règlement d'urbanisme numéro 350* impose l'aménagement d'une telle zone tampon lorsqu'une construction surpasse de deux étages une construction adjacente.
Résolution 21-718 (district Saint-Sacrement)	La construction d'un immeuble appartenant au groupe d'usages « Résidence XXII (Résidence mixte) » regroupant des unités d'habitation et des espaces commerciaux de bureau au **3245, boulevard Laframboise** (lot 1 966 511), dans la zone 3056-C-03, ayant comme caractéristiques : - un usage « Résidence XXII (Résidence mixte) », lequel groupe d'usage n'est pas autorisé dans la zone visée; - une répartition des usages dans le bâtiment différente de celle prescrite par l'article 13.2.22 alinéa 2 du *Règlement d'urbanisme numéro 350*, en ce que les usages commerciaux ne se localisent pas exclusivement au rez-de-chaussée; - une hauteur maximale permise de 25 mètres, alors que celle imposée pour cette zone est d'au plus 15 mètres; - un indice d'occupation au sol maximal permis de 75 %, alors que le maximum prévu est de 60 %; - un rapport plancher/terrain maximal de 5.0, alors que celui prévu est de 1.5; - une terrasse aménagée sur le toit ayant un dégagement de moins de 2 mètres du débord du toit, alors que l'article 16.1.3 alinéa 2, paragraphe c) du *Règlement d'urbanisme numéro 350* impose un dégagement minimal de 2 mètres; Le tout conformément aux plans préparés par JCF Architecture en date du 10 août 2021 et au plan d'aménagement paysager réalisé par Paysages Rodier en date du 12 août 2021 et conditionnellement à ce que les chênes colonnaires apparaissant au plan d'aménagement paysager aient une hauteur minimale de 3 mètres et un calibre minimal de 50 millimètres à la plantation.

Les zones 2029-M-01 et 3056-C-03 sont illustrées sur les croquis ci-dessous :





Une présentation détaillée des projets est diffusée à l'adresse Internet suivante : https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, suivant la publication du présent avis, et ce, **jusqu'à midi le jour de la séance du 20 décembre 2021**. Des formulaires sont disponibles à cette fin à l'adresse Internet précitée. Tout commentaire transmis par courrier doit être envoyé à l'adresse suivante :

Services juridiques et greffe
Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Tous les commentaires reçus seront transmis aux membres du conseil municipal.

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de résolutions sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville et également à l'hôtel de ville, au Service du greffe, en communiquant au 450 778-8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 8 décembre 2021.

La greffière de la Ville,
Crystel Poirier, LL.L

203643

Contrôle IFRA 2.37 • 100/62/44/44 • 60/53/53 • 30/24/24

légaux

POUR VOS
AVIS LÉGAUX
UN SEUL NUMÉRO
Le Courrier de Saint-Hyacinthe
450 773-6028

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Succession Yvonne CABANA

Prenez avis que Yvonne CABANA, en son vivant rentière et domiciliée au 780, Rang du Bas-Corbin, Saint-Damase Qc J0H 1J0, est décédée à Saint-Damase, le 2 janvier 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Félix Mathieu, notaire, sise au 24, avenue Saint-François, Saint-Pie, Qc J0H 1W0.

Donné ce 30 novembre 2021

Nicole Plante, liquidatrice

203614

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

SUCCESSION Guy JODOIN

Suite au décès de Guy JODOIN, en son vivant domicilié au 1175, boul. Casavant Ouest, appartement 8, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 7J4, survenu le 11 septembre 2021. Francine CAMPBELL, liquidatrice de la succession a procédé à l'inventaire requis par la Loi devant Me Monique CORBEIL, notaire, le 02 décembre 2021.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé sur rendez-vous, au bureau **ALLARD CORBEIL PERRAS NOTAIRES INC.** au 5425, boul. Laurier Ouest, suite 100, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 3V6.

Donné à Saint-Hyacinthe, ce 02 décembre 2021

203561

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Succession Denis DAIGNEAULT

Prenez avis que Denis DAIGNEAULT, en son vivant rentier et domicilié au 1046, rue Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0, est décédée à Saint-Hyacinthe, le 21 juin 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Félix Mathieu, notaire, sise au 24, avenue Saint-François, Saint-Pie, Qc J0H 1W0.

Donné ce 1er décembre 2021

Céline Daigneault, liquidatrice

203615

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Succession de Jacques DUBUC

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques DUBUC, en son vivant entrepreneur, domicilié au 3165, rue Saint-Pierre Ouest, App. 378, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2T 1R7, survenu le huit septembre deux mille vingt et un (08/09/2021), un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs, le 6 décembre 2021, devant Me François L'HEUREUX, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, à l'étude des notaires **Lafontaine L'Heureux & Associés s.e.n.c.r.l.**, située au 905, avenue Du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.

Donné à Saint-Hyacinthe (Québec), ce 6 décembre 2021.

Maxime LACHANCE DUBUC, liquidateur
Chantal DUBUC, liquidateur

203668

Ville de Saint-Hyacinthe — Technopole agroalimentaire

AVIS D'APPEL PUBLIC D'OFFRES

2021-092-G

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des offres de prix pour :

Nettoyage et inspection par caméra des conduites d'égouts sanitaires, pluviales et unitaires pour l'année 2022

Les soumissions, dans les enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir à l'attention de la greffière, à l'hôtel de ville, au 700, avenue de l'HôteldeVille, SaintHyacinthe, (Québec) J2S 5B2, **avant 11 heures, le lundi 17 janvier 2022**, et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

Les entreprises intéressées par ce projet pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres **(www.seao.ca)**, **à partir du jeudi 9 décembre 2021**, en fonction des tarifs en vigueur. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Division de l'approvisionnement au 450 778-8433.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission reçue, et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

Le présent avis d'appel public d'offres est affiché sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante :

www.st-hyacinthe.ca

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 décembre 2021.

LA GREFFIÈRE DE LA VILLE
CRYSTEL POIRIER, LL.L

203638

Ville de Saint-Hyacinthe — Technopole agroalimentaire

AVIS D'APPEL PUBLIC D'OFFRES

2021-094-G

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des offres de prix pour :

Services professionnels en ingénierie Reconstruction des infrastructures souterraines et de surface de tronçons de l'avenue Desaulniers, des rues Girouard Ouest, Nichols, Notre-Dame, Dessaulles, La Fontaine, Morin, et du boulevard Choquette

Les soumissions, dans les enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir à l'attention de la greffière, à l'hôtel de ville, au 700, avenue de l'HôteldeVille, SaintHyacinthe, (Québec) J2S 5B2, **avant 11 heures, le jeudi 20 janvier 2022**, et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

Les entreprises intéressées par ce projet pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres **(www.seao.ca)**, **à partir du jeudi 9 décembre 2021**, en fonction des tarifs en vigueur. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec la Division de l'approvisionnement au 450 778-8433.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission reçue, et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

Le présent avis d'appel public d'offres est affiché sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante :

www.st-hyacinthe.ca

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 décembre 2021.

LA GREFFIÈRE DE LA VILLE
CRYSTEL POIRIER, LL.L

203640

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

La Municipalité de La Présentation demande des soumissions pour la construction d'un garage municipal.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont publiés dans le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Afin d'être considérées, les soumissions doivent être déposées physiquement au bureau de la municipalité situé au 772 rue Principale, à La Présentation (Québec) J0H 1B0, avant **11 h, le 13 janvier 2022**, et elles seront ouvertes le même jour, à compter de 11 h 05. Les soumissions doivent être contenues dans des enveloppes scellées et clairement identifiées au nom du soumissionnaire et doivent porter la mention « SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL ».

Les heures d'ouverture du bureau municipal :

Du lundi ou jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 15

Le vendredi de 8 h à 12 h.

Comme toutes les municipalités du Québec, la Municipalité de La Présentation a dû adopter un règlement de gestion contractuelle qui s'applique au présent contrat. Notamment, toute soumission doit être accompagnée de la déclaration jointe à la présente, dûment complétée et signée devant un commissaire à l'assermentation. L'annexe B décrit également, pour information, qui peut agir comme commissaire à l'assermentation au Québec.

Par ailleurs, une nouvelle instance appelée Autorité des marchés publics (AMP) a été créée en date du 1er décembre 2017 dont la mission est la surveillance de l'ensemble des contrats publics, notamment la conformité de l'adjudication et de l'attribution des contrats, de même que la réception des plaintes des personnes ou des entreprises intéressées.

La Municipalité de La Présentation étant soumise à ces nouvelles dispositions, toute entreprise ou personne intéressée par cet appel d'offres qui est d'avis que les documents d'appel d'offres ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur peut déposer une plainte en suivant les directives indiquées dans la Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat adoptée par la Municipalité conformément à l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, c. C-65.1), laquelle est disponible sur le site Internet de la Municipalité, à l'adresse suivante :

https://www.municipalitelapresentation.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/elaboration-plaintes-2019.pdf

La date limite de dépôt des plaintes est le 23 décembre 2021.

La Municipalité de La Présentation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à La Présentation, ce 1er décembre 2021

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière

203532

lecourrier.qc.ca/necrologie

index des décès

BEAUDOIN, Roger (Saint-Hyacinthe)
BERNIER, Samuel (Saint-Hyacinthe)
BORNAIS, Yves (Saint-Hyacinthe)
BOULANGER, Jean-Marc (Saint-Hyacinthe)
BRODEUR, Clément (Saint-Hyacinthe)
CHABOT, (Messier) (Saint-Hyacinthe)
CLICHE, (Monast), Rose-Hélène (Saint-Hyacinthe)
GUERTIN, Yves (Saint-Hyacinthe)
HOULE, Guy (Saint-Hyacinthe)
LAROCHELLE, (Cloutier), Lorraine (Saint-Hyacinthe)
MALO, René (Saint-Hyacinthe)
MARSAN, (Dufresne), Micheline (Saint-Hyacinthe)
MATHIEU, Jacques (Saint-Aimé-de-Massueville)
MORIN, Léonard (Saint-Liboire)
PARÉ, (Dupont), Madeleine (Saint-Hyacinthe)
PERRON, (Paquin), Cécile (Saint-Hyacinthe)
ST-ONGE, Denis (Saint-Hyacinthe)

MESURES SANITAIRES COVID-19
Compte tenu des directives de la santé publique, les règles de rassemblement, de distanciation et du port du masque seront respectées lors des visites au salon et à l'église. Lors de l'exposition du corps ou des cendres du défunt et de l'expression des condoléances aux proches, 50 personnes peuvent être présentes à la fois sur les lieux.



BERNIER Samuel

Accidentellement, le 20 novembre 2021 est décédé, Samuel Bernier, à l'âge de 19 ans.

Fils de Gilles Bernier et de France Gauthier, outre ses parents, il laisse dans le deuil ses sœurs : Coralie (Yohan Marineau) et Océane. Il laisse également ses grands-parents paternels : Euclide Bernier (Rachel Breault), ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille de Samuel recevra vos condoléances, le dimanche 12 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h au

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

2775, av. Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe
(près de l'École Saint-Joseph)

Une liturgie de la parole aura lieu, le lundi 13 décembre (sur invitation) à 14 h, en la chapelle du **Mausolée Lalime, 1325, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe**. Lundi, ouverture des salons à 11 h.



BORNAIS Yves

À Saint-Hyacinthe, le 25 novembre 2021 est décédé, M. Yves Bornais, à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, Mme Monique Chaput, le défunt laisse dans le deuil son fils : Jean-Philippe (Audrey Cordeau). Il laisse également ses sœurs : Louise et Ginette (feu René Désautels), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. Des dons à la Société canadienne du cancer, la Fondation du CHUM ou la Fondation Honoré-Mercier seraient appréciés. La famille recevra vos condoléances, le dimanche 12 décembre à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

Une liturgie de la parole sera célébrée, le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée Lalime.



BEAUDOIN Roger

À Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 2021 est décédé, M. Roger Beaudoin, à l'âge de 82 ans.

Il était le conjoint de feu Mme Cécile Girard. Le défunt laisse dans le deuil sa nièce : Gisèle Morin (Adrien Bernard), leur fille Marie-Josée Bernard (Olivier Lepage) et leurs enfants : Thomas et Ariane, ainsi que d'autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence Bourg-Joli pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Selon ses volontés, aucune cérémonie ne sera célébrée. M. Beaudoin a été confié à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité

1115, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
www.maisonfunerairemongeau.com



BOULANGER Jean-Marc

Au CISSSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 5 décembre 2021 est décédé, M. Jean-Marc Boulanger à l'âge de 77 ans.

Il était l'époux de feu Claudette Joyal. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Julie (Martin Lemieux), Martin (Sarah Blanchette), ses petits-enfants : Marc-Alexis et Paul-Philippe. Lui survivent également ses frères et sœurs : Yolande (Fernand Forcier), Pauline, Réjeanne, Yvon (Carmen McNeil), Martial, Jean-Marie (Carmen Bérard), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de M. Jean-Marc Boulanger recevra les condoléances, le vendredi 10 décembre de 18 h à 21 h et le samedi 11 décembre à 9 h 30 au

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

900, av. Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe (coin Dessaulles)
www.ubaldlalime.com

Les funérailles seront célébrées, le samedi 11 décembre à 11 h, en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.



BRODEUR Clément

À Saint-Hyacinthe, le 6 décembre 2021 est décédé, M. Clément Brodeur, à l'âge de 88 ans.

Prédécédé par son épouse, Marie-Ange Breton, il laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Anne-Marie), Nicole (Gérald), Liliane, Lucie (Yves), ses petits-enfants : Jessica, Natalia, Adam, Annie, David, Anne-Sophie, Mariline, Joannie, ses arrière-petits-enfants : Hannah, Lukas, Enzo, Raphael, son frère : Grégoire (Denise), ses neveux et nièces, ainsi que nombreux autres parents et amis. Afin de respecter toutes les mesures sanitaires en raison de la Covid-19, la résidence funéraire Maska vous demande de privilégier vos condoléances par le biais de notre site Internet www.rfmaska.coop. Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance. La famille recevra vos condoléances, le vendredi 17 décembre de 19 h à 22 h à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MASKA

5325, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe

La cérémonie religieuse aura lieu, le samedi 18 décembre à 11 h, en l'église Sainte-Eugénie, 4750, rue Jacques-Cartier, Saint-Hyacinthe, Qc, J2S-3T9.

Service de nécrologie
450 773-6028
Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Une grande équipe d'expérience à votre service

Lors d'un décès ou pour planifier vos préarrangements funéraires, notre équipe met tout en œuvre pour vous faciliter la tâche.

Vous pouvez ainsi vous concentrer sur ce qui compte le plus.

Sylvain Jolicoeur, Directeur MRC d'Acton
Anthony Marcil, Président
Francine Beaudoin, Adjointe administrative
Yvon Marcil, Vice-président
Charles Jodoin, Directeur des opérations



Yanina Gagnon, Thanatologue
Jean Loiselle, Conseiller aux familles
Stéphane Marcotte, Thanatologue
Mario Langlois, Préposé aux opérations
Christian Vertefeuille, Thanatologue
Sarah-Kim Nadeau, Préposée à l'accueil

L'excellence abordable depuis 1940
Contactez-nous 450 774-6417 **ubaldlalime.com**
COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime
197581

Contrôle IFRA 2.37 • 100/62/44/44 • 60/53/53 • 30/24/24

lecourrier.qc.ca/necrologie



CHABOT MESSIER Rollande

À Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 2021 est décédée, Mme Rollande Chabot, à l'âge de 87 ans.

Elle était l'épouse de feu M. Robert Messier. Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Michel (Nicole Chauvette), Lynda (Normand Daigle), Daniel (Johanne Sansoucy) et feu Josée (Stephen Rattelade), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces, ainsi que nombreux autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de CISSSME pavillon Honoré-Mercier pour le soutien et les bons soins prodigués. En mémoire de madame et en guise de sympathies, la famille vous propose de faire un don à la Société canadienne du cancer et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance. La famille recevra vos condoléances, le dimanche 12 décembre de 9 h à 15 h à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MASKA

5325, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe

Une cérémonie hommage sera célébrée, le jour même à 15 h, en la chapelle de la résidence.



CLICHE MONAST Rose-Hélène

À Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 2021 est décédée Mme Rose-Hélène Cliche, à l'âge de 89 ans.

Elle était l'épouse de feu Rémi Monast. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lyne (Gilles Bienvenue), Brigitte (François Demers), Josée (Michel Doré), Sandra (Maxime Dion), ses petits-enfants : Véronique (Jean-Michel), Philippe-Olivier (Kasandra), Alexandra, Maxime, Sarah, Alexandre, ainsi que deux arrière-petits-enfants : Samuel et Clémence. La famille désire remercier tout le personnel de l'Unité des Érables de l'Hôtel-Dieu pour le soutien et les bons soins prodigués à notre mère. En mémoire de la défunte et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Fondation Aline-Letendre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Afin de respecter toutes les mesures sanitaires en raison de la Covid-19, la résidence funéraire Maska vous demande de privilégier vos condoléances par le biais de notre site Internet : www.rfmaska.coop. Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance. La famille recevra vos condoléances, le vendredi 17 décembre de 19 h à 21 h et le samedi 18 décembre de 9 h à 11 h au Columbarium du cimetière de la Cathédrale, 1075, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 7R1. Une cérémonie hommage suivra à 11 h. Sous la direction de la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MASKA

Saint-Hyacinthe
www.rfmaska.coop



GUERTIN Yves "Ti-Yves"

Au CISSSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 2021 est décédé M. Yves "Ti-Yves" Guertin à l'âge de 76 ans.

Il était l'époux de feu Colette Fontaine. Le défunt laisse dans le deuil sa fille : Nathalie (Sylvain Lambert) et ses petits-enfants : Carole-Ann et Étienne. Il laisse également un frère : André, ses belles-sœurs : Ghyslaine Fontaine (feu Réal Couture), Nicole Fontaine et Aline Chaput (feu Robert Fontaine), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis. Mme Nathalie Guertin désire remercier M. Guy Lincourt pour son amitié de longue date et ses bons conseils, Il était son vendeur numéro 1, Mme Julie Charbonneau, inhalothérapeute pour son accompagnement, Mme Isabelle Pelletier, infirmière en soins palliatifs, ainsi que toute l'équipe de l'Urgence du C.H. Honoré-Mercier pour les bons soins prodigués à M. Guertin. M. Yves Guertin a été incinéré au Crématoire Lalime. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Saint-Thomas d'Aquin.

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com



HOULE Guy

À Saint-Hyacinthe, le 26 novembre 2021 est décédé, M. Guy Houle, à l'âge de 72 ans, autrefois de Saint-Guillaume.

Fils de feu Gérard Houle et de feu Pauline Gendron. Il était l'époux de feu Céline Vanasse. M. Houle laisse dans le deuil son frère André et sa sœur Pierrette (Michel Roy), ainsi que son neveu Hugo. La famille exprime sa profonde gratitude envers l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC de Saint-Hyacinthe. Elle remercie également toute l'équipe du département d'oncologie du CHUS à Fleurimont. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis, le samedi 18 décembre de 11 h à 14 h au

Centre Funéraire Yves Houle

85, rue Principale
Saint-Guillaume
www.yveshoule.com

Une célébration liturgique aura lieu, le jour même à 14 h, au centre funéraire, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

Fondation Aline-Letendre
Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
105584

Unis pour nos aînés !

Faire un don
www.fondationalineletendre.com
@fondationalineletendre • 450 771-3600



Centraide Richelieu-Yamaska
Ici, avec cœur
191484

UN HÉRITAGE QUI FAIT
GRANDIR
dons.majeurs@centraidery.org
450 773-6679 p. 210

Le don testamentaire
Ma cause, je l'ai à cœur.

LAROCHELLE CLOUTIER Lorraine

À Saint-Hyacinthe, le 7 décembre 2021 est décédée, Mme Lorraine Larochelle, à l'âge de 93 ans.

Elle était l'épouse de feu Rosaire Cloutier. La défunte laisse dans le deuil ses enfants : France (René Leroux), Lise (Jacques Legris), Yvan (Clémence Nadeau), Sylvie (Daniel Gagné) et Josée, ses six petits-enfants : Julie, Hugo, Émilie, Jean-Philippe, Raphaël et Laurence, ses arrière-petits-enfants : Léa, Victor, Charlie, Coralie, Élizabeth, Zachary, Lily, Livia, Charles et Nathan. Lui survivent également plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. Des dons à la Fondation Aline-Letendre seraient appréciés. La famille de Mme Lorraine Larochelle Cloutier recevra les condoléances, le jeudi 16 décembre à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

Une liturgie de la parole sera célébrée, le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée Lalime.



Remerciements

Yvette Jodoin

Les enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère, survenu le 12 novembre 2021, à l'âge de 94 ans, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, dons, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit. Votre soutien et votre amitié nous ont apporté un grand réconfort.

203627



Remerciements

RÉAL THÉROUX
1947 - 2021

Vous avez eu la délicatesse de nous témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de Réal, survenu subitement le 24 septembre 2021, à l'âge de 73 ans, soit par votre visite au salon funéraire, votre présence aux funérailles, par vos bons mots et vos gestes de réconfort, vos offrandes de fleurs ou de toute autre façon que ce soit. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude.

Sa conjointe, Cécile Voghel, ses filles, Isabelle et Marielle Théroux, leurs conjoints et petites-filles

203383

Contrôle IFRA 2.37 • 100/52/44/44 • 60/53/53 • 30/24/24

lecourrier.qc.ca/necrologie



MALO René

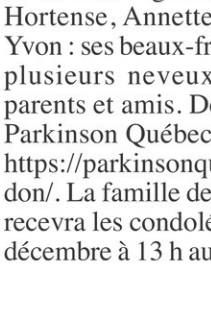
Au Centre Andrée-Perrault de Saint-Hyacinthe, le 28 novembre 2021 est décédé, M. René Malo, médecin vétérinaire, à l'âge de 94 ans.

Outre son épouse, Denyse Lacoste, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Renée, Danielle (Normand Genois), Jean-Pierre (Agnès Riverin), François (Nathalie Delorme), ses petits-enfants : François-Charles, Louis-Simon (Marianne Grimard), Catherine (Jessy Mota), Laurence et une arrière-petite-fille : Julia. Lui survivent également ses sœurs : Hortense, Annette, Aline et son frère Yvon : ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. Des dons à la Société Parkinson Québec seraient appréciés. https://parkinsonquebec.ca/je-fais-un-don/. La famille de M. René Malo m.v. recevra les condoléances, le samedi 18 décembre à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

Une liturgie de la parole sera célébrée, le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée Lalime.



MARSAN DUFRESNE Micheline

À Saint-Hyacinthe, le 4 décembre 2021 est décédée, Mme Micheline Marsan, à l'âge de 81 ans.

Elle était l'épouse de feu Jules Dufresne. La défunte laisse dans le deuil sa fille : Guylaine (Mario Gardner), ses petits-enfants : Jessika (Vincent Bilodeau) et Keven (Jessy Bissonnette), ses arrière-petits-enfants : Lévis, Estelle, Enzo et Margot. Elle laisse également ses sœurs : Lorraine et Andrée (feu Pierre St-Georges), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi qu'autres parents et amis. Un don à La Maison Victor-Gadbois serait apprécié. La famille vous accueillera, le dimanche 19 décembre de 13 h 30 à 16 h à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité

1115, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
www.maisonfunerairemongeau.com

Une liturgie de la parole sera célébrée, le jour même à 16 h, en la chapelle et disponible par diffusion web au www.dignitequebec.com



MATHIEU Jacques

Au CISSSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 5 novembre 2021 est décédé M. Jacques Mathieu (dénommé Midget), à l'âge de 75 ans.

M. Mathieu a travaillé au centre de quilles Notre Dame de Saint-Hyacinthe et a fait carrière au Canadien Pacifique. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Paul, Raymond (Jézabel Parent), ses petits-enfants : Henrick, Jayzon et Liza. Lui survivent également ses frères et sœurs : Mariette, Yvon, Monique, Lise, Esthelle, Diane, ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, neveux et nièces, autres parents et amis. Le défunt a fait don de son corps à la science, donc aucune célébration funéraire n'aura lieu selon les dernières volontés de celui-ci.



MORIN Léonard

Au CISSSME pavillon Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 2021 est décédé, M. Léonard Morin, à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, Mme Marie-Reine Heine, il laisse dans le deuil ses enfants : Maryse (Serge Ménard), Yannick et Stéphanie (Louis-Philippe Hamel), ses petits-enfants : Alexandra et Marco Ménard et ses deux arrière-petits-enfants : Lucas et Loïc. Il laisse également ses frères et ses sœurs : feu Charles, feu Gertrude, feu Alfred, Jean (Jeannine Deslandes), Roland (Pauline Deslandes), Laurette (André Plante), Émile (Marguerite Heine), Georgette (Gilles St-Onge), Michel (Nicole Gazaille), feu Rose, Lucille (Jocelyn Lacharité), ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, le samedi 11 décembre à compter de 13 h à la

Depuis 1907 Maison PHANEUF ET FILS LTÉE SERVICES FUNÉRAIRES COMPLETS

216, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire
www.maisonphaneuf.com

Une liturgie de la parole suivra le jour même à 15 h.





PARÉ DUPONT Madeleine

Au CISSSME pavillon Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 4 décembre 2021 est décédée, Mme Madeleine Paré, à l'âge de 84 ans.

Elle était l'épouse de feu M. Gilles Dupont (décédé le 22 août 2020). La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Jacinthe Tremblay), Serge (Micheline Plante) et Sylvie (Yves Roberge), ses petits-enfants et son arrière-petite-fille. Elle laisse également ses frères et sa soeur : feu Marcel Paré, Gérard Paré et Pierrette Paré. Elle laisse également sa belle-sœur : Lise (Gérald Godère) et son beau-frère Jean-Guy (Claire Parent), ainsi que ses neveux et nièces, plusieurs autres parents et amis. La famille tient à remercie tout le personnel de l'Hôpital Honoré-Mercier et du Jardin de la Gare pour leur dévouement et bons soins prodigués. Sous la direction de la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MONGEAU
Chaque détail compte | Dignité

1115, rue Girouard Ouest
Saint-Hyacinthe
www.maisonfunerairemongeau.com

Un hommage aura lieu, le samedi 18 décembre à 11 h, en la chapelle du salon, suivie de la mise-en-niche au Columbarium de la Résidence funéraire Mongeau.



PERRON PAQUIN Cécile

À Saint-Hyacinthe, le 3 décembre 2021 est décédée paisiblement, Mme Cécile Perron, à l'âge de 103 ans.

Elle était l'épouse de feu M. Romuald Paquin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierrette (Claude), Louise, Diane, Gilles (Michèle), Robert (Brent) et Jean-Yves (Sylvie), ses petits-enfants : Pierre, Bertrand, Julie, Marie-Claude, Mathieu, Jean-Michel, Marlène, Émilie, Pierre-Paul, Renaud, Alexandre, Charles et William, sans oublier ses arrière-petits-enfants : Emmanuelle, Raphaël, Félix, Alec, André, Samuel, Olivier, Arnaud et Éléonore, ses neveux et nièces, ainsi que nombreux autres parents et amis. En mémoire de madame et en guise de sympathie, la famille vous propose de faire un don à la Fondation de l'Hôpital Honoré-Mercier. Le personnel de la Résidence funéraire Maska offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance. La famille recevra vos condoléances, le dimanche 12 décembre de 13 h à 18 h à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MASKA

5325, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe
www.rfmaska.coop

Une cérémonie hommage sera célébrée, le lundi 13 décembre à 10 h, en la chapelle de la résidence.



ST-ONGE Denis

À son domicile, paisiblement entouré par sa famille, le 7 décembre 2021 est décédé, M. Denis St-Onge, à l'âge de 83 ans.

Outre son épouse, Doris Piché, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Chantale (Daniel Lapierre), Stéphane (Lucille Lacasse), ses petits-enfants : Anthony (Valérie), Érika (Samuel), Christopher, Trystan et un arrière-petit-fils : James. Lui survivent également ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. La famille de M. Denis St-Onge recevra les condoléances, le vendredi 10 décembre à 13 h au **Mausolée Lalime**

COMPLEXE FUNÉRAIRE Ubald Lalime

1325, rue Girouard Est
Saint-Hyacinthe
www.ubaldlalime.com

Une liturgie de la parole sera célébrée, le jour même à 15 h, en la chapelle du Mausolée Lalime.

REMERCIEMENTS ET ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

PLUSIEURS FORMATS ET MODÈLES DISPONIBLES



RENSEIGNEZ VOUS AUPRÈS D'UN REPRÉSENTANT

450 773-6028

sommaire de la météo

Après le froid, une autre poussée d'air doux



Michel Morissette
meteo@ntic.qc.ca

Le début de la semaine a été marqué par le passage d'une importante dépression, lundi, au nord du fleuve qui nous a laissé des précipitations importantes de neige (11 cm) et de pluie parfois verglaçante (20 mm). Par la suite, des températures plus froides ont envahi la région jusqu'en milieu de semaine.

Pour le reste de la semaine, quelques petits systèmes dépressionnaires traverseront nos régions jusqu'à vendredi, nous laissant un peu de neige pour les deux dernières journées de la semaine. Les températures froides que nous connaissons depuis le milieu de la semaine remonteront lentement pour dépasser le point de congélation en après-midi vendredi.

Pour le prochain week-end, il faudra surveiller une importante dépression en provenance des Grands Lacs qui se déplacera sur l'ouest du Québec. Pendant son passage, les vents du sud nous apporteront de l'air très doux samedi avec des précipitations sous forme de pluie qui débuteront très tôt le matin. À l'arrière de la dépression, dimanche, les températures reviendront près du point de congélation avec quelques averses de neige. Une situation à suivre dès vendredi.

À long terme, nous connaîtrons du beau temps pour le début de la semaine prochaine avec des températures au-dessus de la normale avant l'arrivée d'une autre poussée d'air très doux en milieu de semaine pour quelques jours.

RÉSUMÉ DE LA SEMAINE

La dernière semaine, soit celle du 28 novembre au 4 décembre, a connu des températures nettement sous la normale de saison avec une température moyenne de -4,1 °C, soit près de 3 °C sous la normale hebdomadaire. D'ailleurs, il s'agit de la semaine la plus froide depuis celle du 28 février au 6 mars. Presque toutes les journées ont été plus froides que la normale journalière. En début de semaine, la température est demeurée inférieure au point de congélation durant 78 heures consécutives avant de connaître une certaine douceur pour atteindre les 5 °C, puis replonger sous le point de congélation pour le reste de la semaine. Cinq nuits ont enregistré des températures minimales sous la barre des -5 °C.

Durant la période la plus douce, la température est demeurée supérieure à 3 °C pendant dix heures consécutives au cours de la journée du 2 décembre. À l'opposé, durant la période la plus froide, la température est demeurée inférieure à -10 °C pendant trois heures consécutives dans la nuit du 4 décembre.

Trois journées ont enregistré des précipitations mesurables pour une hauteur de 7 mm de pluie et une accumulation de 2 cm de neige. La journée du 2 décembre a enregistré les plus fortes précipitations avec une hauteur de pluie de 7 mm et moins de 1 cm de neige.

En date du 4 décembre, nous avons accumulé 5 cm de neige comparativement à 18 cm l'an passé à pareille date.

La dernière semaine a été la plus ensoleillée depuis le dernier mois avec près de 30 heures de soleil. Presque toutes les journées ont bénéficié de plusieurs heures de soleil et trois journées ont enregistré plus de 6 heures de soleil quotidiennement. La vitesse moyenne du vent a été de 8 km/h et la journée du 3 décembre a été la plus venteuse avec une vitesse moyenne de 18 km/h et des rafales à près de 60 km/h du secteur nord-ouest en fin de nuit avec l'arrivée d'une masse d'air plus froid. Trois journées consécutives ont enregistré des rafales de 40 km/h et plus. Le vent dominant a soufflé du secteur sud durant près de 29 heures.

RÉSUMÉ DU MOIS DE NOVEMBRE

Le mois de novembre a été sans histoire cette année avec une température moyenne près de la normale de saison alors que 12 journées ont été plus douces que la normale et 12 journées plus froides.

La période la plus douce a été observée entre le 7 et le 10 novembre, tandis que la période la plus froide a été enregistrée entre le 27 et 30 novembre.

Du côté des précipitations, nous avons eu des accumulations de neige inférieures à la normale. Ce sont les plus faibles accumulations depuis novembre 2015.

Avec 13 journées de plus de cinq heures de soleil quotidiennement, le mois de novembre a été le plus ensoleillé depuis celui de 2012. Il s'agit aussi du mois de novembre le plus venteux depuis celui de 1990 avec neuf journées où des rafales de 40 km/h et plus ont été enregistrées. ←

Résumé climatologique

Température moy. du mois	2,4 °C
Moy. des 30 dernières années	2,5 °C
Accumulation totale de pluie	67 mm
Moy. des 30 dernières années	68 mm
Accumulation totale de neige	3 cm
Moy. des 30 dernières années	14 cm
Ensoleillement total du mois	116 h
Moy.des 30 dernières années	82 h
Vent dominant	sud durant 123 h

	Température normale		Record de température			
			Maximum		Minimum	
	Minimum	Maximum	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut
9 déc.	-6	1	1976 : -17.2°	1966 : 10.0°	1989 : -24.0°	1963 : 1.7°
10 déc.	-6	1	1958 : -16.7°	1952 : 10.5°	1976 : -24.5°	2015 : 4.7°
11 déc.	-6	0	1977 : -20.5°	2015 : 12.5°	1977 : -24.5°	2015 : 6.5°

histoire d'ici

Drame à Saint-Liboire : l'affaire Jean-Baptiste Guillemain (2)

Martin Ostiguy, membre du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe

Le 12 novembre 1897, deux semaines après le meurtre de son oncle Johnny Laplante de Saint-Liboire, le jeune Jean-Baptiste Guillemain quitte la maison de sa tante où il résidait depuis le début du mois d'octobre et il retourne chez ses parents à Biddeford, dans le Maine.

Sitôt débarqué du train, il croise un ami, Pierre Ledoux, et lui propose de « prendre une brosse ». Ils font le tour de plusieurs bars et, chaque fois, il paie avec des billets de dix dollars. Lorsque Ledoux lui demande comment il s'est procuré cet argent, il lui répond qu'il l'a volé au cirque Barnum de Montréal où il a travaillé pendant un mois. Ce mensonge se propage rapidement dans la petite communauté francophone de Biddeford et attire l'attention des forces de l'ordre. Faisant le lien avec le meurtre non résolu de Laplante au Canada, on arrête Guillemain.

Ses parents vont le visiter en prison. Dès qu'il voit sa mère, il éclate en sanglots. Lorsqu'elle lui demande s'il est coupable, il avoue immédiatement le crime, mais il lui jure que c'est sa tante qui l'a fait boire pour le convaincre de tuer son oncle. Il va même jusqu'à déclarer que sa tante lui a promis de le marier dès que son mari serait mort.



Palais de justice de Saint-Hyacinthe, vers 1910.
Photo Collection du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, CH085, Studio B.J. Hébert

Les autorités américaines communiquent immédiatement avec la police de Saint-Hyacinthe qui met la veuve Laplante en garde à vue. Guillemain est alors extradé au Canada. On lui fait rencontrer sa tante et on observe la réaction des deux présumés complices. Devant le désarroi de la veuve, Guillemain avoue avoir menti et, cette fois, il accuse un voisin, Louis Tétrault d'avoir commis le crime. Tétrault aurait partagé la somme volée avec Guillemain pour acheter son silence.

Tétrault est immédiatement mis en état d'arrestation et les deux hommes sont incarcérés à la prison de Saint-Hyacinthe. Le témoignage de Guillemain étant plein de contradictions, Tétrault est rapidement libéré et seul Guillemain est finalement accusé du crime.

Le début du procès est fixé au 27 juin 1898. Il se déroulera au palais de justice de Saint-Hyacinthe devant Louis Tellier, juge à la Cour supérieure. Le 25 avril, Guillemain et un codétenu faussent compagnie à leurs gardiens. Ils seront repris à Saint-Hilaire, trois jours plus tard. Cette tentative d'évasion n'aidera pas la cause du jeune homme.

Lorsque s'ouvre le procès, la foule est nombreuse et composée en grande partie de femmes. L'accusé est jeune et bel homme et sa mésaventure fascine. Les grands journaux de Montréal, de Québec et même de la côte est américaine envoient des reporters à Saint-Hyacinthe pour couvrir l'événement.

L'avocat de la défense, Alphonse Bourgeault, fait un travail remarquable d'après les journalistes présents au tribunal. Il insiste constamment sur le fait que les preuves de la Couronne ne sont que circonstancielles. Personne n'a vu Guillemain commettre le meurtre. Le fait qu'il se soit retrouvé avec l'argent du défunt ne veut pas dire qu'il a tué son oncle pour se le procurer.

Malgré tout, lorsque le procès se termine le 10 juillet, le jury rend un verdict de culpabilité. Le juge Tellier le condamne à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive le 30 septembre. Une semaine avant, grâce au travail acharné de maître Bourgeault, la peine est commuée en emprisonnement à vie. Le 27 septembre, Guillemain est écroué au pénitencier Saint-Vincent de Paul à Laval, dont il ne sortira qu'en 1914. On perd sa trace par la suite... ←

culture

EXPRESSION PRÉPARE LE TERRAIN AU FUTUR MUSÉE D'ART ET DE SOCIÉTÉ

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Bien que le projet de Musée d'art et de société semble encore loin d'être réalisé, Expression, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe commence déjà à préparer le terrain en vue de ce nouveau mandat qui l'attend au cœur du pôle culturel prévu par la Ville de Saint-Hyacinthe.



Marcel Blouin, directeur général d'Expression, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe.
Photo François Larivière | Le Courrier ©

Une politique d'acquisition et d'aliénation a été mise en place au cours des derniers mois afin qu'Expression recommence tranquillement à collectionner des œuvres contemporaines, un aspect que le centre d'exposition avait mis en veilleuse depuis plusieurs années.

« C'est un pas important qui vient d'être franchi » dans le cadre du projet de Musée d'art et de société, a souligné Marcel Blouin, directeur général d'Expression, lors d'un point de presse tenu cet automne.

En plus de garnir sa collection d'œuvres contemporaines, des « objets régionaux » sont aussi acquis pour répondre au mandat « société » du musée à venir. À titre d'exemple, M. Blouin indique que près de 1500 outils agricoles, légués ou donnés, ont été acquis à partir de la Collection St-Amour.

À ce jour, environ 165 œuvres d'art contemporaines font partie de la collection d'Expression. Certaines se trouvent au Cégep de Saint-Hyacinthe, alors que d'autres sont entreposées.

« Il y avait déjà une sorte de collection qui avait débuté avant mon arrivée à Expression en 2001 », a fait savoir M. Blouin. Les acquisitions avaient toutefois été suspendues, principalement pour des raisons d'espace.

Dans le cadre du pôle culturel, prévu à l'angle de l'avenue Bourdages Nord et de la rue Dessaulles, le Musée d'art et de société doit prendre place à l'intérieur de l'église Notre-Dame-du-Rosaire d'ici quelques années. Dans ce même quadrilatère, la nouvelle bibliothèque, dont les travaux progressent rondement, sera le premier projet à se concrétiser.

Le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe doit également être relocalisé vers le monastère des Adoratrices du Précieux-Sang.

UN NOUVEL ESPACE LECTURE

En plus de regarder vers le futur, Expression bonifie le présent comme en témoigne le nouvel espace de lecture aménagé récemment à l'entrée de sa salle d'exposition actuelle, située au haut du 1555, Marché public.

Dans cette zone, deux fauteuils ont été installés pour permettre aux visiteurs de consulter les différentes publications faites par Expression au sujet d'expositions qui ont été présentées en ses murs. Bien que ces documents étaient déjà disponibles pour consultation, « les gens peuvent maintenant prendre le temps de s'asseoir » pour les feuilleter plutôt que de le faire en étant debout, a mentionné Marcel Blouin, en ajoutant que cet espace était « réclamé des visiteurs ».

Expression a profité de l'occasion pour dévoiler de nouvelles publications. L'une est intitulée *Room(s) to move : je, tu, elle* et concerne le travail de l'artiste Sophie Jodoin, puis l'autre est titrée *Devenir la photographie* et retrace le corpus de l'artiste Chuck Samuels.

Quelques nouveautés en matière d'animation ont aussi été annoncées. Le mercredi, à 19 h, des séances de yoga d'une heure sont maintenant proposées à l'intérieur même de la salle d'exposition d'Expression. Des visites guidées sont également possibles sans réservation et gratuitement les jeudis et samedis à 13 h 30. Le Quid Art contemporain, un concept de visite interactive accompagné d'un thé à l'anglaise, est aussi de retour certains vendredis après-midi, puis un Quid Nouveau genre sera mis en place dans une formule 5 à 7 certains jeudis avec une visite interactive suivie d'un goûter de produits régionaux, de bière et de charcuteries. Expression continue par ailleurs de mettre à la disposition du public ses trousses d'activités, offertes tant pour la famille que pour les adultes, qui suivent différentes thématiques dans l'année.

Le traditionnel concours Place à la création subit quant à lui une cure de jouvence et sera de retour sous une nouvelle identité en étant renommé Volonté d'expression. Pour participer au concours, les participants seront invités à soumettre une œuvre, qu'elle soit numérique, littéraire, sculpturale, musicale ou relevant même de la danse, en s'inspirant de l'exposition présentée par Expression à l'hiver. Plutôt que d'être réservé aux résidents de la MRC des Maskoutains, le concours sera dorénavant ouvert à l'ensemble du Québec pour son volet grand public.

Jusqu'au 23 décembre, Expression présente l'exposition *Voyager du regard, revisiter le paysage* de l'artiste Ivan Binet. À compter du 29 janvier, ce sera au tour de Stanley Février d'installer ses œuvres au centre d'exposition maskoutain avec *Être humain, est-ce un mal(e) absolu?* qui sera à l'affiche jusqu'au 24 avril. ←



culture

Au Centre des arts **Juliette-Lassonde**

Bon Débarras, deux fois plutôt qu'une

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Les airs de musique traditionnelle du groupe Bon Débarras résonneront à plusieurs occasions au Centre des arts Juliette-Lassonde dans les prochains jours. En plus de venir présenter son plus récent disque, *Repères*, le trio primé au dernier gala de l'ADISQ participera au spectacle familial *Le loup de Noël*, dont il signe la musique.

Ce programme double cadre bien avec l'esprit de Bon Débarras, toujours soucieux de transmettre la tradition aux plus jeunes, tout en continuant de garder la musique traditionnelle bien vivante pour l'ensemble des générations.

« Cette musique, on veut continuer de la faire vivre. On veut montrer que ce n'est pas quelque chose de fixé dans le temps et de poussiéreux, mais plutôt quelque chose qu'on continue de créer », mentionne Dominic Desrochers, l'un des membres du groupe, en entrevue téléphonique avec LE COURRIER.

C'est d'ailleurs avec cette approche que Bon Débarras compose sa musique. Sur *Repères*, son quatrième disque en carrière qui lui a valu le Félix de l'Album traditionnel de l'année, le trio livre des créations originales tout en puisant son inspiration chez des « porteurs de tradition », comme les poètes et auteurs Gilles Vigneault, Gaston Miron et Joséphine Bacon, dont les textes ont été mis en chansons.

« La poésie a toujours été quelque chose de très présent pour nous, mais c'est la première fois qu'on y va autant à fond », reconnaît Dominic Desrochers.

L'extrait « Batèche », qui reprend un texte de Gaston Miron, permet même à Bon Débarras de surprendre avec un slam entremêlé de segments chantés sur des airs de violon et de podorythmie. « Quand on lit du Gaston Miron, il y a quelque chose de très percussif dans sa poésie », soutient le musicien et chanteur pour expliquer cette orientation.

Déjà excité à l'idée de jouer ses nouvelles chansons devant le public maskoutain, le groupe vit également un plaisir renouvelé en retrouvant *Le loup de Noël*, un spectacle qu'il présente avec le conteur Stéphane Côté depuis 2016 durant la période des fêtes.

Tout au long de l'histoire, Bon Débarras livre la trame sonore qu'il a composée pour ce projet et incarne même des personnages des années 1950 qui font partie du conte. « Ça se termine sur une veillée du réveillon où notre groupe fait une animation interactive avec les familles. On les fait danser sur des airs de violon et de la gigue », soutient Dominic Desrochers.

« Pour nous, c'est un spectacle essentiel, qui ravive la joie dans le cœur des enfants et de toute la famille, ajoute-t-il. C'est un spectacle qui ne s'adresse pas qu'aux enfants. Les parents et les grands-parents vont aussi y trouver leur compte parce qu'il y a beaucoup de souvenirs des réveillons d'autrefois. »



Le groupe Bon Débarras s'installera au Centre des arts Juliette-Lassonde pendant quelques jours, d'abord avec le spectacle familial *Le loup de Noël*, dont il signe la musique, puis pour présenter les chansons de son plus récent album *Repères*. Photo Vitor Munhoz

Avec *Le loup de Noël*, Bon Débarras n'en est pas à sa première interaction avec les enfants. Depuis quelques années, il présente à travers le Québec le spectacle *L'école buissonnière* pour faire connaître la musique traditionnelle à cette clientèle.

« Ça a toujours été important pour Bon Débarras de conserver l'oralité et de transmettre cette tradition aux enfants, souligne Dominic Desrochers. C'est le public de demain et les futurs porteurs de la culture, alors c'est important d'avoir ce dialogue avec eux. »

Le loup de Noël sera d'abord présenté au Centre des arts Juliette-Lassonde pour le grand public en après-midi le dimanche 12 décembre avant de l'être pour le milieu scolaire, dans une formule hybride en présentiel et en virtuel, le lendemain. Bon Débarras retrouvera ensuite ses amis de la formation É.T.É. dans un plateau double offert dans la salle Desjardins le jeudi 16 décembre. ←

Le Jager, une amitié jazzée

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Depuis le secondaire, les musiciens maskoutains Damien-Jade Cyr, Jean-Michel Leblanc et Olivier Guertin sont liés d'une grande amitié. Même s'ils ont emprunté des chemins différents au fil des années, la musique les a toujours ramenés ensemble. Avec Carlos Maldonado Cisneros, ils forment aujourd'hui le collectif indie jazz Le Jager, dont le premier album, *Snow Lotus*, a été lancé à la fin octobre.

L'amour pour la musique des trois musiciens de Saint-Hyacinthe s'est développé lors de leur passage à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. C'est aussi là qu'ils se sont connus et qu'une chimie naturelle a opéré. Ils n'ont jamais perdu le contact depuis.

« [Après le secondaire], j'ai retrouvé Damien-Jade au Cégep de Drummondville pendant que Jean-Michel est allé au Cégep Marie-Victorin, raconte Olivier Guertin, le plus jeune des trois, en entrevue avec LE COURRIER. Ensuite, on est tous allés étudier en musique à l'Université McGill et c'est là qu'on a rencontré Carlos et qu'on a fait un combo avec lui. »

Le quatuor, en compagnie de la professeure Christine Jensen, a même eu l'opportunité de se produire au Festival international de jazz de Montréal en 2018. C'est là qu'est né officiellement Le Jager.

Par la suite, chacun a mené ses différents projets, principalement en accompagnant d'autres artistes, mais l'idée de se retrouver pour un projet commun est demeurée bien présente. Leur album *Snow Lotus* en est la preuve.



Le Jager est un collectif d'indie jazz formé des Maskoutains Jean-Michel Leblanc, Damien-Jade Cyr et Olivier Guertin et du Mexicain Carlos Maldonado Cisneros. Son premier album, *Snow Lotus*, a été lancé récemment. Photo gracieuseté

UN JAZZ LIBRE

Pour créer et enregistrer cet album, les quatre musiciens se sont reclus pendant cinq jours dans un chalet à Saint-Ferréol-les-Neiges, en 2019, tout juste avant la pandémie. À leur sortie, Le Jager tenait son premier disque.

« La majeure partie des chansons, on les avait écrites chacun de notre côté. On les a amenées au chalet et on les a enregistrées », indique Olivier Guertin, le batteur du Jager.

Bien que le cœur du projet soit jazz, celui-ci est teinté d'une grande liberté avec des sonorités tantôt plus rock et aux limites du psychédélique, tantôt plus contemplatives. Dans ce groupe, l'individualité de chacun est mise en lumière puisque chaque membre a participé au travail de composition, intégrant du même coup ses influences plus personnelles.

Le groupe a néanmoins laissé une grande place à l'improvisation au moment d'enregistrer. « C'est cet aspect-là du jazz qui est au cœur du projet. L'essence du jazz, c'est la liberté et l'improvisation autour d'un thème ou d'une forme », indique Olivier Guertin.

Comme les musiciens se connaissent depuis bon nombre d'années, « il y a une chimie autant en tant que groupe qu'en tant qu'individu », note-t-il.

L'album est une sorte de voyage auditif, quasi immersif pour l'auditeur. « C'est très émotif comme album. Ça transmet bien la *vibe* de l'enregistrement, où il y a eu des moments de haut et de bas à travers les problèmes techniques qu'on a rencontrés. Il y a des bouts où on était plus sur les dents qui se sont transposés dans la musique et il y a d'autres pièces qui sont plus détendues. »

Le musicien décrit les pièces « Kindness » et « Alba » comme « des morceaux plus contemplatifs », tandis que « Proclamacion », en ouverture, est « celle qui colle le plus au jazz traditionnel malgré une approche plus rock ».

Au-delà de la musique, le projet est marqué par une attention particulière à l'esthétisme, avec une signature visuelle captivante en noir et blanc. Un artiste visuel, Frédérik Généreux, les a accompagnés au chalet au moment de l'enregistrement et a créé une œuvre pour chaque pièce. Celles-ci sont présentées dans la version physique de l'album, dévoilée sous la forme d'un livre-disque qui est disponible sur la plateforme Bandcamp.

Pour souligner la sortie de son album, Le Jager a tenu un spectacle de lancement à la Salle Théâtre La Scène de Saint-Hyacinthe à la fin octobre. Celui-ci a été capté et des extraits vidéo pourraient être diffusés prochainement, notamment via la page Facebook du groupe. ←

sudoku

		7		6				
		9			2		4	
	8					5	9	
			4					9
3			1					2
				3		1		5
2			9					4
	6				7			
1								

PROBLÈME Nº 477 | NIVEAU : MOYEN

RÈGLES DU JEU :
compléter la grille avec les chiffres de 1 à 9 de façon à ce que chacun d'eux se retrouve une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases, délimité par le trait foncé.

Solution problème # 477

Sudoku

7	5	9	3	2	6	8	4	1
1	2	3	7	4	8	5	6	9
4	6	8	1	5	9	7	3	2
5	8	1	6	3	2	4	9	7
2	7	4	8	9	1	6	5	3
9	3	6	5	7	4	1	2	8
3	9	5	4	1	7	2	8	6
6	4	7	2	8	3	9	1	5
8	1	2	9	6	5	3	7	4

Mot croisés

S	E	C	R	U	E	T	E	R	■	E	S	T
E	X	■	I	V	■	L	O	T	I	E	R	E
U	■	N	O	I	S	E	■	A	P	R	E	S
Q	U	E	S	T	I	O	N	N	E	E	S	■
I	C	I	■	I	M	P	I	E	■	F	■	■
S	■	M	E	R	E	■	A	S	S	I	S	■
E	T	■	U	T	■	S	T	■	E	L	U	■
G	U	E	G	U	E	R	R	E	■	L	■	■
L	O	P	I	N	■	A	E	R	E	E	S	■
A	G	I	R	■	I	M	B	U	■	B	E	■
N	A	R	R	E	R	■	L	A	R	M	E	■
A	R	T	I	C	U	L	A	T	I	O	N	■

Mot mystère

SOLUTION : BATEAU

mot croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3					■					■		
4						■						
5										■		■
6			■			■			■			
7		■					■					
8				■						■		■
9												
10		■						■				
11			■			■						
12									■			

HORIZONTALEMENT

1. Jointure.
2. Conter – Goutte.
3. Opérer – Rempli– Béryllium.
4. Petit morceau de terrain – Ventilées.
5. Conflit mineur.
6. Sert à lier – Ancien do – Saint – Choisi.
7. Supérieure au couvent – Sur son séant.
8. Pas ailleurs – Athée.
9. Interrogées.
10. Querelle – Rude au goût.
11. Ancien – Quatre – Herbe des prés.
12. Produire une substance liquide – Là où le soleil se lève.

VERTICALEMENT

1. Sédatifs.
2. Plat de viande et de légumes – Cuivre – Xénon.
3. Intérieur d'un cigare – À moi.
4. Arrose – Crépuscule.
5. Démonstratif – Nourrissante.
6. Canton suisse – Diffusé.
7. Mois ou planète – Appareil de chauffage.
8. Habite dans une province canadienne – La richesse.
9. Génisse – Assemblée.
10. Infinitif – En matière de – Surveille du coin de l'œil.
11. Famille de plantes.
12. Venues au monde – Coutumes – Donne à manger.

mot mystère

R	P	O	N	T	D	T	B	E	D	N	O	I	S	R	U	C	X	E	T
E	O	C	T	F	O	E	O	C	L	E	E	Q	U	I	P	A	G	E	N
S	R	E	A	E	A	L	T	L	O	L	S	R	U	O	J	E	S	P	A
T	T	R	S	B	G	M	L	E	B	Q	E	T	I	S	I	V	N	I	D
A	O	I	A	R	I	D	I	I	N	U	U	R	I	S	A	E	A	S	N
U	L	A	L	E	A	N	U	L	A	T	H	E	E	N	S	B	E	C	A
R	E	R	O	M	S	A	E	B	L	M	E	C	I	S	A	T	C	I	M
A	T	E	N	E	G	D	E	P	E	E	I	M	A	G	S	T	O	N	M
N	A	N	L	E	I	S	A	S	R	V	A	R	A	L	S	A	I	E	O
T	M	I	N	U	C	Y	E	E	R	T	R	G	I	O	F	T	P	O	C
E	E	T	G	A	S	T	N	E	I	E	E	E	U	V	O	O	B	E	N
N	N	I	L	A	I	C	S	O	T	S	L	P	O	T	R	B	R	N	S
G	I	E	G	V	O	E	N	S	O	O	E	Y	N	E	F	E	O	I	P
A	C	E	I	N	U	M	E	F	S	R	A	T	I	L	A	U	N	A	E
P	S	T	T	O	U	B	F	E	D	G	E	F	S	L	I	Q	Z	T	C
M	C	R	R	S	I	I	P	A	E	R	R	A	A	I	T	A	A	I	T
A	E	P	I	A	C	U	N	X	I	A	U	Q	C	B	R	P	G	P	A
H	U	Q	R	I	O	S	U	V	I	C	O	U	P	L	E	U	E	A	C
C	U	A	E	P	E	L	A	S	T	N	E	M	E	T	E	V	O	C	L
E	C	R	S	E	C	N	A	R	U	S	S	A	V	A	G	U	E	T	E

6 lettres : EN CROISIÈRE

A
ACTIVITÉS
AGENT
ANIMATION
ASSURANCES
B
BAGAGES
BILLET
BRONZAGE
BUDGET
C
CABINE
CAPITAINE
CARAÏBES
CASINO
CHAMPAGNE
CINÉMA
COMMANDANT
COQUE
COUPLE
D
DANSE
DESTINATION
DÉTENTE
E
ÉQUIPAGE
ESCALE
EXCURSION
F
FAMILLE
FORFAIT
FRAIS
G
GUIDE
H
HUBLOT
I
ÎLES
ITINÉRAIRE
L
LUXE
M
MAILLOT
MATELOT
MER
MUSIQUE
N
NAVIRE
O
OCÉAN
OFFICIER
P
PAQUEBOT
PASSERELLE
PAYSAGES
PISCINE
PONT
PORT
POUPE
PROUE
Q
QUAI
R
RENCONTRE
RESTAURANT
S
SALON
SÉJOUR
SERVICES
SOLEIL
SOUPER
SPECTACLE
T
TERRASSE
TOURISTES
V
VAGUE
VÊTEMENTS
VISITE
VOYAGE

télévision

Semaine du 10 au 16 décembre 2021

cinéma

SRC

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Le national	Kung Fu Panda	Makinium	Miraï, ma petite soeur	La fameuse invasion des ours en Sicile	Le passage du pirate	Fuchsia, la mini sorcière
09:30	On va se le dire	Défense d'entrer!	Sous les mers				
10:00		Les derniers rescapés	Le jour du Seigneur				
10:30		L'effet secondaire			Mr Bean		
11:00	Ricardo	Ricardo	Les coulisses du pouvoir	Ricardo	Ricardo	Ricardo	Ricardo
11:30	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine		5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine	5 chefs dans ma cuisine
12:00	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi	Le téléjournal midi
12:30	Silence, on joue!	La facture	La semaine verte	Silence, on joue!	Silence, on joue!	Silence, on joue!	Silence, on joue!
13:00	La semaine verte	Doc humanité		Femmes au bord de la crise de nerfs	De vrais mensonges	Hanté par ses ex	Magie au clair de lune
13:30			L'épicerie				
14:00	Agatha Raisin	Au suivant!	Savourer				
14:30							
15:00		La malédiction du roi Midas	L'incomparable mademoiselle C.	Julieta	Un royaume uni	Ma tante Aline	Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu
15:30							
16:00	Savourer						
16:30							
17:00	L'effet secondaire	La semaine verte	L'autre midi à la table d'à côté	Défense d'entrer!	Défense d'entrer!	Défense d'entrer!	Défense d'entrer!
17:30	Silence, on joue!			Silence, on joue!	Silence, on joue!	Silence, on joue!	Silence, on joue!
18:00	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy	Le téléjournal avec Patrice Roy
18:30		La petite vie	Découverte				
19:00	Au suivant!	Salebarbes aux Îles		District 31	District 31	District 31	District 31
19:30			Bébéatrice	Discussions avec mes parents	La facture	L'épicerie	Les poilus
20:00	Prière de ne pas envoyer de fleurs	La traque	Alexandra Stréliski et l'OSM	Galas ComediHa!	Galas ComediHa!	Les enfants de la télé	
20:30							Ouvrez les guillemets 1res fois
21:00	Galas ComediHa!	Le poison venu du froid		Je suis Ferland	Vous pouvez rêver		
21:30			Défier la magie			Le Grand Rire de...	
22:00	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal	Le téléjournal
22:30		Doc humanité	Hurlevents				
23:00	Charlotte a du fun			Rock'n Roll	Des gens comme les autres	L'énigmatique monsieur Ripley	Whiplash
23:30		Dre Grey, leçons d'anatomie					
00:00			Infoman				

TVA

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour week-end (6h00)	Salut bonjour week-end (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)	Salut bonjour (6h00)
09:30							
10:00	Station Potluck	Bien	Sauver ou périr	Marie-Claude	Marie-Claude	Marie-Claude	Ça finit bien la semaine
10:30		Une Américaine à Paris					
11:00	Le tricheur			Le tricheur	Le tricheur	Le tricheur	Le tricheur
11:30	Mario Dumont			Mario Dumont	Mario Dumont	Mario Dumont	Mario Dumont
12:00	TVA nouvelles	TVA nouvelles		TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
12:30		180	La victoire de l'amour				
13:00	L'aventure de Noël de Beethoven	Infopublicité	Bien	Objectif Noël	Mission: Romance de Noël	L'héritage de Noël	Une princesse pour Noël
13:30		Les Looney Tunes	Une cloche pour Ursli				
14:00		Le Grincheux					
14:30							
15:00	Infopublicité			Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité
15:30	Les feux de l'amour		Dr. Seuss: Le grincheux	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour	Les feux de l'amour
16:00		Beethoven: Une star est née					
16:30	Top modèles			Top modèles	Top modèles	Top modèles	Top modèles
17:00	TVA nouvelles			TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
17:30			La poule aux oeufs d'or				
18:00		TVA nouvelles	TVA nouvelles				
18:30	Le tricheur	Le retour de papa 2	Le tricheur de Noël	Le tricheur	Le tricheur	Le tricheur	Le tricheur
19:00	Ça finit bien la semaine			Bloopers TVA	Bloopers TVA	Bloopers TVA	Vlog Noël
19:30			La magie des stars	À cinq pieds de toi	De l'autre côté	Le plus beau des chemins	Le bébé de Bridget Jones
20:00	Du talent à revendre						
20:30		La mule	C.R.A.Z.Y.				
21:00	J.E.						
21:30	Denis Lévesque						
22:00	TVA nouvelles			TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles	TVA nouvelles
22:30	Mafia inc.	TVA nouvelles (22h45)		Denis Lévesque	Denis Lévesque	Denis Lévesque	Denis Lévesque
23:00		Les animaux fantastiques (23h15)	TVA nouvelles				
23:30			Expat	La gourmandise de Noël	L'héritage de Noël	Noël chez les Cooper	J'ai vu la lumière
00:00							

Télé-Québec TQC

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	Chuggington	Drôles de petites bêtes	Astérix et Cléopâtre	La guerre des tuques	Astérix et les Bretons	Bigfoot Junior	La ballade des Dalton
09:30	Barbapapa						
10:00	Alix et les Merveilleux		La foire agricole (10h20)		Zébulon le dragon et les... (10h23)		
10:30	La tribu Monchhichi (10h38)	Joyeux Noël Madagascar	Les as de la jungle (10h45)	Le chandail (10h39)	Grizzy et les lemmings (10h48)	Le livre des dragons (10h38)	Wallace et Gromit : Un sacré pétrin
11:00	Les frères Kratt	Anges en mission	Anges en mission	Tinka	Tinka	Tinka	Tinka
11:30	Cochon dingue	Anges en mission	Anges en mission	Tinka	Tinka	Tinka	Tinka
12:00	Encore plus Génial!	La panne: l'intégrale	Les sentinelles de l'air	La grenouille et la baleine	Coeur d'encre	Peter et Wendy	L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet
12:30	Banc public						
13:00	Nos années 20	Kung Fu Panda: Les secrets des maîtres					
13:30		Shaun le mouton	Le Chat Potté (13h42)	Grizzy et les lemmings (13h40)		Les as de la jungle (13h49)	
14:00	Dans les médias	Le monde secret du père Noël	Le monde secret du père Noël	Le monde secret du père Noël	Le monde secret du père Noël	Le monde secret du père Noël	Le monde secret du père Noël
14:30		Les Dalton	Les Dalton	Les Dalton	Les Dalton	Les Dalton	Les Dalton
15:00	L'indice Mc$ween	Les Schtroumpfs	Les Schtroumpfs	Les Schtroumpfs	Les Schtroumpfs	Les Schtroumpfs	Les Schtroumpfs
15:30	Tinka	Tintin et le temple du Soleil	Nos voisins les hommes	Astérix et Cléopâtre	Gnoméo et Juliette	Astérix chez les Bretons	Tintin et l'affaire Tournesol
16:00	ALVINNN!!! et les Chipmunks						
16:30	Les as de la jungle			Grizzy et les lemmings (16h49)			Zébulon le dragon et les médecins...
17:00	Robocar Poli	Moi j'mange	La soirée MAMMOUTH 2021	Les mystérieuses cités d'or	Les mystérieuses cités d'or	Les mystérieuses cités d'or	Les mystérieuses cités d'or
17:30	Alix et les Merveilleux			Le 422	Le 422	Le 422	Le 422
18:00	Encore plus Génial!	La lettre de Noël		Le 422	Le 422	Le 422	Le 422
18:30	Cochon dingue	Astérix et Cléopâtre	La guerre des tuques	Astérix chez les Bretons	Bigfoot Junior	La ballade des Dalton	Le réveil des gardiens
19:00	Moi j'mange						
19:30		Alex et les fantômes (19h50)					
20:00	La soirée MAMMOUTH 2021	Passagers	Histoires d'hiver	Annie	Seul au monde (20h10)	Hunger Games: Le film	Tanguy (20h15)
20:30							
21:00		Gatsby le magnifique					
21:30	Belle et Bum						
22:00			Horloge biologique	Victoria: Les jeunes années d'une reine			Tanguy le retour (22h10)
22:30	Le cyclotron				Apollo 13 (22h45)	Hunger Games: L'embrasement	
23:00							
23:30		Le dîner de cons					
00:00			Mon fantôme...				Le 422

NOOVO

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
09:00	La semaine des 4 Julie	Noovo Le Fil week-end	Noovo Le Fil week-end	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!
09:30				Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!	Ça c'est drôle!
10:00	La fiancée de Noël	RPM	RPM	On s'était dit rendez-vous à Noël	Le roman de Noël	Un Noël de Cendrillon	Un Noël qui répare les blessures
10:30							
11:00		RPM+	RPM+				
11:30							
12:00	Stumptown	Infopublicité	Infopublicité	Stumptown	Les juristes	Les juristes	Les juristes
12:30		Infopublicité	Infopublicité				
13:00	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.	Occupation Double dans l'Ouest	Un Noël décisif	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.	Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.
13:30							
14:00	Destination Noël			L'arbre des anges	Un mariage sous les flocons	Le festival de Noël	Noël loin des projecteurs
14:30		Souvenirs de Noël	Noël avec une star (14h45)				
15:00							
15:30							
16:00	Les Simpson	Une nuit au musée: La bataille du Smithsonian (16h15)		Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
16:30	Les Simpson		Un Noël pour s'aimer	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson	Les Simpson
17:00	Noovo Le Fil			Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil
17:30							
18:00	Un souper presque parfait			Un bébé pour Noël	Un rêve pour Noël	Noël à Pemberley	L'apprenti père Noël
18:30	Taxi payant	Harry Potter et la coupe de feu	Ça c'est drôle!				
19:00	Wipeout		En attendant le réveillon				
19:30							
20:00	Huissiers		Réellement l'amour	Qui sait chanter?	911 Texas	Deux stars pour Noël	Deux coeurs à Noël
20:30	Syndics						
21:00	Petits secrets, grands mensonges			Les soirées Carte Blanche	Les soirées Carte Blanche		
21:30							
22:00	Noovo Le Fil	La matrice rechargée (21h50)		Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil	Noovo Le Fil
22:30	Noël en folie au bureau			Un cadeau sur mesure pour Noël	Marié avant Noël	Beau-père Noël	Le plus beau des cadeaux
23:00			Un festival pour Noël				
23:30							
00:00							

sports

Cap sur le **Challenge M18 AAA**

« C'est le temps de jouer pour gagner »

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Après un début de saison mitigé, les Gaulois de Saint-Hyacinthe voudront présenter leur meilleur visage au Challenge CCM M18 AAA, qui se tiendra du 15 au 19 décembre à Saguenay. « C'est le temps de jouer pour gagner », lance l'entraîneur-chef, Marc-André Ronda.

Une vingtaine d'équipes participeront à ce tournoi, soit les quinze formations de la ligue de hockey M18 AAA du Québec et cinq clubs des Maritimes. Celles-ci seront séparées en cinq groupes. Les meneurs de chaque groupe passeront aux rondes éliminatoires, tout comme les trois meilleurs deuxièmes. À l'enjeu se trouve un laissez-passer qui permettra aux champions du Challenge CCM d'accéder directement au deuxième tour des séries éliminatoires à la fin de la saison.

Loin d'être favoris pour les grands honneurs, les Gaulois voudront d'abord et avant tout profiter de ce contexte de tournoi pour « souder l'esprit d'équipe encore plus » et « voir qui peut élever son niveau de jeu », soutient Marc-André Ronda.

En phase préliminaire, les Gaulois seront opposés aux meneurs du circuit, les Chevaliers de Lévis, de même qu'au Phénix du Collège Esther-Blondin, avec qui ils luttent au milieu du classement. Le McDonald's d'Halifax complétera leur groupe.

« L'objectif va être clair. Il faut qu'on soit capables d'accéder au deuxième tour. Le but sera de jouer nos trois matchs de round Robin avec une grande importance », indique l'entraîneur de la formation maskoutaine.

Pour y arriver, Saint-Hyacinthe devra retrouver une certaine constance offensive et faire preuve de discipline, deux aspects de son jeu qui ont été plus fragiles dans les dernières semaines.

« Il va falloir que nos deux unités spéciales les arrivent en confiance. Il faut aussi que nos gardiens nous gardent dans le match et que nos unités de cinq soient efficaces dans les trois zones », énumère Marc-André Ronda.

Aux prises avec des blessés et des absents à chacun de leur match depuis le début de la saison, les Gaulois de Saint-Hyacinthe pourraient enfin présenter leur alignement complet à l'occasion du Challenge CCM. Reste à voir si l'attaquant Cédric Plante, blessé lors du dernier match, sera en mesure de prendre part à l'action à ce moment.

UN DERNIER ARRÊT AVANT LE CHALLENGE

Avant de prendre la route vers Saguenay pour le Challenge CCM, les Gaulois feront face à un défi intéressant pour leur dernier match de saison régulière avant la pause des Fêtes. Les Grenadiers de Châteauguay, qui trônent au sommet de leur division, leur rendront visite au Stade L.-P.-Gaucher samedi à 13 h.

Saint-Hyacinthe tentera de signer une deuxième victoire consécutive après celle que l'équipe a soutirée au compte de 6 à 5 en prolongation face aux Vikings de Saint-Eustache dimanche dernier.

Fernand-Olivier Perron a inscrit deux buts dans la victoire, tandis que le capitaine Chad Prepszl a atteint le plateau des 15 buts en faisant vibrer les cordages en 3e période. Le défenseur Samuel Kingsley a continué à connaître du succès à l'offensive en jouant les héros en prolongation lors d'un avantage numérique.

Par deux fois, la formation maskoutaine a surmonté un déficit de deux buts dans cette rencontre. Elle est d'abord revenue de l'arrière après avoir accusé un retard de 3 à 1, puis elle a répété l'exploit après avoir tiré de l'arrière 5 à 3 en 3e période.



Avant de mettre le cap sur le Challenge CCM M18 AAA, les Gaulois croiseront le fer avec les Grenadiers de Châteauguay samedi après-midi au Stade L.-P.-Gaucher. Photothèque | Le Courrier ©

Les unités spéciales des Gaulois ont été mises à contribution dans ce gain alors que quatre de leurs six buts ont été marqués en avantage numérique. Les Vikings ont été particulièrement indisciplinés avec une douzaine de pénalités, dont sept en 3e période.

La troupe de Marc-André Ronda se reprenait après s'être fait jouer le tour par les Riverains du Collège Charles-Lemoyne deux jours plus tôt dans une défaite de 4 à 3 à Sainte-Catherine. Les Gaulois ont échappé une avance de 3 à 1 avant de s'incliner. ←



sports

Hockey collégial

Trois points pour les Lauréats avant la pause des fêtes

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Avec une récolte de trois points sur une possibilité de quatre dans un programme double disputé face aux Gaillards du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue au Stade L.-P.-Gaucher, les Lauréats ont pu conserver la mince avance qu'ils ont sur cette formation dans les bas-fonds du classement de la ligue collégiale de hockey masculin du RSEQ.



Envoyé devant le filet maskoutain lors des deux matchs face aux Gaillards, le gardien Mathis Duhamel a bien fait en repoussant 60 des 64 lancers auxquels il a fait face durant la fin de semaine. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Le Cégep de Saint-Hyacinthe s'est d'abord incliné 4 à 3 en tirs de barrage lors du premier duel, samedi après-midi, avant de se reprendre avec une victoire de 4 à 1 le lendemain.

Grâce à ces résultats, les Lauréats demeurent au 11e rang du circuit avec 19 points en 23 matchs. Les Gaillards les suivent avec 17 points, mais ils ont joué un match de moins que la formation maskoutaine. Les Nordiques du Collège Lionel-Groulx sont au dernier rang avec 15 points, mais ils n'ont disputé que 20 matchs jusqu'ici.

Dans la victoire de dimanche, Gabriel Laflamme a inscrit deux buts, dont un en avantage numérique. Adrian Gonzalez-Marin a aussi marqué pour briser l'égalité de 1 à 1 qui perdurait en début de 3e période, puis Philip-Olivier Rochette a complété le pointage dans un filet désert. Ce dernier a également trouvé le fond du filet la veille dans une cause perdante. Les Lauréats ont néanmoins livré une belle bataille, surmontant un déficit de 3 à 1 grâce aux buts de Jérémy Duhamel et de William Gemme pour forcer la tenue de la prolongation. Félix-Antoine Dubé, des Gaillards, a été le seul à faire vibrer les cordages en fusillade.

Avec la fin de la session collégiale, les Lauréats profiteront d'une pause d'un mois à leur calendrier de compétition. Leur prochain match aura lieu le dimanche 9 janvier à Montréal face aux Patriotes du Cégep de Saint-Laurent. ←

Le Condor refroidit Trois-Rivières

Le Condor a signé l'une de ses plus belles victoires de la saison vendredi face au Climatisation Cloutier de Trois-Rivières, l'emportant 5 à 1 devant ses partisans au Stade L.-P.-Gaucher.

François Bérubé a marqué à deux reprises dans la victoire, ses 4e et 5e filets de la saison, puis Joakim Arsenault, Francis Lambert-Lemay et Hugo Laflamme ont complété la marque. De son côté, le gardien Justin Blanchette a repoussé 50 des 51 lancers dirigés vers lui.

C'est la deuxième fois en trois affrontements que le Condor a le meilleur sur la formation trifluvienne.

Le dur à cuire André Thibault a jeté les gants à deux reprises dans la rencontre face à Antoine Guimond, ce qui lui a valu d'être expulsé de la rencontre en milieu de 3e période. Il a été imité par son coéquipier Olivier Beaudoin, qui a livré deux combats face à Alexandre Simard.

Le Condor tentera maintenant de s'accrocher au 4e rang qu'il détient en affrontant le Métal Perreault de Donnacona, qui n'a qu'un point de retard sur la troupe de Michaël Bazinet. Leur rencontre aura lieu vendredi, à 20 h 30, au Stade L.-P.-Gaucher. Le club maskoutain se rendra ensuite du côté de Plessisville le lendemain soir pour y affronter le Métal Pless. ←

M.P.D.

« Un franc succès » pour le Défi futsal primaire Roméo-Forbes

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Malgré une édition teintée par différentes mesures sanitaires, le Défi futsal primaire Roméo-Forbes a été « un franc succès » avec un record de 74 équipes participant à ce tournoi amical, regroupant un volet festival et un compétitif.

L'esprit du Défi futsal primaire a pu revivre après une année de pause forcée par la pandémie. « On a vu que les jeunes avaient encore la passion pour le ballon rond et le futsal, qu'ils ont besoin de bouger dans le cadre d'une activité », s'est réjoui le président de l'Association Défi futsal, Yves Théoret, en dressant le bilan de cette 12e édition, tenue les 4 et 5 décembre à Saint-Hyacinthe.

Les mesures sanitaires en place n'ont pas eu d'impact sur l'expérience de jeu des quelque 900 élèves du primaire qui ont participé au tournoi. Bien que le port du masque était obligatoire durant les déplacements et sur le banc lorsque la distance d'un mètre ne pouvait être respectée, il n'était pas requis durant le jeu, même si on a vu quelques joueurs le conserver malgré tout.

Les aléas des mesures sanitaires ont toutefois fait en sorte que le traditionnel match d'exhibition mettant en vedette des joueurs senior de haut niveau n'a pas pu être présenté cette année.

Il n'a pas été possible non plus pour l'organisation d'offrir l'hébergement en classe aux équipes provenant de l'extérieur. « Malgré ça, les équipes de Québec qui viennent chaque année sont venues quand même. On a aussi eu des équipes de Sherbrooke et de l'Assomption, notamment », indique M. Théoret.

Les assouplissements sanitaires des dernières semaines ont par ailleurs permis à l'organisation de ne pas devoir limiter le nombre de spectateurs sur les différents sites de compétition. Le passeport vaccinal était toutefois requis, autant pour les spectateurs que pour les bénévoles, pour accéder aux sites.

ROMÉO-FORBES REMPORTE UNE MÉDAILLE DE BRONZE

Le Défi futsal primaire Roméo-Forbes ayant comme mission principale de faire découvrir le sport aux jeunes dans un contexte amusant et amical, près des deux tiers des équipes ont participé à cette édition dans une formule festival.



Avec ses 74 équipes participantes, le Défi futsal primaire Roméo-Forbes a connu une édition record les 4 et 5 décembre. Photo Robert Gosselin | Le Courrier ©

Deux catégories compétitives, l'une féminine et l'autre masculine pour les élèves de 5e et 6e année, ont néanmoins couronné des gagnants et une équipe maskoutaine a réussi à se faufiler sur le podium.

Chez les garçons, l'équipe 2 de l'école Roméo-Forbes a remporté la médaille de bronze grâce à une victoire de 3 à 2 face à l'Arsenal de l'Académie Saint-Louis en finale consolation. La formation maskoutaine a connu un parcours parfait de trois victoires en ronde préliminaire. Le hasard a voulu qu'elle affronte l'autre équipe de l'école Roméo-Forbes en quart de finale. Elle a subi sa seule défaite en demi-finale face aux éventuels champions de la catégorie, les Spartiates de l'école du Parc.

Au total, une trentaine d'équipes de la région maskoutaine provenant d'une dizaine d'écoles différentes ont participé à cette édition du Défi futsal primaire Roméo-Forbes. ←

Sport-études soccer : aucune victoire en trois parties

Laurent Théoret | Le Courrier

Le sport-études masculin de l'Association régionale de soccer de Richelieu-Yamaska (ARSRY) a fait match nul contre celui de l'Estrie lors de son troisième match de la Ligue sport-études provinciale le jeudi 25 novembre au Centre BMO. La partie s'est terminée sur un score de 2 à 2.



L'équipe du sport-études soccer de Richelieu-Yamaska. Photo François Larivière | Le Courrier ©

Avant le début de la partie, les deux équipes figuraient dans le bas du classement général de la section Est. L'Estrie devançait l'équipe maskoutaine par seulement deux petits points au classement. Une victoire de l'équipe de Richelieu-Yamaska leur aurait permis de dépasser leur adversaire du jour.

Forçant un peu plus le jeu, ce sont les Maskoutains qui ont obtenu les premières chances de marquer en obligeant le gardien adverse à se signaler. Puis, à la 19e minute, l'ARSRY a réussi à marquer le premier but de la rencontre par l'entremise de Jérémie Couture.

Quelques instants plus tard, vers la 20e minute de jeu, l'Estrie a égalisé la marque sur une frappe qui a trompé la vigilance du gardien maskoutain, Jules Le Bail.

Juste avant la fin de la mi-temps l'équipe de Richelieu-Yamaska a réussi à reprendre l'avantage sur une superbe frappe de Xavier Blanchard dans le petit filet à la droite du gardien de l'Estrie. À la deuxième demie, un seul but a été marqué et ce sont les visiteurs qui ont comblé l'écart sur une tête lobée.

« Nous n'avons pas joué un vilain match. J'ai bien aimé la mentalité des gars durant la partie, a commenté l'entraîneur-chef de l'équipe, Auxence Yerly. Ce groupe peut causer des surprises, mais ils doivent travailler s'ils veulent avoir de bons résultats », ajoute-t-il.

DÉBUT DE SAISON DIFFICILE

C'était le troisième match de l'équipe de Richelieu-Yamaska et elle pointe à l'avant-dernier rang de la section Est avec seulement deux petits points en vertu d'une fiche de zéro victoire, deux matchs nuls et une défaite. Il en faudra plus à l'équipe si elle veut atteindre les séries de fin de saison. Il lui reste seulement quatre matchs pour espérer progresser au classement général. Son prochain match est le jeudi 9 décembre et elle rendra visite à l'équipe de Sud-Ouest.

ÉQUIPE FÉMININE

Du côté de l'équipe féminine, elle pointe au troisième rang de sa section. Elle présente une fiche d'une victoire et deux matchs nuls. Il lui reste encore cinq rencontres à disputer avant la fin de la saison régulière. Son prochain match sera le 3 février au Centre BMO contre Québec. ←





Une maison de soins exceptionnelle où vous serez toujours bienvenus.

Vos proches en perte d'autonomie devraient pouvoir accéder à un milieu bienveillant offrant des soins personnalisés tout en bénéficiant de la liberté de pratiquer leurs loisirs et de vous recevoir quand ils le veulent. C'est ce que nous leur offrons. Prenez rendez-vous pour en savoir plus.

Communiquez avec nous
3333, Avenue Drouin, Saint-Hyacinthe, QC J2S 0M2
450 250.4444 / info@complexelesaphir.ca

maisoncelestine.ca

MAISON CĒLESTINE

PAR LE SAPHIR

202657

Contrôle IFRA 2.37 • 100/52/44/44 • 60/53/53 • 30/24/24